

**Les leçons a tirer de la conférence nationale
souveraine et ses implications pour le dialogue
intercongolais**



Ce travail a été commissionné par le National Democratic Institute for International Affairs, en sigle NDI, à travers une subvention du programme CEPPS de l'USAID. BERCI remercie NDI pour avoir pris l'initiative d'entreprendre cette étude. Dans le contexte de guerre dans lequel se trouve la République Démocratique du Congo, à la veille d'un nouveau « *consensus* » congolais, peut-être qu'une étude comme celle-ci pourra jeter les jalons d'un véritable « *Accord de Paix* » et apporter un éclairage nouveau sur le passé politique congolais et aussi son avenir. BERCI est reconnaissant à toutes les personnes qui ont bien voulu participer à cette étude et qui ont contribué à sa réalisation, les politiciens congolais du passé et d'aujourd'hui, les représentants des mouvements rebelles, les experts politiques et tout particulièrement l'Institut Africain- Cédaf.

Droits de l'homme et démocratie sont des armes dangereuses, certainement, pour ceux contre qui les droits de l'homme sont invoqués, mais aussi pour ceux qui les manieraient inconsidérément dans leur propre intérêt.¹

¹ Denis Maugenest et Pau-Gérard Pougoué, Droit de l'homme en Afrique centrale, colloque de Yaoundé du 9-11 décembre 1994, UCAC-Karthala, , Hommes et société, collections dirigée par Jean Copans

Table des Matières

INTRODUCTION.....	9
<i>Pourquoi une étude sur la Conférence nationale ?</i>	
METHODOLOGIE	10
LE BUT DE CETTE ETUDE	10
LES OBJECTIFS GLOBAUX	10
LES OBJECTIFS SPECIFIQUES	10
METHODES.....	11
<i>Approche documentaire</i>	<i>11</i>
<i>Approche qualitative.....</i>	<i>11</i>
<i>Approche quantitative.....</i>	<i>11</i>
 DE LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE AU DIALOGUE INTERCONGOLAIS	 21
1. EVOLUTIONS DU CONTEXTE POLITIQUE.....	21
<i>Le moment politique de la CNS</i>	<i>21</i>
<i>Aujourd'hui.....</i>	<i>24</i>
Que sont devenues les trois grandes forces dont les relations déterminaient le jeu politique en 1992 ?	24
2. CARACTERISTIQUES ET DEROULEMENT DE LA CNS	26
<i>Convocation</i>	<i>26</i>
Ouverture et querelles inaugurales.....	26
Elections du Bureau de la CNS.....	26
<i>Composition.....</i>	<i>27</i>
<i>Déroulement.....</i>	<i>28</i>
1 ^{ère} séquence : l'USOR refuse de participer.....	28
2 ^e séquence : Suspension de la CNS.....	29
3 ^e séquence : Massacre des Chrétiens (16 février 92).....	29
4 ^e séquence : Débats de politique générale, et élection du Premier ministre	30
<i>Conclusion</i>	<i>33</i>
Du point de vue symbolique	33
 EVOLUTION DU CONTEXTE POLITICO-SOCIALE DE LA CNS AU DIALOGUE INTERCONGOLAIS	35
<i>La représentativité des participants de la CNS.....</i>	<i>35</i>
<i>Les perceptions politiques au moment de la CNS.....</i>	<i>36</i>
Le choix des hommes.....	36
<i>Les acquis de la Cns après l'Arrivée de Laurent Désiré Kabila</i>	<i>37</i>
Perception des partis politiques.....	38
Le choix des hommes politiques	42
Perception des hommes politiques	44
Processus démocratique	48
Gouvernance	52
Le Contexte de Guerre	54
LES LEÇONS DE LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE	59
A. <i>Les acquis</i>	<i>59</i>
B. <i>Les Pesanteurs.....</i>	<i>60</i>
DISCUSSION	63
<i>Contexte politique de la CNS et d'aujourd'hui.....</i>	<i>63</i>
<i>Les acquis de la CNS</i>	<i>66</i>

Les options et valeurs ayant fait l'objet de consensus parmi la classe politique	67
Options et choix politiques.....	68
Les changements politiques	68
<i>Les Pesanteurs</i>	69
DES ACCORDS DE CESSEZ-LE –FEU DE LUSAKA AU DIALOGUE INTERCONGOLAIS	73
LES ACCORDS DE LUSAKA	73
LES LEÇONS DE LUSAKA	75
DU CESSEZ-LE FEU A LA PAIX : UN CHEMIN DE FRAGILITE.....	77
<i>Situation actuelle</i>	77
<i>Les évolutions</i>	77
<i>Les préalables pour le Dialogue Intercongolais</i>	78
<i>La Communauté internationale</i>	78
<i>Les enjeux du Dialogue</i>	79
DISCUSSION	81
<i>Personnalisation de l'événement</i>	81
Position de Kinshasa	81
Position de la communauté internationale.....	82
<i>Le Dialogue intercongolais</i>	82
De la participation, du nombre et de la représentativité au Dialogue intercongolais.....	83
<i>Recommandations</i>	83
LES LEÇONS A TIRER DE LA CNS ET LES IMPLICATIONS POUR LE DIALOGUE INTERCONGOLAIS	87
LE CONTEXTE	87
PERSONNALISATION DU DEBATS	87
<i>Le Statut du chef de l'Etat</i>	87
<i>Le partage du pouvoir</i>	88
<i>Représentativité</i>	88
<i>La durée des débats</i>	89
<i>Le nombre de conférenciers</i>	89
<i>Réconciliation et consolidation de l'Etat</i>	89

Tables des illustrations

<u>Tableau 1 : les Acquis de la CNS</u>	37
<u>Tableau 2 : Les structures qui représente le mieux la population</u>	42
<u>Tableau 3 : Opinion Laurent Désiré Kabila de Mai 1997 à Décembre 2000</u>	42
<u>Tableau 4 : Opinion de Kabila par province en mai 1998</u>	44
<u>Tableau 5 : Perception de l'action du Président Kabila en Octobre 2000</u>	45
<u>Tableau 6 : Evolution des intentions de vote des principaux leaders politique</u>	46
<u>Tableau 7 : Rôle des personnalités congolaises suivantes à l'avenir en Rdc</u>	46
<u>Tableau 8 : Les problèmes du Congo</u>	49
<u>Tableau 9 : La forme de l'Etat</u>	53
<u>Tableau 10 : Options à retenir lors de négociations</u>	54
<u>Tableau 11 : Ordre du jour des négociations</u>	54
<u>Tableau 12 : Crainte de la partition du pays</u>	55
<u>Tableau 13 : Perception des Etats ou Institutions étrangers à Kinshasa</u>	57
<u>Tableau 14 : Perception des Etats étrangers en dehors de Kinshasa</u>	57

Table des figures

<u>Figure 1 : La situation générale du Congo</u>	38
<u>Figure 2 : Opinion de Kabila en tant que Chef de l'Etat</u>	42
<u>Figure 3 : Evolution des Intentions de votes de Kabila et de Tshisekedi</u>	45

1^{er} Partie

Introduction et Méthodologie

«Décrire les réalités humaines, essayer de les comprendre, c'est peut-être aussi aider à la fois ceux qui exercent le pouvoir et ceux qui le leur confient à mieux appréhender ces réalités ; c'est aussi concourir, sans sortir de son rôle, à donner toute sa dimension à la politique. »

Alfred Grosser

Introduction

Le 11 avril 1991, le président **Mobutu** accepte par une ordonnance - loi que sa conférence constitutionnelle se transforme en une conférence nationale. L'article 2 de cette ordonnance charge la nouvelle institution de : «

- Discuter de toutes les questions d'intérêt national en vue de la démocratisation des options fondamentales de la troisième République ;
- Elaborer un projet de constitution à soumettre au référendum populaire ;
- Déterminer le contenu de la loi électorale et élaborer un calendrier électoral».²

En avril 1992, Mgr **Monsengwo** exhortait en ces termes les conférenciers : «*ne sortons(...) pas la CNS de l'histoire pour l'inciter dans la chronique*». L'exhorte fut vaine. La conférence et la transition se sont embourbées dans des péripéties confuses et (au regard des enjeux proclamés) insignifiantes. La politique s'est dégradée en manœuvres tacticiennes guidées par un pur opportunisme. Cependant la chronique politique de cette transition inaboutie, avortée, incite à réfléchir sur le divorce profond au Zaïre (au Congo/Zaïre) entre le discours et les pratiques, entre le cadre juridico-institutionnel officiel et les normes qui agissent réellement sur les comportements, entre le formel et l'informel. Cette interrogation n'a guère été développée dans le Zaïre de la transition et dans le Congo d'aujourd'hui. La Conférence Nationale a procédé à une lecture critique radicale, souvent lucide, de l'histoire du pays depuis l'indépendance. Mais encline au moralisme et au juridisme, elle n'en a pas tiré des leçons sociologiques et politiques susceptibles d'inspirer une pratique réaliste.³

A ce jour aucune étude n'ayant recours à des formes systématiques d'enquêtes directes (interviews, observations), sur les leçons à tirer de la conférence nationale n'a été faite.

Ce rapport se propose de remédier à cette lacune en :

1. Comparant le contexte de la Conférence nationale au contexte du dialogue intercongolais pour en dégager les similitudes et les différences ;
2. Réalisant des interviews de l'élite politique de l'époque afin de connaître leurs sentiments à propos de cette expérience et ce qu'il en retire pour y avoir participé. Ces interviews devraient nous permettre de dégager les erreurs qui ont été commises afin de les éviter.
3. Organisant des discussions de groupes de discussion d'intellectuels congolais et étrangers experts sur le « Congo/Zaïre » afin de faire dégager les leçons à tirer de la CNS et de mettre ces leçons au profit du prochain Dialogue intercongolais.
4. En étudiant les acquis et les pesanteurs de la CNS et ainsi que leur impact auprès de la population congolaise.

² G. DE VILLERS et J. OMASOMBO TSHONDA, *Zaïre, La transition manquée:1990-1997*, Tervuren, Institut Africain-CEDAF (Centre d'études et de documentation africaines), 1997.

³ Ibidem.

Méthodologie

Le but de cette étude

Soutenir les accords de Lusaka et le Dialogue intercongolais en permettant aux organisateurs et aux participants du Dialogue de mieux comprendre la Conférence nationale et la dynamique politique et sociale de République Démocratique du Congo. Cette compréhension de la Conférence nationale (CNS) devrait permettre de réconcilier le discours politique congolais à une pratique plus réaliste de la politique.

Les objectifs globaux

- Réunir un panel d'experts du Congo/Zaïre afin d'étudier la Conférence nationale pour en dégager les leçons politiques et sociales ;
- Réaliser un sondage de 1000 personnes sur les attitudes, perceptions et pratiques politiques de la population congolaise afin de dégager les acquis de la Conférence nationale ;
- Interviewer l'élite politique congolaise afin de pouvoir tirer profit de leur expérience du passé et de mieux appréhender le Dialogue intercongolais.

Les objectifs spécifiques

1. Descriptifs.

1. Faire une description de la Conférence Nationale Souveraine (CNS).
2. Déterminer la typologie des participants de la Conférence Nationale.
3. Déterminer si les partis politiques qui partageaient la même idéologie se sont regroupés pour former des coalitions lors de la CNS, ou est-ce que les coalitions se faisaient sur base de critères non-idéologiques.
4. Identifier pourquoi la CNS zaïroise n'a pas abouti à la démocratisation du pays.
5. Identifier les acquis de la Conférence Nationale.
6. Evaluer la pertinence de la CNS dans son contexte en rapport le contexte d'aujourd'hui et du dialogue intercongolais.
7. Déterminer le comportement des partis politiques.

2. Structurels

- Identifier la particularité ou l'originalité de la CNS zaïroise.
- Déterminer si au moment de la Conférence Nationale, les différents groupes qui se sont constitués, se sont mobilisés pour des causes communes ou bien si les intérêts personnels ont pris le dessus.
- Identifier les recommandations à faire aux participants du Dialogue intercongolais en fonction de l'expérience conférencier de la CNS.
- Identifier les leçons à tirer de la CNS.
- Identifier les raisons de la non application des décisions de la CNS.

Méthodes⁴

Pour atteindre nos objectifs, une approche documentaire, qualitative combinée à une approche quantitative a été utilisée.

Approche documentaire

- Les actes et les rapports de la CNS ont été consultés et analysés ;
- Les livres et les documents de la CNS de l'Institut Africain ont été consultés.

Approche qualitative

- Des interviews individuelles d'un panel de politiciens qui ont vécu la CNS.⁵
- Une table ronde de 30 experts-politologue, spécialiste du Congo, sur les leçons à tirer de la CNS et les implications pour le Dialogue intercongolais.⁶

Approche quantitative

Un sondage d'opinion a été réalisé du 27 au 30 avril 2001 auprès de 1000 personnes âgées de plus de 18 ans et réparties dans 22 communes de la ville de Kinshasa. Il avait pour but principal d'évaluer les acquis de la CNS. Afin de mesurer correctement les attitudes et les perceptions de la population de Kinshasa en ce qui concerne le multipartisme, la bonne gouvernance, et leur perception de classe politique, ainsi que de la rébellion, nos résultats sont présentés avec les résultats des autres sondages BERCI réalisés depuis 1991. Notre marge d'erreur pour toutes les enquêtes était de $\pm 5\%$.

⁴ Aron Raymond, *Etudes sociologiques*, Presse universitaire de France, 1988 ;

Boudon Raymond, *Le sens des valeurs*, Quadrige, Presse Universitaires de France, 1999 ;

Callot Emile, *Sociologie et Politique*, éditions Marcel rivieres et Cie, 1973.

Denzin K. Norman, *Interpretive Interactionism*, Applied Social Research Series, volume 16, Sage Publications, 1989 ;

Kirk Jerome, Miller Marc, *Reliability and Validity in Qualitative Research*, *Qualitative Research Methods, Volume 1*, Sage publications, 1986 ;

Kvale Steinard, *Interviews : An introduction to qualitative Research Interviewing*, Sage Publication, 1996 ;

Neuman W. Lawrence, *Social Research Methods : Qualitative and Quantitative Approaches*, third edition, Ellyn & Bacon, 1997 ;

Morse M. Janice, *Critical Issues in Qualitative Research Methods*, Sage publications, 1994.

⁵ Voir liste ci-dessus

⁶ Ibidem.

Pour ce sondage, nous avons utilisé la méthode d'interview face-à-face au domicile de nos répondants qui ont été sélectionnés par la méthode de sondage par *choix raisonné* ou encore appelée «*méthode des quotas*». Il s'agit ici de constituer un échantillon présentant pour chaque caractéristique les mêmes proportions que celles décelées dans l'univers. En nous basant sur le recensement de 1985, trois quotas ont été établis, la commune, l'âge et le sexe. Ainsi, chaque enquêteur a reçu sa fiche de quota, ses questionnaires en fonction de son nombre d'interview à réaliser. Pour le choix des unités de sondage nous préconisons, les méthodes suivantes, la méthode des itinéraires⁷ et la méthode Kish⁸.

En ce qui concerne le contrôle des enquêteurs, à part la supervision directe du terrain, 10% des enquêtés ont été visités dans le but de vérifier s'ils ont bien été interviewés par nos enquêteurs et un code «enquêteur» a été ajouté dans les paramètres de dépouillement afin de permettre de dépister les enquêteurs qui choisissent toujours les mêmes réponses. Une fois dépistée, la totalité des questionnaires de cet enquêteur a fait l'objet d'une deuxième enquête.

Notre but était de mesurer les indicateurs de la bonne gouvernance ou les acquis de la CNS en mesurant :

1. Les attitudes et perceptions des Kinois en ce qui concerne la gestion des affaires et de la guerre du pouvoir en place. ;
2. La perception de la population en ce qui concerne les hommes politiques congolais et les partis politiques congolais et de la rébellion.

Pour atteindre le dernier objectif nous avons repris nos anciennes questions concernant les *intentions de votes*, que nous utilisons depuis 1991 et qui nous semblent, en dépit du fait qu'il n'y a toujours pas d'élections programmées et de candidats formellement déclarés, être d'excellents *indicateurs* de la popularité des hommes politiques et des partis politiques congolais.

⁷ Elle consiste à tracer, sur le plan des villes, un itinéraire que l'enquêteur devra suivre scrupuleusement en interrogeant tous les habitants. Cet itinéraire sera déterminé par un choix raisonné, où le trajet sera tracé de manière à ce que l'enquêteur passe par tous les quartiers représentant toutes les caractéristiques socio-économiques de la ville.

⁸ Afin de ne pas toujours interroger la personne qui vient ouvrir la porte de son habitation, l'enquêteur utilisera la méthode Kish qui consiste à choisir dans une famille la personne dont la date d'anniversaire (c'est-à-dire le jour et le mois de la naissance sans l'année) est la plus proche de la date de l'enquête et dont les caractéristiques correspondent à celles de notre univers (par exemple les femmes de plus de 18 ans).

Liste des personnes qui ont été soit interviewées, contactées, soit qui ont participé aux groupes de discussion de la table ronde et/ ou dont les écrits ont été consultés

Noms (Province d'origine)	Fonction (s)	Parti affiliation/autres informations
1. Mgr Laurent Monsengwo ⁹ (Bandundu)	<ul style="list-style-type: none"> Président de la CNS Président du Parlement de (HCR/PT) 	<ul style="list-style-type: none"> Archevêque de Kisangani
2. Kengo wa Dondo (Equateur)	<ul style="list-style-type: none"> Juriste Premier Ministre pendant la période de transition Procureur Général 	<ul style="list-style-type: none"> UDI
3. Etienne Tshisekedi ¹⁰ (Kasaï Oriental)	<ul style="list-style-type: none"> Premier Ministre élu de la CNS Président du Parti Politique UDPS Ancien ministre de la Justice et ambassadeur de Mobutu 	<ul style="list-style-type: none"> UDPS
4. Lunda Bululu ¹¹ (Shaba/Katanga)	<ul style="list-style-type: none"> Premier Ministre de 1990 Membre du Parlement de Transition Ancien Fonctionnaire Internationale Coordonnateur de l'exécutif du RCD -Goma 	<ul style="list-style-type: none"> MPR RCD-Goma,

⁹ Président du bureau de la Conférence nationale souveraine et du HCR puis du HCR-PT (Haut conseil de la République-parlement de transition, le dernier parlement mobutiste), Mgr Laurent Monsengwo Pasinya sillonne le monde depuis que la guerre a éclaté le 2 août 1998. Pretoria, Bruxelles, Paris, Washington, New York, Ottawa, et bien sûr Rome, la ville des évêques, le prélat catholique rencontre les puissants de la terre, il discute et parle de la RD-Congo. Depuis que la Conférence nationale souveraine l'a investi, Monsengwo est devenu quasi incontournable dans la recherche de la solution aux problèmes congolais. Son expertise est toujours sollicitée, souvent redoutée, parfois critiquée et quelque fois suspectée. Depuis la mort de Laurent-Désiré Kabila, il n'y a pas endroit qui compte sur la planète où Pasinya n'a pas déposé ou fait déposer son analyse de la situation. Un mémo de quelques pages intitulé "La crise congolaise, quelle solution?" dans lequel il brosse le tableau socio-politique de la RD-Congo.

¹⁰ Elu Premier Ministre Chef du Gouvernement par la Conférence Nationale Souveraine avec 72 % des suffrages exprimés (aux bulletins secrets) le 15/08/1992; en 1994, il est présenté officiellement et régulièrement en qualité de Premier Ministre, conformément aux dispositions de l'Acte Constitutionnel de la transition (Art. 78) par la famille politique à laquelle n'appartenait pas le Chef de l'Etat Mobutu c'est-à-dire par l'Union Sacrée de l'Opposition Radicale et Alliés. Le refus de M. Mobutu de respecter l'Acte Constitutionnel qu'il avait lui-même promulgué ouvre la voie à une grande crise politique qui allait être exploitée par une opposition armée dont M. Laurent Désiré Kabila était le porte-parole en 1996 – 1997. En 1997, il mettait à la disposition de M. Kabila 4 juristes de l'opposition démocratique interne pour l'aider à mettre sur pied un cadre juridique consensuel (qui proclame et protège les droits de l'homme, les libertés fondamentales et une gestion transparente) tel que voulu par notre peuple à la Conférence Nationale Souveraine. C'est ce cadre qui devait régir le pays réconcilié jusqu'à la tenue des élections démocratiques et transparentes. Des contacts politiques au niveau d'experts sont engagés en ce sens. Mais un groupe de militaires l'arrêteront. Après sa libération, il part pour l'Europe. C'est en avril 2001 après la mort de LD Kabila qu'il rentre au Congo.

¹¹ Lors de l'ouverture du processus de démocratisation, le maréchal Mobutu appelle Vincent Lunda Bululu; secrétaire général de la Ceeac, pour diriger le premier gouvernement de l'ère post-parti Etat. Inconnu du grand public, les Zaïrois découvrent un homme pondéré, dont la bonhomie n'a de comparable que l'habileté à se démarquer de l'ancien dictateur. Preuve d'une réelle indépendance d'esprit, Lunda Bululu démissionne de ses fonctions de premier ministre et crée un parti d'opposition, le RSF. Fait assez rare qui mérite d'être souligné, Lunda Bululu laisse l'image d'un intellectuel intègre. Au fil des années, l'ancien premier ministre conserve un profil bas. Spécialiste des questions de droit international, il revient sur la scène politique comme ministre des Affaires Etrangères de Kengo wa Dondo. Son entente avec le leader de l'Udi est de courte durée. Lunda

5. Kibassa Maliba (<i>Shaba/Katanga</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Président de la commission politique de la CNS Ancien Ministre des Mines de Kabila Membre fondateur du Parti UDPS 	<ul style="list-style-type: none"> UDPS
6. Wamba dia Wamba	<ul style="list-style-type: none"> Professeur d'Université aux Etats-Unis Invité spécial de la CNS 	<ul style="list-style-type: none"> Ancien président du RDC/Kisangani Ancien président du RCD/Goma
7. Baudouin Banza Mukalay (<i>Shaba/Katanga</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Vice-président du MPR, Participant de la CNS Membre du Parlement de transition (HCR/PT) Ministre de Mobutu 	<ul style="list-style-type: none"> MPR
8. Alexis Thambwe Mwamba ¹² (<i>Maniema</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Avocat Président de la commission "gestion du portefeuille" de la CNS Ministre du "Portefeuille" du gouvernement de Kengo Membre du parlement de transition (HCR/PT) Ancien membre du RCD/Goma, chargé des Relations Extérieures 	<ul style="list-style-type: none"> UDI
9. Christophe Lutundula Apala (<i>Kasaï Oriental</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Licencié en Droit, spécialiste en Droit constitutionnel Vice-président de la commission du règlement intérieur Président de la commission chargé d'organisation de la transition démocratique Modérateur des négociations entre la mouvance présidentielle (mobutiste) et l'opposition (cf. Compromis politique global du 22 juillet 1992) 	<ul style="list-style-type: none"> Société Civile

retourne rapidement à ses études. Lors de l'arrivée de L.D. Kabila au pouvoir, Lunda Bululu est sollicité par le nouvel homme fort de Kinshasa. Originaire du Sud du Katanga, il refuse d'apporter sa caution au nouveau régime. Suspecté de fomenter avec les opposants, il gagne la rébellion fin juillet 1998 et assume les fonctions de président du Comité Exécutif, le gouvernement du Rcd.

¹² Ancien président de l'Union des Démocrates Indépendants, Udi - frondeuse converti par les Kinois en « Union des Dinosaures Impunis » - Alexis Thambwe Mwamba est originaire du Maniema. Il commence sa carrière au sein de la plus grande entreprise minière de sa région natale, la Sominki. Ministre à plusieurs reprises dans différents cabinets sous le régime du maréchal Mobutu, M. Thambwe se distingue par une autorité naturelle et une réelle expertise dans la gestion des dossiers et des hommes. A la tête de l'Office des Douanes et Accises, Ofida, Alexis Thambwe a laissé l'image d'un gestionnaire rigoureux et apprécié. Proche de l'ancien Premier Ministre Léon Kengo wa Dondo, lors de sa traversée du désert, A. Thambwe s'est inscrit au barreau de Kinshasa. Lors du retour de Kengo aux affaires, A. Thambwe accepte de prendre en charge le ministère des Travaux Publics. Dès la chute du régime Mobutu, il gagne l'Europe. Il rejoint la rébellion armée au sein de laquelle il opère en qualité de ministre des Relations Extérieures du gouvernement Rcd dirigé par Lunda Bululu.

10. Vunduawe te Pemako (<i>Equateur</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller spécial de Mobutu pendant la CNS • Directeur du cabinet de Mobutu • Professeur de droit de l'Université de Kinshasa • Spécialiste en Droit Constitutionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • MPR
11. Edward Mokolo (<i>Equateur</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Ancien ambassadeur de Mobutu • Conseiller spécial de Mobutu chargé de la sécurité, responsable de l'organisation des consultations populaires pour le président Mobutu avant la CNS. 	<ul style="list-style-type: none"> • MPR
12. Honore Nganda Nzambo Ko Atunda (<i>Equateur</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller spécial de Mobutu chargé de la Sécurité • Participant de la CNS • Ministre de la Défense Nationale et de la Sécurité de Tshisekedi 	<ul style="list-style-type: none"> • FDU
13. Bomboko Lokumba Justin Marie (<i>Equateur</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Ministre des Affaires Etrangères du Président Kasa-Vubu, du 1^{er} Ministre Lumumba, et du Président Mobutu • Vice-premier Ministre de Mobutu • Participant de la CNS • Président de l'ONG "Anamongo" regroupant les ethnies d'origine Mongo • Membre du Parlement de Transition 	<ul style="list-style-type: none"> • MPR • Société Civile
14. Victor Nendaka Mbika (<i>Haut Zaïre/Province orientale</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Ministre de l'Intérieur de Kasa-Vubu, et de Mobutu • Participant de la CNS • Membre du HCR/PT 	<ul style="list-style-type: none"> • MPR • Société Civile
15. Cléophas Kamitatu Massamba (<i>Bandundu</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Ancien ambassadeur de Mobutu • Ministre de Mobutu • Participant de la CNS • Membre du HCR/PT • Vice-premier ministre du gouvernement de Birindwa chargé de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • PDSC
16. Charles Mwando Simba (<i>Shaba/Katanga</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Ancien Ministre de Mobutu • Participant de la CNS • Membre du (HCR/PT) • Ministre pendant la transition du gouvernement de Kengo • Ministre de Tshisekedi • Gouverneur du Kivu 	<ul style="list-style-type: none"> • UNADEF
17. Pierre Lumbi (<i>Maniema</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologue • Psychologue • Ministre de Tshisekedi 	<ul style="list-style-type: none"> • PNRD

	<ul style="list-style-type: none"> Président de l'ONG du Sud Kivu "Solidarité Paysanne" 	
18. Lye M. Yoka (<i>Equateur</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Recteur de l'Institut Universitaire Cardinal-Malula de Kinshasa Membre du comité de rédaction du journal le "Soft" Licencie en philologie romane Docteur es lettres modernes de l'Université de Paris III Directeur artistique du théâtre National du Zaïre Ecrivain Membre de la commission nationale des élections Editorialiste 	<ul style="list-style-type: none"> Il a écrit une série de chroniques sous la forme de lettres sur les perceptions, attitudes et pratiques de la population de Kinshasa pendant la CNS
19. Olivier Kamitatu (<i>Bandundu</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Fils du politicien Kamitatu Massamba Secrétaire Général du Mouvement Rebelle MLC-Bemba supporté par l'Ouganda Ancien directeur des études politique de BERCI Inspecteur des finances 	<ul style="list-style-type: none"> MLC Politologue
20. Joseph Olenga Nkoy (<i>Kasai oriental</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Président du parti politique FONUS Participant de la CNS Prisonnier politique de Kabila 	<ul style="list-style-type: none"> FONUS
21. Pierre Pay-Pay (<i>Maniema</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Gouverneur de la Banque Central de Mobutu 	<ul style="list-style-type: none"> UDI
22. Ndaywell e Nziem	<ul style="list-style-type: none"> Professeur de l'Université de Kinshasa 	<ul style="list-style-type: none"> Historien, il a écrit plusieurs livres sur le Congo, dont le 1er livre d'histoire du Congo écrit par un Congolais
30. Jean Omassombo (<i>Kasai Oriental</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Docteur en Sciences Politique Professeur à l'Université de Kin Chercheur à l'Institut Africain-Cédaf 	<ul style="list-style-type: none"> Politologue

25. Leonard She Okitundu ¹³ (Kasai Oriental)	<ul style="list-style-type: none"> • Juriste, spécialistes des Droits de l'homme • Conseiller spécial de LD Kabila • Ministre des Droits humains de Kabila • Ministre des affaires Etrangères de LD Kabila • Ministre des Affaires Etrangères de Joseph Kabila 	<ul style="list-style-type: none"> • Lumumbiste
26. Gauthier de Villers	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'Institut Africain-Cédaf (en Belgique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sociologue, spécialiste du Congo
27. Erik Kennes	<ul style="list-style-type: none"> • Chercheur de l'Institut Africain-Cédaf 	<ul style="list-style-type: none"> • Politologue, spécialiste du Congo
28. Jean-Claude Willame	<ul style="list-style-type: none"> • Professeur à l'Université de Louvain (UCL) • Chercheur à l'Institut Africain-Cédaf 	<ul style="list-style-type: none"> • Politologue
31. Emmanuel Lubala (Sud-Kivu)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en Droit • Chercheur au Centre d'Etudes sur l'Afrique des Grands Lacs à Anvers (Belgique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Politologue
32. Dieudonne Wamu (Kasai Oriental)	<ul style="list-style-type: none"> • Chercheur associé au Brussels Center of African Studies, 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyste Politique
33. Zana Etambala	<ul style="list-style-type: none"> • Professeur à l'Université Catholique de Louvain (KUL) 	<ul style="list-style-type: none"> • Historien
34. Pierre Kita (Maniema)	<ul style="list-style-type: none"> • Institut Supérieur Pédagogique de Bukavu (Sud-Kivu) du Congo 	<ul style="list-style-type: none"> • Pédagogue
35. Tsongo Mafikiri (Nord-Kivu)	<ul style="list-style-type: none"> • Docteur en science du développement • Chercheur au Centre d'Etudes sur l'Afrique des Grands Lacs à Anvers (Belgique) 	<ul style="list-style-type: none"> • Chercheur
36. Paule Bouvier	<ul style="list-style-type: none"> • Docteur en Sciences Politiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Politologue

¹³ Léonard She Okitundu est originaire du Kasai Oriental. Longtemps exilé en Suisse, L. She Okitundu adhère au mouvement lumumbiste. Disposant d'un portefeuille de relations étendu dans la sphère des révolutionnaires de gauche et des responsables des mouvements nationalistes, à l'étranger, L. She Okitundu s'oppose farouchement à la dictature du maréchal Mobutu. En compagnie des jeunes Congolais adhérant au lumumbisme, il parcourt le monde à la recherche de soutien contre la dictature. Proche des idéaux pour lesquels combat Laurent Désiré Kabila, il intègre le mouvement de libération et, dès la prise de pouvoir par l'Afdl, il devient conseiller du chef de l'Etat. Homme d'ouverture, She Okitundu se distingue par une dialectique qui inscrit l'action et le discours dans la logique de la création d'un large mouvement de gauche autour de L.D. Kabila. Ce dernier lui confie la mission de restaurer l'image du nouveau régime accusé de génocide. Investi de la délicate mission de redorer le blason terni de la libération par les massacres des réfugiés hutus dans l'Est et l'Equateur, She Okitundu occupe les fonctions de ministre des Droits Humains. Le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme constitue une opportunité pour She Okitundu d'occuper les médias et élever le débat autour des droits de la personne humaine. A ce jour, She Okitundu, en sa qualité de Ministre des Affaires Etrangères constitue un des piliers du Gouvernement de Salut Public en qualité d'interlocuteur privilégié des organisations internationales préoccupées par le respect des droits de l'individu.

	<ul style="list-style-type: none"> • Professeur honoraire de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) 	
37. Jeannot Mokili (Equateur)	<ul style="list-style-type: none"> • Président de l'ONG Grappe-Congo basée a Bruxelles 	<ul style="list-style-type: none"> • Politologue
38. Danielle Delame	<ul style="list-style-type: none"> • Docteur en Anthropologie • Musée Royale de l'Afrique centrale 	<ul style="list-style-type: none"> • Anthropologue
39. Stephane Marysse	<ul style="list-style-type: none"> • Professeur en économie du développement • Directeur du «center for development studies » de l'Université d'Anvers (UFSIA) • Président du Conseil d'administration de l'Institut Africain-Cédaf 	<ul style="list-style-type: none"> • Economiste
40. Jean-Claude Kita (Maniema)	<ul style="list-style-type: none"> • Vice –président de l'ONG grappe-Congo 	<ul style="list-style-type: none"> • Politologue
41. Bob Kabamba (Kasai Occidentale)	<ul style="list-style-type: none"> • Chercheur à l'Université de Liège 	<ul style="list-style-type: none"> • Politologue
42. Andre Shikayi (Kasai occidentale)	<ul style="list-style-type: none"> • Docteur en Science du développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Chercheur
43. Fabienne Hara	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de la région Afrique de ICG (International Crisis Center) 	<ul style="list-style-type: none"> • Politologue, spécialiste des pays des grands lacs
44. Hugue Leclercq	<ul style="list-style-type: none"> • Professeur Honoraire de l'Université de Louvain • Ancien conseiller économique de Mobutu 	<ul style="list-style-type: none"> • Economiste • Spécialiste du Congo, de l'économie informelle et des mines
45. Blaise Sary	<ul style="list-style-type: none"> • Docteur en Sciences politiques et diplomatique de l'Université de Kinshasa 	<ul style="list-style-type: none"> • Politologue
46. Marcellin Cishambo (Sud-Kivu)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en Droit 	<ul style="list-style-type: none"> • Juriste
47. Emmanule Tumangayi (Kasai-oriental)	<ul style="list-style-type: none"> • Président de l'ONG du groupe des sans-papier basée à Bruxelles en Belgique 	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant de la société civile
48. Carl Hans	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnaire de l'Union européenne • Spécialiste de l'Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Expert

2^e Partie

La Conférence Nationale **Souveraine**

Aujourd'hui, 31 ans après, c'est dans un climat de morosité et d'anxiété que nous commémorons cette date. En effet, chacun s'en aperçoit, la situation politique est tendue, la situation économique et sociale préoccupante : dérapage continu de la monnaie, hausse généralisée des prix, [...]

Depuis mon message du 30 juin 1990, à l'occasion du 30^e anniversaire de l'accession de notre pays à la souveraineté, une première étape très importante a été franchie dans la marche du Zaïre vers la 3^eme république, annoncée à la date historique du 24 avril 1990. Il s'agit du multipartisme intégral, instaure le 6 octobre de l'année dernière et aujourd'hui parfaitement accompli, puisque le pays compte à ce jour plus de 200 parti politiques reconnus.

Une seconde étape va s'ouvrir dans quelques jours, je parle la Conférence Nationale. Comme vous le savez, cette Conférence Nationale est le fruit et l'aboutissement d'une réflexion commune et elle a été préparée conjointement par le gouvernement, les partis politiques et les autres forces vives de la Nation. Événement dominant de cette période de transition, la Conférence Nationale l'est, sans aucun doute. Elle constitue, en effet, le lieu et le temps d'où naîtront la majeure partie des institutions qui auront à réagir à la troisième République.

Événement critique aussi que cette Conférence Nationale. En effet, si nous n'y prenons garde, elle pourrait se révéler le foyer d'oppositions vaines et stériles. Selon ce que nous en ferons, la Conférence Nationale accouchera d'une troisième République saine, vigoureuse et génératrice du développement, ou engendra une troisième république porteuse de germes destructeurs tels que les divisions, les guerres intestines, les règlements de comptes, qui la conduiront à sa déchéance.

...

Il me plaît ici de vous répéter une réflexion que je vous ai livrée lors de mon adresse du 30 juin de l'année dernière, à savoir que «si en 1960, notre pays était confronté à l'immatunité de ses dirigeants, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Instruits par les leçons du passé et fort des acquis accumulés 25 ans durant, nous sommes à ce jour capable de lucidité dans l'analyse et de sûreté dans le jugement... ». Aujourd'hui donc, nous comprenons tous très bien quelle chance immense la Conférence Nationale constitue pour le Zaïre de repartir sur un avenir meilleur. Il appartient à nous tous, acteurs de cette Conférence, de saisir cette chance historique et de la baliser au profit de notre pays et de nos enfants. Nous le pouvons, à une seule condition : que le cœur de chacun de nous déborde de patriotisme.....

Par conséquent, la remise en question et les critiques constructives de l'ordre ancien, dans lequel chacun de nous, à divers niveaux, s'est trouvé impliqué, ne devraient pas constituer une occasion d'affrontements et de combats singuliers entre les individus et les diverses fractions de notre peuple. Aussi, la Conférence Nationale ne peut se transformer en une arène où il y aurait des vainqueurs d'un côté et des vaincus de l'autre. L'autopsie de notre système politique a été maintes fois faites, dans l'ancien cadre du Parti-Etat et, personnellement, je me suis employé à faire, à plusieurs reprises, des autocritiques sans complaisance. Ce qui importe à présent, c'est de savoir pourquoi tant de bonnes idées du passé ne sont pas matérialisées.

Extraits du Message du Président

Mobutu

à la Nation à l'occasion du 31
anniversaire de l'indépendance.

Mbandaka, le 29 juin 1991

De la Conférence Nationale Souveraine au Dialogue intercongolais

*Evolutions du Contexte Politique*¹⁴

Le moment politique de la CNS

Après de faux départs, la conférence Nationale, qui va se proclamer «souveraine», entame réellement ses travaux le 6 avril 1992. Elle se clôture le 6 décembre. Ce grand moment de l'histoire politique congolais est donc (en regard de la longueur de la transition entre la deuxième République et une troisième République aujourd'hui toujours virtuelle) un assez bref moment : 8 mois exactement.

Le contexte politique dans lequel s'inscrit la CNS a des traits bien marqués, et –réduit à sa ligne de force- une configuration assez simple. Trois principales forces et trois grands acteurs dominent la scène :

1. La «mouvance présidentielle» (qui é l'époque se retrouve dans le cartel des Forces démocratiques unies), avec à sa tête le président Mobutu ;
2. L'«Union sacrée» (créé en juillet 1991) dont le *lider Maximo* est—que ses alliés/concurrents le veuillent ou non -Etienne Tshisekedi ;
3. L'Eglise Catholique que Mgr Monsengwo, archevêque de Kisangani, représente et conduit sur la scène politique, que cela plaise ou non à (toute) la hiérarchie ecclésiastique.

Caractérisons l'attitude et le rôle de ces trois forces dans le processus de mise en place et le déroulement de la CNS.

- 1er. C'est dès la fin avril 1990, lors d'une réunion tenue à Bruxelles, que des représentants de l'UDPS, principale composante de la future Union sacrée, et d'autres formations politiques opposées à Mobutu (parmi lesquelles le RPR de Laurent Désiré Kabila) réclament la tenue d'une Conférence nationale. S'y retrouveraient les «formations politiques ayant existé légalement ou *de facto* dans le pays avant la date du 24 avril 1990» ainsi que les «représentants indépendants de la Société Civile». Aux termes de la déclaration issue de cette réunion, la Conférence doit jouer le rôle d'une assemblée parlementaire et constituante, et sa première tâche sera la désignation du formateur d'un gouvernement provisoire.

Telle qu'elle est animée et conduite par Tshisekedi, l'Union sacrée de l'opposition va faire du gouvernement provisoire, plus que de la Conférence, le principal enjeu de la compétition politique.

Dans une déclaration publiée par le *Soft de Finance* le 31 octobre 1991, **Tshisekedi** réclamait d'ailleurs la mise en place d'un gouvernement de transition

¹⁴ Texte introductif de Gauthier de Villers de la Table ronde du 7 juin 2001.

« qui jugera de l'opportunité d'organiser une Conférence nationale ou trouvera une autre formule ».

Assez étrangement, l'Union sacrée ne paraît guère se préoccuper beaucoup de l'occupation du fauteuil présidentiel. Elle proclame que le président Mobutu, en mettant fin à la deuxième République et au règne du parti-Etat, a scié la branche (constitutionnelle) sur laquelle il était assis. Elle affirme que Mobutu, étant hors loi, est désormais hors jeu. Mais, elle ne fait rien, elle ne mobilise pas ses masses de partisans (qui paraissaient pourtant alors à Kinshasa fort disposés à envahir les rues) pour obtenir son départ. Elle ne saisit même pas l'occasion que lui offre l'expiration, le 4 décembre 1991, d'un mandat présidentiel.

- 2e. Mobutu veut réunir une commission constitutionnelle. Il ne veut pas la Conférence nationale. Amené à céder, il continuera à refuser que cette assemblée soit souveraine (pour lui, en effet, la constitution de la Deuxième République - amendée par une loi du 5 juillet 1990 - reste en vigueur), et il entendra limiter son rôle à l'élaboration d'un projet de constitution ainsi qu'à l'organisation (rapide) d'un référendum constitutionnel et d'élections aux différents niveaux.

Grâce à l'attitude inconséquente de L'Union sacrée, il opère progressivement un rétablissement politique : il se fait reconduire à la tête de l'Etat ; il reprend la présidence du MPR (du « MPR-fait privé ») en avril 1991 ; il nomme à la primature des hommes à sa convenance. Et surtout le Compromis politique global du 31 juillet 1992 restaure sa pleine légitimité en faisant de la présidence, aux côtés du Haut conseil de la République et du gouvernement, une « institution de la transition ». La Conférence nationale s'était proclamée solennellement souveraine le 5 mai, mais en vertu du Compromis elle accepte (ou plutôt on lui fait accepter car le compromis a été conclu et signé par des représentants de son bureau et de ses différentes plates-formes politiques mais en dehors du cadre même de l'assemblée¹⁵) de partager cette souveraineté avec le président Mobutu : aux termes du compromis, la défense nationale et la politique extérieure sont des « domaines de collaboration » entre les institutions de la transition, et le chef de l'Etat retrouve, en même temps que son intangibilité, sa prééminence dans l'ordre symbolique (« Le président de la République, Institution Suprême de l'Etat et symbole de l'unité de la Nation, doit être mis à l'abri de tout ce qui peut entamer son prestige et sa crédibilité pendant la période de transition »).

- 3e. L'Eglise catholique conçoit la Conférence nationale d'une tout autre manière que le font l'Union sacrée et le chef de l'Etat. L'« idéal » que lui assignent les évêques dans un texte du 27 janvier 1992 est celui d'une « grande palabre africaine ». Il s'agit de résorber et de surmonter les conflits au sein de la société en pratiquant une catharsis collective, en faisant tous ensemble un retour sur l'histoire du pays à travers un examen de conscience à l'échelle de la nation, de chacune des composantes, de chaque individu. Et il s'agit de parvenir, par consensus, à la « conversion » à de nouvelles valeurs, et à l'élaboration d'un projet de société.

¹⁵ Il est vrai que l'acte portant dispositions constitutionnelles relatives à la période adopte le 4 août en plénière par la CNS reprend dans ses grandes lignes (tout en l'infléchissant significativement) le dispositif juridique du Compromis politique global, mais l'adoption du second document a été évidemment pour le moins influencée par celle du premier.

Ainsi conçue, la Conférence nationale transcende la sphère du politique représentant le peuple selon les seules proportions de la majorité numérique et quantitative mais également selon les proportions qualitatives en références aux valeurs qu'on discerne déjà et à d'autres qu'on souhaite promouvoir et développer (...). La CNS n'est une arène de propagande électorale ni de conquête du pouvoir. C'est plutôt le lieu d'où doivent être sélectionnés les meilleurs pierres de fondation de la nouvelle société zaïroise ainsi que les nouveaux critères de jugement et de comportement ». Cette approche conduit les évêques à critiquer les décisions adoptées par la Commission préparatoire de la Conférence nationale concernant la composition de celle-ci ; ils jugent qu'elles font la part trop belle aux institutions publiques et aux partis politiques (à ce qu'ils appellent, audacieusement, la «classe politico-administrative») au détriment de la société civile (Conférence épiscopale : déclaration du 21 juin 1991).

Etienne Tshisekedi se consacrant entièrement à la conquête de la primature et au grand duel, ce combat de chefs qu'il a engagé avec Mobutu, l'Union sacrée, bon gré mal gré, étant entraînée à sa suite, le terrain politique de la CNS apparaît (relativement) délaissé par l'opposition «radicale» à Mobutu (en dépit de son poids numérique au sein de l'assemblée), en même temps qu'il n'est pas réellement reconnu comme légitime par la mouvance présidentielle. Alors que le président Mobutu n'y fera jamais acte de présence, Tshisekedi, lui, sera assidu aux réunions de la CNS, mais sans aucune fois y prendre la parole.

Réouverte, c'est-à-dire véritablement ouverte, après la marche des chrétiens de février 1992, ayant vu sa légitimité et sa nécessité confirmées par cette immense masse de marcheurs emmenée par des «communautés de base», des prêtres, des associations laïques de l'Eglise catholique, présidées par Mgr Monsengwo et ayant premier vice-président Joseph Ileo, le principal leader du parti démocrate et social-chrétien, la CNS se déroule sous la forte emprise du prélat de Kisangani.

L'enjeu (un enjeu) pour Mgr Monsengwo et pour l'institution qu'il incarne au sein du forum est la reconquête de la forme de magistère moral et des positions d'influence que l'Eglise catholique avait pu détenir avant que le régime Mobutu n'impose son hégémonie et sa vision du monde «païenne» du monde.

Au prix de l'escamotage des rapports des deux commissions dites «sensibles», Mgr Monsengwo mènera à bon port la CNS. Mais sans que celle-ci n'ait vu se conclure le consensus général, encore moins la grande réconciliation, aux quelles il appelait. Le président Mobutu a refusé de signer l'Acte constitutionnel de la transition adopté par la plénière le 4 août. Etienne Tshisekedi récuse le compromis politique global.¹⁶

L'«ordre constitutionnel» de la CNS, dès lors, ne prévaudra pas. Au lieu du Haut conseil de la République émanation et prolongement de la CNS, est mis en place, à partir d'un nouveau compromis politique entre une «opposition modéré» emmenée par Mgr Monsengwo et la mouvance présidentielle, un Haut conseil de la République-Parlement de transition au sein duquel s'impose une «troisième

¹⁶ Les politiciens congolais consultés lors cette étude affirment que Tshisekedi a participé aux négociations du compromis global et en avait adopté le principe.

force » qui procédera en juin 1994 à l'élection à la primature de Kengo wa Dondo. C'est la pure logique des rapports de force qui dicte, avant comme après la CNS, le déroulement de la transition. La position du président Mobutu a continué à se renforcer, grâce cette fois aux évolutions régionales (aux répercussions au Congo/Zaïre du génocide rwandais). L'Union sacrée de l'opposition radicale, toujours distraite des véritables enjeux par le miroir de la primature, toujours désemparée par la stratégie obscure de son *leader maximo* (« Moïse » mue en « sphinx »), a continué à s'affaiblir et à se diviser.

Aujourd'hui

Par Rapport au contexte dans lequel s'est déroulée la CNS, le paysage politique apparaît complètement bouleversé. Ce bouleversement n'est pas seulement le résultat des guerres et des rebellions, mais aussi celui du processus de décomposition du champ politique que le blocage et le dévoiement de la « transition démocratique » ont entraîné.

Que sont devenues les trois grandes forces dont les relations déterminait le jeu politique en 1992 ?

- 1er. Avec la disparition du président de la deuxième République, on ne plus parler d'une « mouvance mobutiste ». Il faut à une mouvance une puissance d'attraction. Les anciens « mouvanciers » ne l'ont plus. Ceux qui furent barons, vassaux, alliés, clients de Mobutu se retrouvent aujourd'hui dispersés sur tout l'échiquier politique : aux cotes du régime de Kinshasa, au sein des rebellions, dans l'opposition intérieure non armée ou celle de la diaspora.
- 2e. En avril 1997, Tshisekedi proclame la dissolution de l'Union sacrée. En fait, celle-ci s'était déjà disloquée l'année précédente. Et il n'y aura pas de reconstitution d'un front d'opposition face à Laurent Désiré Kabila. Tshisekedi continue à se réclamer de la légitimité instituée par la CNS, mais son attitude est purement instrumentale : seule l'intéresse la décision par laquelle cette assemblée l'a nommé à la primature et a conforté par là son statut de *leader maximo*, un statut qui, aujourd'hui, ne lui est, très généralement, plus reconnu. L'UDPS elle-même, depuis 1996, n'a cessé de se déchirer et de se diviser. En juin 2000, Bossasi Epole, qui se dit président national de l'UDPS/CREP/DHF, dénombreait huit formations se réclamant du sigle UDPS. Ce fractionnement, dans ce cas, comme dans celui d'autres mouvances politiques, correspond dans une large mesure aucune logique régionale ou ethnico-régionale. L'UDPS-Tshisekedi, au fur et à mesure de son démantèlement, se replie sur son réduit luba-Kasai.
- 3e. L'Eglise catholique apparaît affaiblie¹⁷. Elle a pâti politiquement du discrédit que son rôle dans la nomination de Kengo a jeté sur Mgr Monsengwo dans de larges secteurs de l'opinion. Et d'autres part, avec Mgr Marini à sa tête, l'Eglise du Christ au Congo se montre entreprenant sur le plan politique : C'est elle qui semble avoir été la principale animatrice de la Consultation nationale organisée au début 2000 par les chefs des confessions religieuses.

¹⁷ NDLR : Il est intéressant de noter que les « hommes du pouvoir » à Kinshasa aujourd'hui sont à majorité protestante.

On avait assisté au début de la « transition démocratique » un certain développement du politique en tant qu'instance de représentation, d'organisation, de mobilisation de forces sociales. Mais très vite on observera une involution et dégénérescence de cette dynamique, une nouvelle restructuration du champ politique.

Les revendications portées par plusieurs formations politiques concernant la fédéralisation du pays ou une décentralisation conséquente se sont dégradées en mobilisations identitaires (« originaire » versus « non-originaire »), en même temps que, plus positivement, le débat politique entre unitaristes et fédéralistes a pu sembler progressivement dépassé du fait de la réalisation (sur papier) d'un large consensus autour d'une formule constitutionnelle conférant une substantielle autonomie aux provinces.

Bien avant même que la chute et puis la mort du président Mobutu n'aient privé les « forces du renouveau » d'un bouc émissaire mobilisateur et unificateur, la bi-polarisation, tant invoquée, du champ politique était devenue une fiction. Le « vagabondage » politique, la formation d'alliances « contre-nature » (ainsi, au début de 1995, entre l'opposition radicale et une partie de la mouvance présidentielle contre Mgr Monsengwo et Kengo), l'apparition de la « troisième voie », de tels facteurs ont concouru à créer dès la période de transition démocratique une extrême confusion politique et à détourner des engagements partisans une population découragée et désarmée.

Les deux processus de rébellion-invasion (ou d'invasion-rébellion) n'ont fait qu'aggraver la confusion. Et la mesure de suspension des activités des partis politiques édictées par L.D. Kabila à contribuer à la déliquescence du système politique.

L'on peut s'interroger sur la persistance de véritables partis politiques (de formations ayant un programme, des militants, une certaine base sociale ou sphère d'influence). Les partis existants aujourd'hui apparaissent relever tous de catégories des « partis-directoires ». Et nombre des leaders de ceux-ci sont avant tout des « entrepreneurs politiques », cherchant à intéresser des « actionnaires » et à mobiliser, plutôt que les militants de quelque cause, des réseaux de dépendances et de clients, en vue d'une participation au pouvoir et à ses privilèges. Les « partis alimentaires » dont on parlait au début des années 90 constituent la forme la plus grossière du phénomène puisqu'il ne s'agit que d'aller grossir les rangs d'une clientèle, que d'entrer dans une « mouvance ». Mais il y a des entrepreneurs politiques qui, par le simulacre de parti, modifient la configuration du système politique et se taillent en nom propre une place au pouvoir. Le modèle est peut-être à cet égard celui fourni par l'AFDL en octobre 1996 sous la forme de l'union entre quatre « partis » forgés de toutes pièces pour la circonstance ou consistant en une réanimation de petites structures politico-militaires et trafiquantes qui avaient été constitués dans un autre contexte.

Dans la perspective du Dialogue intercongolais, le problème de la sélection des partis ayant une certaine consistance politique et de représentants de la société civile (celle-ci s'étant affaiblie, embourbée, divisée) se pose avec encore plus d'acuité que ce n'était le cas en 1991-1992 dans le contexte de la CNS. Et un consensus devrait être d'autant plus difficile à dégager et à mettre en œuvre que, cette fois, sont aussi à la « palabre » les mandataires de rébellions armées qui, quelle que soit leurs intentions, auront bien de la peine à desserrer l'emprise de leurs « alliés » étrangers.

Caractéristiques et déroulement de la CNS¹⁸

La Conférence nationale du Zaïre, dite Conférence nationale souveraine (CNS), se sera déroulée en plusieurs phases, marquées par des faits ou des événements divers. Trois séquences principales s'en dégagent donc : la convocation, la composition, puis le déroulement.

Convocation

Sous cette rubrique de la convocation, on peut ranger les débats autour de l'acte de convocation, du statut juridique et de la mission politique de la CNS, ainsi que les querelles et controverses qui ont émaillé l'ouverture de ces assises.

Ouverture et querelles inaugurales

Convoquée d'abord pour le 29 avril, puis pour le 10 juillet et ensuite le 31 juillet, la Conférence nationale débutera finalement le 07 août 1991 dans une euphorie générale. Inaugurée par le Premier ministre Mulumba Lukoji devant un parterre de notables, une multitude de délégués de Kinshasa autant que ceux des autres régions du pays, la conférence était ressentie par la population zaïroise comme un moment privilégié et déterminant de son histoire passée et future¹⁹. Un moment, une occasion unique de sortir de la dictature pour embrasser la démocratie, et pour sceller la réconciliation nationale. Toutefois, aussitôt mise en orbite par la cérémonie d'inauguration, la conférence nationale va buter sur une série de querelles, portant notamment sur la constitution du Bureau provisoire, sur les quotas de délégués et la validation des mandats.

Elections du Bureau de la CNS

Dès l'inauguration, le Premier ministre Mulumba Lukoji avait réussi à imposer un choix de bureau en se basant sur l'âge ; ainsi, le président devait être le délégué le plus âgé, tandis que ses adjoints seraient la plus jeune femme et le plus jeune homme de l'assemblée. La combinaison de ces critères produisit le 12 août un Bureau provisoire présidé par Kalonji Mutambay (doyen d'âge²⁰, pasteur de l'Eglise presbytérienne, ancien président de l'Assemblée nationale), assisté par deux adolescents : Muadi Kabongo (écolière) et Wa Za Banga (écolier aussi).

Mais très rapidement, le présidium ainsi constitué s'avéra incapable de diriger les débats de cette ampleur, et le Bureau provisoire de la Conférence fut l'objet de vives contestations de la part de l'opposition regroupée au sein de l'Union Sacrée qui, le 20 septembre 1991, finit par suspendre sa participation à la conférence, à cause de « *l'incapacité notoire du Premier Président du Bureau Provisoire, M. Kalonji Mutambayi, dans la direction des débats* »²¹.

Finalement, lorsque reprirent les travaux de la conférence nationale, Kalonji Mutambayi présenta officiellement sa démission au cours de la séance plénière du 15 novembre 1991, alors que la Société civile présenta officiellement la candidature de Mgr Monsengwo pour présider

¹⁸ Texte introductif de Dieudonné Wamu pour la table ronde du 7 juin 2001.

¹⁹ Voir I. NDAYWEL à NZIEM, *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Bruxelles, Duculot, 1998, pp.772-783.

²⁰ Kalonji Mutambay n'était pas le doyen absolu, parce qu'il y avait dans l'assemblée un chef coutumier plus âgé que lui; mais ce dernier avait été jugé 'inapte' en fonction de son état de santé.

²¹ MOSI Mutu, L'an I d'une conférence qui tient bon, dans *La Référence Plus*, du 06 août 1992.

cette assemblée. Et ce dernier fut élu président du Bureau provisoire à la séance plénière du 11 au 12 décembre 1991, séance houleuse de plus de 20 heures présidée par le ministre de l'intérieur d'un nouveau gouvernement, Mandungu Bula Nyati. Au décompte des voix, Mgr Monsengwo recueillit 1497 voix (soit 65 % des suffrages) contre 767 (soit 33 %) pour son adversaire Kanku wa Mulamba, 'photographe' présenté comme dirigeant d'une secte indigène et soutenu par le pouvoir. Les autres membres du Bureau furent élus dans les jours suivants²².

Composition

A la fin de ses travaux le 18 juin 1991, la Commission préparatoire avait fixé le nombre de participants à 2.850 délégués répartis comme suit : 1.100 pour la société civile, 900 pour les partis politiques, 750 pour les institutions publiques, et 100 personnalités invitées à des titres divers. **Contrairement à ces prévisions, le nombre de conférenciers à l'ouverture s'élevait à 3.485.** L'opposition contesta aussitôt ce surplus de délégués et exigea du gouvernement une clarification par la revalidation des mandats, sous les auspices d'une commission tripartite composée des représentants du Pouvoir, de l'Union sacrée de l'opposition, puis de la Société civile. On compta ainsi 1.620 délégués de la société civile (au lieu de 1.100), 885 pour les partis politiques (au lieu de 900), 794 pour les institutions publiques (au lieu de 750), 76 invités (au lieu de 100), et 110 représentants des groupes religieux (non prévus). Le surnombre venait donc de la société civile (dont plusieurs listes concurrentes apparurent) et des institutions publiques ; tandis que les partis politiques et les invités étaient sous-représentés.

Le cas de ce qui fut appelé la Société civile suffit pour expliquer les manœuvres et enjeux de cette sur-représentation à la conférence nationale. Représentée à la CNS par les Eglises, les associations civiles, les syndicats, les organisations estudiantines, les ONG, etc, la société civile fut très active durant la CNS, et sa présence se fit sentir tant lors des débats sur la convocation de la CNS que durant le déroulement de ces assises ; c'est elle qui proposa la candidature de Mgr Monsengwo pour présider ces assises. Néanmoins, cette société civile n'était pas homogène. Une grande partie de ses représentants s'était réunie autour du Docteur Elias Numbi (de l'Ordre des médecins), et a rejoint les rangs de "*l'Union sacrée de l'Opposition*" constituée par un cartel de partis politiques. Devant la radicalisation de cette société civile, le pouvoir essaya d'affaiblir ce noyau de résistance en multipliant le nombre des associations, pour les faire participer à la CNS pour le compte de la société civile²³. De ces manipulations politiques et de l'imbroglio autour de la représentation à la CNS naîtra une autre organisation de la "société civile" dite "neutre et apolitique" autour de Bongombe Bohulu, un fervent adepte du mobutisme.

²² Président: Mgr Laurent Monsengwo; 1^{er} vice-président: Joseph Ileo Songo Amba; 2^e vice-président: Victor Mulongo Mukalay; 1^{er} secrétaire rapporteur: Félicien Tshibangu Kalala; 2^e secrétaire rapporteur: Kibandja Kamala; 3^e secrétaire rapporteur: Bakatubingana Tshisuabantu; 9 scrutateurs à raison de 3 par composante de l'Assemblée.

²³ Parmi ces associations, les plus en vue furent les associations féminines dont : les "*Moziki Cent kilos*", les "*Mamans soutiens du MPR*", les "*Mamans AFECOZA*", l'Association des "*Mamans chrétiennes*", etc. Le 21 juin 1991, alors que la société civile du Docteur Numbi se réunissait au Palais du peuple, ces femmes marchèrent devant le palais pour réclamer 30% de représentativité à la CNS tout en brandissant et proférant des slogans typiques du MPR (voir *La Référence*, 02 juillet 1991).

Quant aux institutions publiques, elles furent essentiellement représentées par des fonctionnaires de l'Etat, acquis au pouvoir en place et généralement recrutés sur des bases clientélistes, tandis que les partis politiques étaient représentés tant par les membres de l'opposition que par des membres des partis satellites du MPR. Les "invités", eux, étaient des anciens premiers ministres et des personnalités choisies par le gouvernement. Il aura fallu attendre le redémarrage de la conférence sous une autre autorité politique pour départager les protagonistes sur cette question du gonflement des effectifs. Car, dans l'entre-temps, une commission *ad hoc*, dirigée par le général Kalume, avait procédé à une identification et validation des mandats suivant les quotas décidés par la Commission préparatoire. Avant donc de procéder au vote des membres du Bureau provisoire, la Commission a pu rétablir la composition de la conférence suivant les quotas préétablis par la commission préparatoire.

Déroulement

Au vu des faits et du comportement des acteurs, on peut résumer le déroulement de la Conférence nationale du Zaïre en quatre phases, ponctuées chacune par des événements particuliers qui ont chaque fois entravé ou suspendu le déroulement des travaux :

1. le départ, marquée par le retrait de l'USOR, suivie par l'Eglise catholique ;
2. la confrontation, marquée par la suspension de la CNS par le gouvernement Nguz ;
3. le massacre des Chrétiens et la relance de la CNS ;
4. les débats de politique générale et l'élection d'un Premier ministre.

1^{ère} séquence : l'USOR refuse de participer

La première phase de la conférence nationale est marquée par le refus de l'USOR, suivie de l'Eglise catholique, de participer à la conférence nationale. Les raisons évoquées, on l'a vu, étaient liées à l'incompétence du Bureau provisoire et au surnombre des délégués. Mais ici aussi, il faut faire une distinction entre les versions officielles des faits et leur réalité. Car, si l'opposition et l'Eglise catholique ont avancé des raisons évidentes pour se retirer de l'assemblée, il faut noter que dans l'entre-temps les partis et associations membres de l'USOR, ainsi que l'Eglise catholique, ont tenu une conférence parallèle au Centre catholique Nganda (l'Eglise n'y était pas associée officiellement mais elle y était bien présente) pour mettre en place une stratégie commune afin, d'une part, de neutraliser le Bureau provisoire pour le remplacer par un autre, élu par les délégués (et que présiderait Mgr Monsengwo s'entend) ; et d'autre part pour arracher au pouvoir un maximum de prérogatives. De l'autre côté, les FDU, le Bureau provisoire et le gouvernement multipliaient aussi les conciliabules informels²⁴ durant lesquels ils cherchaient des moyens de contourner les exigences de l'opposition. Bref, la conférence nationale officielle avait ses pendants ou concurrents informels qui en influençaient fortement le déroulement.

Ces manœuvres, connues de tous, peuvent en partie expliquer les scènes de pillages qui vont survenir en septembre 1991. Les gens attendaient des solutions à leurs problèmes à l'issue de

²⁴ Du côté du pouvoir, ces conciliabules étaient l'occasion de distribuer des liasses de monnaie aux délégués favorables à la famille politique présidentielle; tandis que l'opposition et l'Eglise catholique parvenaient aussi à un accord informel qui les fit revenir à la conférence nationale (voir Ph. B. KABONGO MBAYA, *Les Eglises et la lutte pour la démocratie au Zaïre, dans Belgique/Zaïre. Une histoire en quête d'avenir*, (Cahiers Africains n° 9-10-11), Paris, L'harmattan, 1994, p.173).

cette conférence : les uns espéraient des meilleurs salaires, les autres espéraient recouvrer leurs mises perdues dans les jeux d'argent qui ont dominé le premier semestre de 1991 (*Bindo Promotion, Nguma Promotion, Super Longindo, Panier de la Ménagère, etc*) et que l'opinion attribuait à une escroquerie couverte par des proches de Mobutu. Constatant donc que la conférence nationale tant espérée et réclamée s'enlisait, les militaires déclenchent des pillages systématiques les 21 et 22 septembre, rejoints aussitôt par les civils. Ces scènes de pillages, qui ont mis à sac l'appareil économique du pays, en particulier à Kinshasa et Lubumbashi, vont néanmoins insuffler une autre impulsion à la vie politique nationale. C'est ainsi que, à la faveur de plusieurs remue-ménages et de cinq changements de gouvernements en trois mois, la conférence nationale put reprendre réellement en décembre 1991. Un redémarrage marqué par l'élection d'un nouveau Bureau provisoire, présidé par Mgr Monsengwo et dominé par les membres de l'opposition.

2^e séquence : suspension de la CNS

La CNS avait à peine redémarré et d'installer son Bureau, qu'elle vint buter sur d'autres obstacles. Les partisans de Mobutu, ayant été battus à presque tous les scrutins relatifs à la désignation des membres du présidium provisoire, vont à leur tour contester la répartition et la représentativité "régionale" des délégués à la CNS. Ce fut le fameux critère "géopolitique", porté et défendu bec et ongles par Nyamuisi Muvingi, alors ministre du gouvernement Nguz. Le 18 janvier 1992, la même plénière vote une motion annulant une décision du ministre de la Justice concernant le magistrat Lusambo Mpanda, devenu dans entre-temps Président de la Commission de litiges et recours de la CNS. L'occasion est fort belle pour le Premier ministre Nguz, qui trouva là un prétexte pour suspendre les travaux de la CNS le 19 janvier 1992. Raisons officielles : « *la violation par le bureau des prérogatives du Gouvernement, la tentative de coup d'Etat militaire commandé par l'Union sacrée et le nombre trop élevé des conférenciers pour lesquels l'Etat dépense trop d'argent* »²⁵.

3^e séquence : Massacre des Chrétiens (16 février 92)

Devant l'intransigeance du gouvernement Nguz face à cette suspension de la CNS, les différents corps sociaux "acquis aux changements" vont se relayer depuis le 19 janvier 1992 pour protester contre la fermeture de la CNS et réclamer sa réouverture. Mais l'initiative la plus consistante viendra des chrétiens de Kinshasa, regroupés dans un Comité de Coordination des Laïcs, qui décida d'organiser une "Marche de l'espoir" le 16 février 1992, en vue de la reprise immédiate et inconditionnelle de la CNS. Les membres de ce comité furent pour la plupart des conférenciers appartenant à la composante société civile, et quelques membres de partis politiques de l'opposition²⁶. La marche, même si elle n'a pas reçu une approbation officielle d'une quelconque hiérarchie ecclésiale, va néanmoins continuer à s'organiser sous la bannière des confessions religieuses. Averti par lettre de l'organisation de cette marche pacifique, le Gouverneur de la ville de Kinshasa s'y opposa en arguant la non-existence légale de ce Comité

²⁵ MOSI Muntu, 'L'an 1 d'une conférence nationale qui tient bon', dans *La Référence Plus*, 06/08/1992. Pour étayer cette accusation de "tentative de coup d'état", le pouvoir imagina un scénario ridicule et facile à débusquer: le 22 janvier (soit 3 jours seulement après la décision de suspension de la CNS), 7 soldats du camp CETA, appuyés par des recrues, assiègent les locaux de la Radio-Télévision nationales; le pouvoir amplifia et médiatisa fortement cette prétendue tentative de coup d'état (selon toute vraisemblance pour détourner l'attention de la CNS), et incrimina quelques représentants de l'Opposition d'alors, dont Thambwe Mwamba (UDI) et Fernand Tala-ngai (Rassemblement des Libéraux progressistes). Finalement tous les inculpés seront officiellement "graciés".

²⁶ L. NGOMO OKITEMBO, *op. cit.*, p.337.

de coordination dans la ville. Les organisateurs y vinrent donc de leur propre initiative, et la marche mobilisa plusieurs milliers de personnes au sortir des offices religieux dominicains. Les manifestants obéirent au mot d'ordre des organisateurs : non-violence, pacifisme, discipline ; seuls des cantiques religieux furent entonnés, et des bougies, Bibles ou chapelets furent les seuls objets aux mains des manifestants. Malgré cette bonne ambiance, le gouvernement Nguz préféra réprimer violemment la marche. Bilan : 17 morts de source officielle, 32 morts selon la Ligue zaïroise des droits de l'homme, et 49 morts d'après Médecins sans Frontières ; sans compter les nombreux blessés, les arrestations et tortures, etc. Ce massacre fut unanimement condamné par l'opinion nationale et internationale. Du côté du pouvoir, le gouvernement et les dirigeants de la ville tinrent un même langage ; ils condamnèrent les organisateurs de la marche et rendirent responsables quelques jeunes prêtres catholiques « *en mal de politique et de subversion qui porteront dans leur conscience la mort de ces manifestants* ». Du côté de l'Eglise catholique, principalement incriminée par le gouvernement alors même qu'elle n'avait pas appuyé officiellement la marche, le ton était à la réprobation générale²⁷. Le 19 février, le Cardinal Etsou, archevêque de Kinshasa, publia à son tour dans l'agence D.I.A une déclaration dans laquelle il condamnait sans ambages les brutalités et la répression de la marche²⁸. L'opposition politique ne resta pas en laisse ; revigorée par les condamnations internationales du massacre et les nombreux appels en faveur de la poursuite des travaux de la CNS, elle embraya dans la même direction. Pour finir, le pouvoir politique, fort affaibli et de plus en plus isolé tant au plan national qu'international après ces événements tragiques, dut lâcher du lest, et la CNS put reprendre son cours le 06 avril 1992.

Cette reprise des travaux sera marquée par :

1. l'adoption d'un règlement d'ordre intérieur le 18 avril ;
2. la mise en place du Bureau définitif dès le 20 avril
3. la réaffirmation du caractère souverain de la CNS le 05 mai (déjà proclamée lors de l'adoption du ROI) ;
4. débats de politique générale.

4^e séquence : Débats de politique générale, et élection du Premier ministre

La partie la plus substantielle des travaux de la CNS sera constituée de ce que l'on a appelé "débat de politique générale"; c'est là que les délégués ont pu toucher à des questions de fonds relatives aux institutions étatiques et à la société zaïroise en général. A cet effet, les délégués ont été répartis en plusieurs commissions, chacune chargée d'examiner un aspect précis de la vie socio-politique nationale. Au total, 23 commissions ont ainsi été instituées pour analyser et approfondir les éléments fournis par 550 déclarations de politique générale enregistrées du 07 mai au 12 juin 1992 ; dans le rapport final²⁹, ces commissions ont été regroupées en cinq grandes catégories :

- 1) commissions à caractère politico-juridique ;
- 2) commissions à caractère socio-culturel ;
- 3) commissions à caractère économique-financier ;
- 4) commissions à caractère technique ;

²⁷ cité par P. De DORLODOT, « *Marche d'espoir* ». Kinshasa 16 février 1992. *Non violence pour la démocratie au Zaïre*, Paris, Groupe Amos – L'Harmattan, 1994, p. 208.

²⁸ *Ibid.*, p.209.

²⁹ voir KINKELA Vi Kans'y, Rapport final des travaux de la CNS, dans *Zaïre-Afrique*, (n° 273), mars 1993, particulièrement la III^e partie (pp.155-193) consacrée aux travaux des commissions.

5) commissions sensibles³⁰ :

Toutefois, malgré l'intense travail de fond qui a été mené au sein de ces commissions, la question du partage du pouvoir va continuer à agiter les esprits et à perturber le déroulement de la CNS. Ainsi en sera-t-il en particulier du débat autour de l'élection d'un Premier ministre chargé de conduire la période dite de transition. Mobutu, par ses fidèles présents à la CNS interposés, tenait à préserver le choix ou la désignation du Premier comme une prérogative présidentielle ; tandis que la majorité des délégués à la CNS voulait que ce choix soit opéré par vote au sein de cette assemblée.

Pour comprendre la tension qui prévalut à cette occasion sur le poste de Premier ministre, il faut tenir compte de deux facteurs politiques déterminants :

1. Le premier relevait de la politique interne : depuis que 'l'opposant' Tshisekedi avait été démis du poste de Premier ministre par Mobutu à cause de la question de la signature de l'acte de nomination, et fort de l'esprit qui s'était dégagé des négociations informelles (parce que non juridiquement ou formellement instituées) entre pouvoir et opposition lors des "Accords du Palais de marbre", il était acquis que le Premier ministre devait être issu des rangs d'une certaine opposition (celle qui se voulait 'radicale'). Par conséquent, et malgré les débauchages opérés au sein de cette opposition, les autres premiers ministres nommés par Mobutu (Mungul Diaka et Nguz) avaient été fortement contestés par l'opposition et une grande partie de la Société civile.
2. Le deuxième facteur était d'ordre externe : le mimétisme et les pressions. D'une part, presque toutes les conférences nationales tenues en Afrique jusque là ont débouché sur la désignation d'un Premier ministre en vue de conduire la transition ; c'était souvent des personnalités supposées compétentes et honnêtes (dont des anciens fonctionnaires internationaux, comme Nicéphore Soglo au Bénin ou André Milongo au Congo-Brazzaville, tous deux anciens fonctionnaires de la Banque Mondiale). Le choix de ces chefs des exécutifs avaient pour conséquences une réduction stricte des prérogatives des Chefs d'Etat en place pendant la transition ; et les délégués à la CNS zaïroise voulaient bien suivre ce schéma. D'autre part, vu la gestion du passé et les personnalités qui émergeaient de ces élections, plusieurs bailleurs des fonds occidentaux voulaient bien voir réduites les pouvoirs et attributions d'un Chef comme Mobutu dont la gestion des affaires (en particulier des caisses) publiques étaient décriée partout, en lui enjoignant un Premier ministre assez fort jouissant d'une grande autonomie de gestion.

Etienne Tshisekedi fut élu à ce poste le 15 août 1992, avec plus de 70 % des suffrages exprimés. Un Parlement de transition, chargé de surveiller le déroulement de cette transition fut aussi mis en place, et un nouvel ordre constitutionnel fut adopté pour la période de transition³¹.

Mais comme toutes ces décisions importantes furent prises finalement dans un contexte de vive tension et de luttes de pouvoir, la CNS zaïroise dut fermer se clôturer de façon abrupte, sans plus approfondir plein d'autres questions inachevées ou restées en suspens. En effet, le choix d'un Premier ministre et l'acceptation de son gouvernement par la CNS a occasionné

³⁰ Pour les détails et la liste exhaustive de ces commissions, voir : G IWELE, *Mgr Monsengwo, acteur et témoin de l'histoire, op. cit.*, p.136

³¹ Voir E. WAMBA dia WAMBA, *Zaïre: from the National Conference to the Federal Republic of the Congo*, in *Development Dialogue*, (n°2), 1995, pp. 132-141.

« l'escamotage » de quelques débats de fonds, dont notamment l'audition des rapports des deux commissions dites sensibles : celle relatives aux assassinats politiques et aux biens mal acquis. Aussi la fin de la CNS était loin de satisfaire beaucoup de zaïrois qui en attendaient autre chose de plus que ce qu'ils avaient vu jusque là.

Conclusion

Du point de vue du déroulement factuel

En analysant ces faits, on retiendra que les discours officiels de la CNS ont été fortement limités par le poids de l'informel et le double langage qui en auraient constitué les caractéristiques déterminantes dans le comportement et les attitudes des acteurs en présence.

La bipolarité entre Pouvoir↔Opposition a fonctionné à merveille suivant ce schéma ; même si certains corps se déclaraient officiellement neutres (Armée, Présidence de la République, Eglises, etc), tous étaient acquis à l'un ou l'autre camps. Ainsi, si le gouvernement Nguz et le MPR affirmaient leur soutien à Mgr Monsengwo dans la direction de la CNS ; et si les FAZ³², par la voix de leur chef d'état-major général, le général Mahele Bokungu, se déclaraient officiellement observer la neutralité ; les responsables de ces différents corps se réunissaient en marge des travaux de cette conférence pour adopter des stratégies communes et recevaient des ordres communs en vue de torpiller leurs protagonistes du camp adverse, à savoir l'Opposition et certaines franges importantes de la Société civile. Les retraits successifs de certaines délégations, le massacre des chrétiens, l'élection de Tshisekedi, etc, auront été autant d'événements marquants à travers lesquels cette double bipolarité s'exprimera au grand jour : Pouvoir *versus* Opposition en vue du pouvoir, l'officiel *versus* l'informel comme modes de régulation politique.

Du point de vue symbolique

On a souvent dit que les conférences nationales africaines, chargées d'exorciser le passé et de baliser l'avenir, auront été des défouloirs publics, en laissant les gens exprimer librement et de façon spectaculaire, voire folklorique, des faits qui leur tenaient à cœur. A cet effet, certains ont estimé que les conférences nationales jouaient avant tout une fonction "logothérapique", c'est-à-dire une fonction de "guérison par le verbe" en laissant les citoyens vider les sacs pour panser leurs plaies³³. On pense notamment à l'exercice ou à la pratique de "déballages" qui a particulièrement marqué les conférences du Congo-Brazzaville, puis celles du Togo et du Zaïre. Jamais en Afrique on n'a vu les gens s'exprimer aussi librement, avec autant de verve mais aussi de passion. Là aussi, on ne peut s'empêcher d'en déplorer les risques de débordements, notamment lorsque la CNS voulut se transformer en une sorte de tribunal populaire, dont on a vu les limites dans d'autres pays (n'importe qui pouvait accuser n'importe qui, sans le moindre souci de prouver les accusations proférées, et beaucoup de « criminels » pouvaient se déclarer blanchi pour n'avoir pas été mis en cause à la CNS). Si la CNS se voulait avant tout une occasions de sceller la réconciliation nationale, par le pardon et la réintégration des "coupables" - et cela explique que la dimension religieuse y ait été fort prégnante³⁴, à la différence des autres conférences nationales africaines, celle du Zaïre ne vit

³² Sur l'attitude des FAZ, voir E. WAMBA dia WAMBA, *art. cit.*, p.134. Voir aussi le Mémoire des FAZ, adressé à Mgr Monsengwo, président de la CNS, dans lequel les militaires défendent le camp présidentiel qu'ils estimaient défavorisé ou desservi par le prélat : dans *Tempête des Tropiques*, cité par G. IWELE, *op. cit.*, pp. 179-188.

³³ F. EBOUSSI BOULAGA, *op. cit.*, pp. 151-152.

³⁴ Comme ce fut le cas spectaculaire de la conférence nationale du Congo-Brazzaville, qui se termina par une cérémonie rituelle de lavement des mains dans les eaux du fleuve Congo pour indiquer que le peuple s'était réconcilié avec lui-même et se débarrassait ainsi des tares du passé. La réconciliation congolaise sera de courte durée on le sait. Mais au Zaïre elle n'eût tout simplement pas lieu.

point le chef de l'Etat se déplacer pour se joindre aux conférenciers, et le Maréchal Mobutu ne s'inscrivit pratiquement pas dans le schéma de cette CNS qu'il dédaigna complètement.

Pour finir, on l'a vu, la conférence nationale s'autoproclama souveraine à la grande joie de beaucoup de délégués et d'une grande partie de la population. Mais cette simple proclamation suffisait-elle pour que cette assemblée soit réellement souveraine ?

Evolution du Contexte politico-sociale de la CNS au dialogue Intercongolais³⁵

BERCI a réalisé le 20 août 1992, lors de la plénière de la Conférence Nationale Souveraine, un sondage auprès de 615 conférenciers. Sur 1500 questionnaires distribués par les hôtes, 615 fiches nous ont été retournées. Près de 25% de l'ensemble des conférenciers ont donc été interrogés. Parmi nos répondants,

- 31% provenant des Institutions publiques,
- 22% des partis politiques,
- 37% de la société civile, et
- 10% non pas précise leur affiliation.

La majorité de nos répondants (91%) était des hommes, et seulement 9% étaient du sexe féminin. En ce qui concerne leur niveau d'étude,

- 62% des conférenciers que nous avons interrogés était d'un niveau universitaire,
- 20% déclarent avoir fait au moins des études secondaires, et
- 18% était d'un niveau d'études inférieur au niveau secondaire.

Dans le souci d'une information plus riche et détaillée, les résultats de ce travail est présenté avec ceux des enquêtes BERCI précédentes effectuées dans la ville de Kinshasa et les résultats des sondages BERCI réalisées depuis 1991 à avril 2001³⁶. ***Dans cette étude, nous constatons des différences sensibles entre les mouvements d'opinion qui traversent la salle du Palais du Peuple pendant la CNS et les tendances enregistrées depuis août 1991 à travers la ville de Kinshasa.***

La représentativité des participants de la CNS

Les résultats de notre enquête semblaient démontrer que la représentativité des grandes formations politiques ne coïncidait pas avec les résultats glanés sur le terrain lors de ces douze derniers mois. L'UDI gagne près de 4% et conforte son assise au sein de la Conférence Nationale. On note que le MPR obtient un score de 15.77% à la CNS contre un score de 5.12% dans la ville de Kinshasa, et par conséquent prend la deuxième place. Par ailleurs, L'UDPS baisse sensiblement avec son score de 26%, tandis que le PDSC avec son score de 9% prend la troisième place.

A la lecture des ces résultats, seule une tripartite UDPS/PDSC/Udi obtient plus de 50%, alors que dans la ville de Kinshasa, L'UDPS jouit d'une écrasante majorité. En outre, Il est intéressant de noter que ***lors des débats nombres de Conférenciers issus de la composante « parti politique » apporte délibérément leurs voix aux grandes formations au détriment de leur propre parti.***

³⁵ Cette section reprend les différents sondages politiques réalisés par BERCI de 1991 à ce jour.

³⁶ L'enquête d'avril 2001 est une enquête réalisée spécialement pour ce rapport.

Les perceptions politiques au moment de la CNS

Le choix des hommes

En ce qui concerne les présidentiables, à l'instar des tendances observées pour les Partis politiques, on constate une nette évolution du score du Président **Mobutu** qui obtient près de 18% des suffrages contre 31% à Monsieur **Tshisekedi**. Néanmoins, en cas d'adoption d'un régime parlementaire (57,2%), on assisterait à une élection au second degré qui laisserait les chances intactes au Président **Mobutu**. Dans cette étude, on constate les percées de Monsieur **Thambwe** et **Kanza** qui se positionne peu à peu en acteurs incontournables dans le jeu des alliances politiques.

Dans la course à la primature, Monsieur **Tshisekedi** jouissait d'une confortable avance sur les autres candidats par rapport à l'opinion kinoise, le leader de l'UDPS renforçait son score au sein de la CNS, contrairement à son Parti. La deuxième place de Monsieur **Kanza**, démontrait la capacité de mobilisation spontanée des Conférenciers proches du MPR qui semblaient avoir trouvée dans la personne du professeur un candidat crédible. Dans les données à prendre en compte, cette enquête démontrait que :

- la majorité des conférenciers (42%) pensaient qu'une cohabitation entre Monsieur Tshisekedi et le président Mobutu était impossible contre 38% qui pensaient le contraire, et 20% des conférenciers qui ne savaient pas ;
- 56% des conférenciers faisaient confiance en Tshisekedi pour résoudre les problèmes qui se posait au Zaïre à l'époque.

Néanmoins, tout en votant le leader charismatique de l'UDPS près de 55% des personnes interrogées envisageait la présence du Président **MOBUTU** à la tête du pays pendant la transition. En effet, 10% des conférenciers pensaient que le président **MOBUTU** pourrait conserver quelques domaines réservés, et 45% lui concédait de régner sans diriger. D'aucun peut donc s'interroger sur ce paradoxe qui consistait avoir la majorité des Conférenciers imposer Monsieur Tshisekedi à la Primature, tout en étant conscient de l'inévitable crise qui se produira entre le premier Ministre et le Président de la République en place pour 18 mois voire deux ans ». En marge de cette analyse, nous notions « l'apparition de Messieurs **Lumbi** et **Lutundula** qui consacrait la présence de nouvelles figures de la Société Civile sur l'échiquier politique zaïrois. ».

Conclusion

La réalisation de ce travail au sein de la Conférence Nationale Souveraine permet aux observateurs de saisir les enjeux internes qui se développent au sein de ce forum et d'appréhender au mieux les contradictions qui peuvent surgir dans l'évolution du processus de démocratisation. En juin 1992, 88% des conférenciers se déclarait satisfait de l'évolution des travaux de la CNS et 51% pensaient que les discours de politique générale avaient apportés un nouvel éclairage sur le passé du Zaïre et les responsabilités éventuelles de l'échec. La déclaration politique la plus marquante pour les conférenciers était celle de l'armée (16%)³⁷. Trente cinq pour cent des conférenciers souhaitent la formation d'un nouveau gouvernement issu de la CNS après la rédaction de la Charte de transition, tandis que pour 34% des conférenciers la formation de ce gouvernement pouvait se faire à la fin

³⁷ Toutes les autres déclarations ayant obtenues un score de moins 9%.

des travaux de la CNS. En réalité, le plébiscite constant dont jouit le Président de la Conférence Nationale Souveraine, Monseigneur **Monsengwo** constitue l'un des rares facteurs de stabilité des assises de la CNS. Peu à peu, le président de CNS tend à se poser en arbitre de la lutte impitoyable engagée par les forces en présence pour la quête du pouvoir à l'horizon de la troisième république. En effet, 89% des personnes interrogées déclaraient avoir toujours confiance en **Mgr Monsengwo** pour la direction des travaux de la CNS. Dans cette enquête nous constatons qu'aussi bien pour les conférenciers que pour la population générale, le régime souhaite pour la IIIème République était le régime parlementaire (57% de conférenciers contre 35% de la population de Kinshasa), suivi du régime semi-présidentiel (35% contre 22%) , présidentiel (3% contre 20%). Les conférencier de la CNS pour la 3^e République et la population³⁸ était pour un Etat fédéral (62% contre 57%), suivi d'un Etat unitaire (33% contre 18%).

Les acquis de la CNS après l'Arrivée de Laurent Désiré Kabila

Si un des acquis de la CNS c'est le multipartisme, en 1997, on constate que l'arrivée de **L.D. Kabila** au sommet de l'Etat a circonscrit le jeu politique autour de deux formations politiques (UDPS et AFDL) qui rassemblent sous leur label plus de 50% des personnes interrogées. Une troisième force est constituée des indécis. Sur les 8 mois, de décembre 1996 à août 1997, on observe une chute de 20 points de l'UDPS qui passe de 58% d'intentions de vote à 38%. Dans la même période, entre mars et août 1997, le parti du Président Kabila et de Déogracias Bughera a gagné près de 15 points. Cependant, il convient de signaler un léger tassement des intentions de vote de l'AFDL qui ne profite pas de la courbe ascendante du Président de la République. Apparemment, les personnes interrogées distinguent le Chef de l'Etat de sa formation politique. Ceci, en dépit du fait qu'une majorité des sondés perçoivent dans les actions de l'AFDL des tentatives de se substituer à l'Etat. Hormis le parti au pouvoir, il semble que le flot important d'indécis soit une des données les plus remarquables qui démontrent en partie le désintérêt ou le désarroi des personnes interrogées quant au choix d'une formation politique alors que les activités des partis politiques sont suspendues et les manifestations interdites.

En août 1997, *67% des kinois pensaient que de la suspension des acquis de la Conférence Nationale Souveraine et de l'interdiction des activités et manifestations politiques faite par le Gouvernement Kabila, était « une mauvaise chose »*. En ce qui concerne les manifestations publiques, en juin 1997, 63% des personnes sondées affirmaient que leur interdiction était également une mauvaise chose. Sur cette question, en 2001, il semble que l'opinion des Kinois n'ait pas changé, au contraire elle se conforte (voir tableau ci-dessous). En effet, en avril 2001, 60% des kinois pensaient que l'on devrait revenir aux acquis de la Conférence Nationale Souveraine et suspendre l'interdiction des activités partis politiques faite par le gouvernement Laurent Désiré Kabila. Ces résultats représentaient une progression de 12% par rapport à mars dernier.

Tableau 1 : les Acquis de la CNS

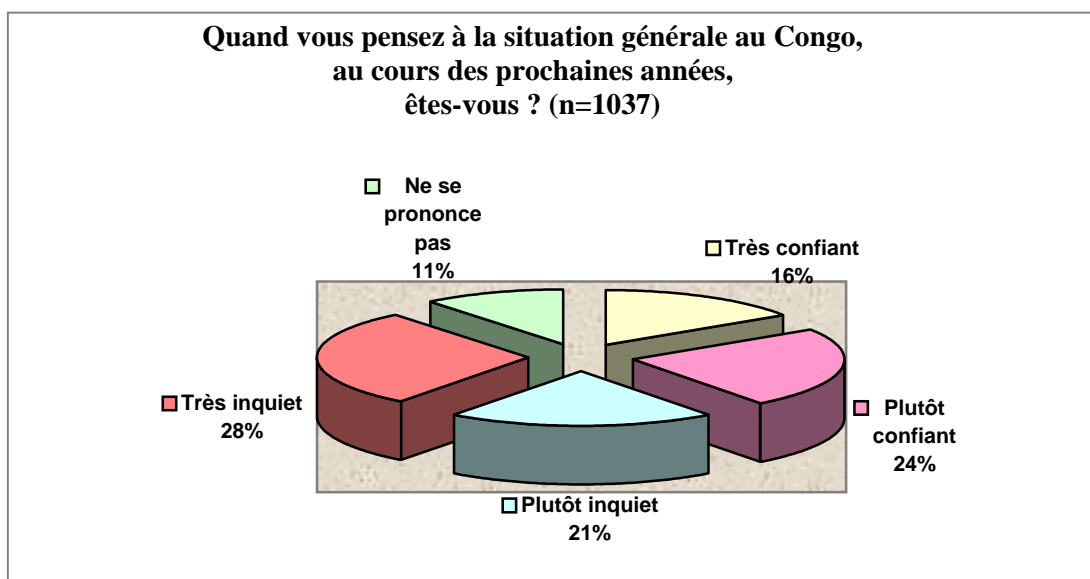
Pensez-vous que l'on devrait revenir aux acquis de la Conférence Nationale Souveraine et suspendre l'interdiction des activités Politiques faite par le gouvernement Laurent désiré Kabila ?

³⁸ Voir enquête BERCI réalisée du 10 au 22 août 1991 dans la ville de Kinshasa auprès de 2008 personnes.

Revenir aux acquis de la CNS	Pourcentage des personnes interrogées en Mars 2001 (n=1112)	Pourcentage des personnes interrogées en Avril 2001 (n=1091)	Evolution
Oui	48%	60%	+12
Non	8%	30%	+22
Sans Opinion	49%	10%	-37
Total	100,00%	100.00%	

Au regard de la population, l'évolution de la situation était, et reste, encore assez inquiétante. En effet, en décembre 2000, la population était plutôt pessimiste quant à l'avenir du pays, comme l'indique le graphe, ci-dessus :

Figure 1 : La situation générale du Congo



Perception des partis politiques

1. La notoriété des Partis

Partis	Août 1995	sept. 1996	déc. 1996	Avril 1997	Mai 1997	Août 1997	Sept 97	Avr. 98	Juil 98	Sept 98	Mars 2001	Avril 2001
UDPS	45%	43%	58%	53%	47%	38%	36%	34%	33%	30%	40%	32%
AFDL	-	-	-	5%	7%	14%	10%	14%	14%	27%	2%	3%
PALU	8%	12%	6%	6%	5%	4%	7%	8%	4%	5%	7%	7%
MPR	13%	10%	17%	4%	5%	1%	1%	1%	-	0%	6%	10%
PDSC	5%	6%	2%	3%	2%	1%	1%	1%	-	2%	2%	2%
UDI	3%	3%	1%	1%	1%	-	-	-	-	0%	-	-
Autres	7%	11%	1%	2%	3%	2%	1%	2%	7%	1%	11%	18%
Sans op.	19%	15%	15%	27%	28%	38%	43%	38%	34%	29%	32%	28%

Le tableau ci-dessus, indique, la très forte progression de l'Afdl, qui obtient 27% en septembre 1998 (après la guerre) des intentions de vote, soit une augmentation de 13 points par rapport au mois de juillet, est liée à la courbe ascendante de L.D. Kabila qui entraîne un plus grand élan de sympathie en faveur de sa formation politique de base. Toutefois, il est important de noter que le score de l'Afdl (27%) est très loin de celui du président Kabila (63%). A ce titre, dans l'opposition, le score de l'Udps (30%) est par contre très largement supérieur à celui de son leader, Etienne Tshisekedi (11%). Cette tendance observée dans les sondages antérieurs se trouve renforcée avec le plébiscite dont jouit Kabila avec sa victoire militaire dans l'Ouest du pays. Le projet politique développé par l'Afdl n'attire pas les Congolais qui sont, par contre, portés à soutenir le Chef de l'Etat. Par contre, l'Udps demeure toujours pour un Kinois sur trois, le parti pour qui il s'engage à donner sa voix. De toute évidence, l'étiquette Afdl ne doit son salut, qu'à la personnalité charismatique du Chef de l'Etat. A termes, ce dernier ne peut donc attendre aucun soutien de cette formation. En maintenant ***la bannière de l'Afdl, faute de pouvoir disposer d'une formation politique populaire et engageante, en cas d'élections législatives, le Chef de l'Etat serait rapidement amené à cohabiter.*** La mise sur pied de groupes de soutien parallèle démontre la perception de cette problématique dans le camp des sympathisants de Kabila qui, faute d'un parti populaire, sont appelés à faire campagne sur les qualités personnelles de leur leader. Cette logique, qui repose sur une personnalisation du pouvoir, est par contre inversée au niveau de l'Udps. ***Bien qu'Etienne Tshisekedi demeure une figure charismatique de l'échiquier politique congolais, son projet politique dépasse désormais la personne du leader maximo.*** En cas de campagne, le ressort de l'opposition se trouve désormais dans un discours mobilisateur qui fait place aux idées de démocratisation, de partage du pouvoir, d'alternance, etc. Ce discours mobilisateur fut la guerre, dans un premier temps et "l'installation" de cette guerre a rapidement fait disparaître le "parti". Néanmoins, faute de locomotives dans les régions du Bas-Congo, de Bandundu et de l'Equateur, l'Udps se trouve actuellement "plombée" à 30%. La « libéralisation » des activités des partis politiques n'a pas fait évoluer la perception des formations politiques actuelles auprès des Kinois.

Cependant, la fille aînée de l'opposition congolaise est éclatée en différents courants qui se prévalent tous de l'étiquette d'Union. En réalité, les divisions observées ces trois dernières années entre les principales figures de proue de l'Udps ont profondément été préjudiciables à son leader historique, Etienne Tshisekedi. Ce dernier ne représente plus qu'un courant au sein des formations qui conservent le label de l'Udps. La présence au sein du cabinet Kabila de plusieurs personnalités qui ont fait défection au leader kasaïen explique la lente érosion de ce parti qui conserve tout de même une position privilégiée sur l'échiquier politique. La redynamisation de l'Udps autour d'Adrien Phongo, combinée aux maladresses du pouvoir en place qui avait, en juillet dernier, procédé aux arrestations des compagnons de Tshisekedi, sont des éléments qui confortent d'autant cette formation politique. ***Il convient de noter que depuis l'arrivée de Kabila au pouvoir, l'Udps est devenue plus prisée par les intellectuels alors qu'aux premières heures de la transition, la formation de Tshisekedi était profondément ancrée dans le petit peuple. Cette tendance se confirme d'autant plus que le président Kabila a choisi la voie d'un discours direct, à la limite du populisme, qui touche directement la base populaire, tandis qu'Etienne Tshisekedi évolue sur le registre plus politique de la négociation d'un ordre juridique acceptable et la mise en place d'un cadre institutionnel stable appelé à conduire le pays vers la démocratie.*** La perspective d'une détérioration des conditions sociales et économiques de la population difficile pourrait à nouveau porter une large partie de l'opinion à revenir au discours de l'Udps qui, traditionnellement, cristallise toutes les contestations contre le pouvoir. Cette culture d'opposition, l'Udps la cultive depuis plus de quinze ans. ***L'arrivée de Kabila au pouvoir a***

modifié la perception du pouvoir et la nature des rapports de force. Toutefois, l'Udps semble s'adapter à cette nouvelle configuration de la politique congolaise.

2. La "libéralisation" des partis politiques ou le décret 194³⁹

Respectant un engagement souscrit lors de son périple européen en novembre 1998, le président **Kabila** promulgue le décret 194 du 30 janvier 1999 se rapportant à la libéralisation des activités des partis politiques en République Démocratique du Congo. Le décret-loi 194 pose des conditions précises et particulièrement contraignantes permettant le fonctionnement des partis politiques. Les formations doivent obtenir un agrément auprès du ministère de l'intérieur. Cette demande d'agrément doit être un document écrit, signé et dûment légalisé d'au moins 150 membres fondateurs résidant ou domiciliés effectivement dans toutes les provinces du pays, aucune province ne pouvant être représentée par moins de 10 personnes et plus de 15 membres originaires. « *Compte tenu de l'état de guerre qui prévaut au pays, c'est à se demander comment les membres fondateurs d'un parti se trouvant dans les provinces occupées pourront produire leur attestation de résidence et se réunir avec les autres pour aboutir à sa création* » s'interroge le quotidien *Le Potentiel*⁴⁰. Le décret-loi 194 suscite une hostilité générale des principaux acteurs politiques congolais. Le journal *Numérica*⁴¹ titre : « *Décret-loi du pluralisme... sur mesure* » tandis que le quotidien *Le Phare*⁴² annonce : « *Tirs croisés sur le décret-loi 194 : de Modeste Sadiki à Mungul Diaka, de Mende à Kamanda, le rejet total* ». ⁴³

3. Réaction de la population face à ce décret-loi⁴⁴

Seule une personne sur quatre (26%) pense que le décret-loi n° 194 constitue un progrès vers la démocratie, tandis que 32% ne le pensent et 12% ne prononce pas sur cette question. Au regard de la question relative aux connaissances des personnes interrogées sur les principales dispositions de ce texte, il apparaît que la vive réaction des acteurs politiques de l'opposition largement relayée dans la presse écrite congolaise ait sensibilisé la population. Le pourcentage important de personnes qui ne voient pas dans ce texte un progrès (32%) ou encore qui se disent sans opinion, atteste d'une forme d'échec de la commission chargée d'élaborer et de défendre ce texte. Aussi, faut-il s'interroger sur l'impact réel de cet état de fait sur l'image du pouvoir.

Il est intéressant de noter que 52% des personnes de niveau d'études supérieur ou universitaire ne pensent pas que ce décret soit une avancée vers la démocratisation. Ce très fort pourcentage contraste avec les personnes de niveau d'étude primaire qui sont plus réservées. 60% d'entre elles demeurent sans opinion sur la nature du décret 194. Par ailleurs, moins d'une personne interrogée sur deux connaît les principales dispositions du décret-loi

³⁹ Voir l'enquête BERCI réalisée du 25 au 28 février 1999 auprès d'un échantillon représentatif de 1.016 personnes âgées de 18 ans et plus réparties à travers 22 communes de la Ville de Kinshasa.

⁴⁰ In *Le Potentiel* du 1er février 1999; « *Activités politiques : une libéralisation de façade* » par *Le Potentiel*

⁴¹ In *Numérica* du 1 février 1999, « *Le décret-loi du pluralisme...sur mesure* »

⁴² In *Le Phare* du 2 février 1999; « *Tirs croisés sur le décret-loi 194* »

⁴³ Il est intéressant de noter qu'au même moment, 1er février, le président Kabila modifie la loi sur la nationalité. Le décret-loi 197 révisé la loi 002 du 29 juin 1987 portant sur la nationalité congolaise. L'article 1 de ce décret-loi précise que la nationalité congolaise est une et exclusive. Elle est une et non concurrente avec une autre nationalité.

⁴⁴ Voir l'enquête BERCI réalisée du 25 au 28 février 1999 auprès d'un échantillon représentatif de 1.016 personnes âgées de 18 ans et plus réparties à travers 22 communes de la Ville de Kinshasa

194 (42%). Cet important décret qui sous-tend à l'apaisement général de la vie politique en Rdc et qui devrait constituer un pas décisif vers la poursuite du processus de démocratisation ne semble pas avoir rencontré une forte mobilisation. En effet, 40% des personnes interrogées ne connaissent pas les principales dispositions du texte promulgué par le chef de l'Etat.

4. Retour du Parti Etat

En août 1997, 66% des Kininois pensaient qu'il n'y avait pas de différence entre l'AFDL et l'Etat. En effet, en juin dernier, 40% des personnes interrogées affirmaient que l'AFDL allait devenir un Parti unique. Aujourd'hui, 66% des sondés pensent que la confusion est entretenue entre l'Etat et l'AFDL. Le souvenir du Parti-Etat constitue une référence présente dans la mémoire collective des Congolais. *Les actions de l'AFDL comportent les symptômes identiques à ceux développés par le MPR dans les années de la dictature.*

Moins de deux ans plus tard, le 21 janvier 1999, le président Kabila invite le peuple congolais à s'organiser en Comités de Pouvoir Populaire, CPP, en vue de sa participation directe à la gestion de la chose publique. Le chef de l'Etat congolais pense que pour une cohésion nationale, le peuple, par ces Comités peut débattre de tous les problèmes de la nation. Les décisions prises par les gouvernants seront donc l'émanation du peuple à quelque niveau où il se trouve en commençant par la rue, le village, le territoire jusqu'au sommet de l'Etat. Ce type de comités s'inspire du modèle libyen où chaque quartier ou village peut transmettre directement ses desiderata aux pouvoirs publics. **L.D. Kabila** a invité les Congolais à se prendre en charge et devenir artisan de leur destinée. Avec la création des CPP, la mutation de l'Afdl arrive à sa phase finale... Le directoire nationale des CPP est composé d'une dizaine de personnes parmi lesquelles trois membres permanents : M. **Tshamala**, secrétaire permanent du CPP, M. **Sakombi Inongo**, secrétaire permanent adjoint, et M. **Ilunga**, ancien haut cadre de l'Afdl. Dès sa création, le gouverneur de la Ville, M. **Théophile Mbemba** a installé les Cpp dans la capitale congolaise. A cette époque, 40% des personnes interrogées pensent que la transformation de l'Afdl en Cpp constitue « *une bonne chose.* » La difficulté de l'Afdl à s'imposer sur la scène politique congolaise a toujours constitué un handicap majeur pour le nouveau régime. Parallèlement, la présence à la tête des Cpp des personnalités les plus proches de l'Afdl témoigne de la difficulté à poser une distinction réelle entre les deux structures. La création des Cpp constitue une opportunité de refondation de la structure autour de laquelle s'articule le pouvoir. La collaboration libyenne apportée à la mise en place des Cpp contribue à mettre en forme un concept de « pouvoir populaire » inédit en Rdc. Ce qui explique la réserve affichée par 44% des personnes interrogées qui sont sans opinion sur le bénéfice de cette transformation. La tranche d'âge la plus jeune 18-25 ans rassemble le plus grand nombre de personnes qui jugent favorablement la mutation de l'Afdl en Cpp ; 46% de ces jeunes y sont favorables. Cette tranche d'âge constitue un vivier important et peut-être le laboratoire le plus intéressant de cette nouvelle expérience du pouvoir.

5. Crédibilité des partis politiques

A la question de savoir « par quel type de structure vous sentez-vous le mieux représenter? », il est intéressant de noter qu'en octobre 2000,⁴⁵ à Kinshasa, et à Matadi les associations et les ONG sont les structures qui représentent le mieux la population, tandis qu'à Mbuji-Mayi et Lubumbashi se sont les structures religieuses qui remplissent ce rôle (voir tableau ci-dessus pour plus de détail).

Tableau 2 : Les structures qui représente le mieux la population

Structure	Kinshasa	Matadi	Mbuji Mayi	Lubumbashi
Les partis politiques	15%	21%	8%	12%
Les syndicats	11%	13%	2%	10%
Les associations et les ONG	33%	35%	4%	25%
Votre commune	5%	4%	14%	9%
Votre chefferie traditionnelle	5%	10%	18%	6%
Les structures religieuses	24%	9%	43%	31%
Association ethnique	1%	1%	1%	3%
Aucune de celles-ci	8%	8%	9%	5%

Le choix des hommes politiques

1. Les opinions de Kabila

Figure 2 : Opinion de Kabila en tant que Chef de l'Etat

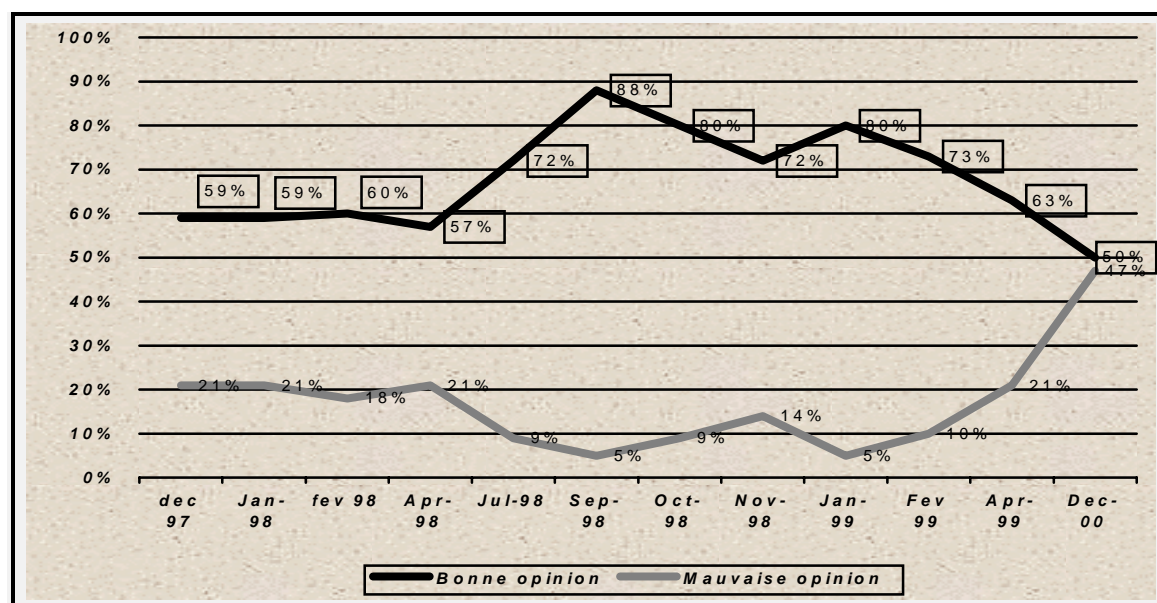


Tableau 3 : Opinion Laurent Désiré Kabila de Mai 1997 à Décembre 2000

Opinion	Mai 97	Août 97	Sept 97	Déc. 97	Avr. 98	Juill. 98	Sept 98	Nov. 98	Janv. 99	Fév 99	Avr. 99	Dec ⁴⁶ 2000
Bonne opinion	59%	59%	60%	57%	72%	88%	80%	72%	80%	73%	63%	50%
Mauvaise opinion	21%	21%	18%	21%	9%	5%	9%	14%	5%	10%	21%	47%

⁴⁵ Voir enquête BERCI d'octobre 2000, *Une pauvreté Insupportable*.

⁴⁶ La question était posée en décembre 2000, sous forme de confiance au lieu de bonne opinion.

Bonne	56%	51%	39%	59%	57%	72%	88%	72%	80%	74%	63%	50
Mauvaise	14%	21%	35%	21%	21%	9%	5%	14%	5%	10%	21%	47
Ne sait pas	30%	28%	26%	20%	22%	19%	7%	14%	15%	16%	16%	3%

D'avril 1997 à septembre 1998, la courbe relative aux opinions des personnes interrogées est ascendante. A la faveur de la guerre et de la victoire militaire de L.D. Kabila sur le front Ouest, 87% des personnes interrogées ont une bonne opinion du Chef de l'Etat congolais. Entre avril et septembre, on assiste à une forte progression de 30 points. A ce titre, les stratifications sont édifiantes. *Parmi les sympathisants de l'Udps, 81% d'entre eux ont une bonne opinion de Kabila. Parmi les personnes qui disent voter en faveur d'Etienne Tshisekedi aux futures présidentielles, 73% d'entre elles aussi ont une bonne opinion du président de la République. Ces données montrent que dans la période d'euphorie qui succède à la débâcle des forces militaires rebelles sur le front Ouest, L.D. Kabila jouit d'une large popularité qui dépasse les clivages politiques.* On peut néanmoins s'interroger sur la durée d'un tel engouement. Les conditions de vie difficiles, l'approche de la rentrée scolaire, les dérapages des prix sont autant de facteurs qui peuvent concourir à une érosion rapide du pourcentage actuel qui met L.D. Kabila au faite de la vague de popularité. Sur le plan politique, le président n'a pas profité de cette vague pour initier un grand dessein politique. Au cours du premier trimestre 1999, la courbe de popularité de Laurent Kabila affiche une chute de 17 points. En réalité, le chef de l'Etat congolais retrouve les pourcentages obtenus avant le déclenchement du conflit. En définitive, si les résultats sont comparables à cette période, le contexte social et économique a profondément évolué. Le président Kabila fait face aujourd'hui à une crise économique profonde et à la perte de la moitié du territoire national occupé par la rébellion. *L'état de grâce lié à la guerre s'est traduit au cours de huit derniers mois par un renforcement remarquable de la cohésion nationale autour du chef de l'Etat. Faute de traduire ce plébiscite par une ouverture politique en direction des forces de l'opposition démocratique, Laurent Kabila endosse seul le poids de l'échec économique et l'incapacité à recouvrer les territoires occupés.* Néanmoins, avec 63% de « bonnes opinions », le chef de l'Etat congolais dispose encore d'une base confortable pour tenter de donner une perspective nouvelle et un souffle politique fort aux Congolais.

A l'approche du 17 mai 1999, qui clôture la période d'exception que le président s'était octroyée aux lendemains de son autoproclamation à la tête du pays, la lecture des courbes traduit le doute de l'opinion sur la capacité du chef de l'Etat à redresser la situation générale du pays sans rompre avec la ligne adoptée depuis le début du conflit. La proposition d'organiser un Débat national, la libération attendue des prisonniers politiques, la signature d'un accord de cessez-le-feu avec l'Ouganda, l'acceptation d'une rencontre avec les rebelles congolais sont autant de signaux d'un virage dans la politique du président congolais. Aux propositions du pouvoir répondent les surenchères de l'opposition -Udps et Palu – et de la rébellion. En décembre 2000, il convient d'observer que les initiatives de Laurent Kabila ne sont pas jugées favorablement par les Congolais et ne se traduisent pas par une inflexion de la courbe de popularité du chef de l'Etat.

Perception des hommes politiques

1. Le Chef de l'Etat

En 1997, 33% de nos répondants pensaient que LD Kabila était un homme de parole, comparé à 32% qui ne le pensaient pas, tandis que 35% de nos répondants préférerait ne pas se prononcer. Il est intéressant de noter, que lors de son discours d'investiture, le 29 mai 1997 devant des milliers de Congolais, le nouveau Président congolais annonçait un calendrier politique serré qui devait voir les premiers gestes posés dès le 30 juin et au courant des premiers mois de son mandat. Or, aucun acte concret ne venait confirmer la volonté de Laurent Désiré Kabila de respecter son propre agenda en matière d'élections et de constitution. Laurent Kabila a-t-il commis par le non-respect de son premier engagement à la Nation congolaise sa première faute politique ? L'avenir nous a permis de mesurer l'impact de l'absence de respect de la parole donnée qui fut, autrefois fatal à son prédécesseur. A titre de rappel, lors des négociations sur l'Utenika au mois de mai 1997, 54% des personnes interrogées affirmaient que Kabila était un homme digne de confiance contre 19% d'opinion défavorable. Au moment de cette enquête, les personnes interrogées se révèlent divisées sur ce qui peut s'assimiler à un jugement moral du Chef de l'Etat.

En mai 1998⁴⁷, le tableau ci-dessous indique que les majorités des habitants de Mbuji-Mayi avait une « *mauvaise opinion* » de LD Kabila (55%), contrairement aux habitants de Kisangani (48%), Lubumbashi (85%), et de Kinshasa (56%) qui avaient une « *bonne opinion* » de Kabila. Cette attitude citrique des habitants de Lubumbashi a persisté après la rébellion d'août 1998, comme l'indique les résultats de notre enquêtes régionales d'octobre 2000.

Tableau 4 : Opinion de Kabila par province en mai 1998

⁴⁷ L'enquête Berci a été réalisée du 07 au 11 mai 1998 auprès d'un échantillon de 874 personnes réparties dans les villes de Lubumbashi, Mbuji-Mayi et Kisangani. Les personnes interrogées ont été choisies selon la méthode des quotas. Le questionnaire dont copie en annexe a été conçu par Berci. Pour chacune des villes sillonnées pour cette enquête, 10 enquêteurs formés aux méthodes de sondage ont effectué le travail sur terrain. Aucun obstacle n'a été relevé lors de la collecte des données. Dans le présent rapport les données ayant trait à la Ville de Kinshasa ont été collectées lors d'une enquête réalisée du 11 au 16 avril 1998 auprès d'un échantillon de 1.005 Kinnois. Elles sont présentées à titre indicatif pour mettre en relief les résultats de ce travail réalisé dans trois des plus importants pôles économiques du Congo.

Opinion Kabila	Mbuji Mayi	Kisangani	Lubumbashi	Kinshasa	Moyenne
	9.25%	6.18%	10.71%	73.84%	
Bonne	24%	48%	85%	57%	56.4%
Mauvaise	55%	19%	6%	21%	22.4%
Sans opinion	21%	33%	9%	22%	21.2%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100.0%

Tableau 5 : Perception de l'action du Président Kabila en Octobre 2000

Actions	Kinshasa	Matadi	Mbuji Mayi	Lubumbashi
conduit le pays dans la bonne direction	38%	31%	24%	71%
Ne conduit pas le pays dans la bonne direction	31%	44%	59%	20%
Ne se prononce pas	28%	24%	16%	9%

2. Comparaison Kabila et Tshisekedi

Figure 3 : Evolution des Intentions de votes de Kabila et de Tshisekedi

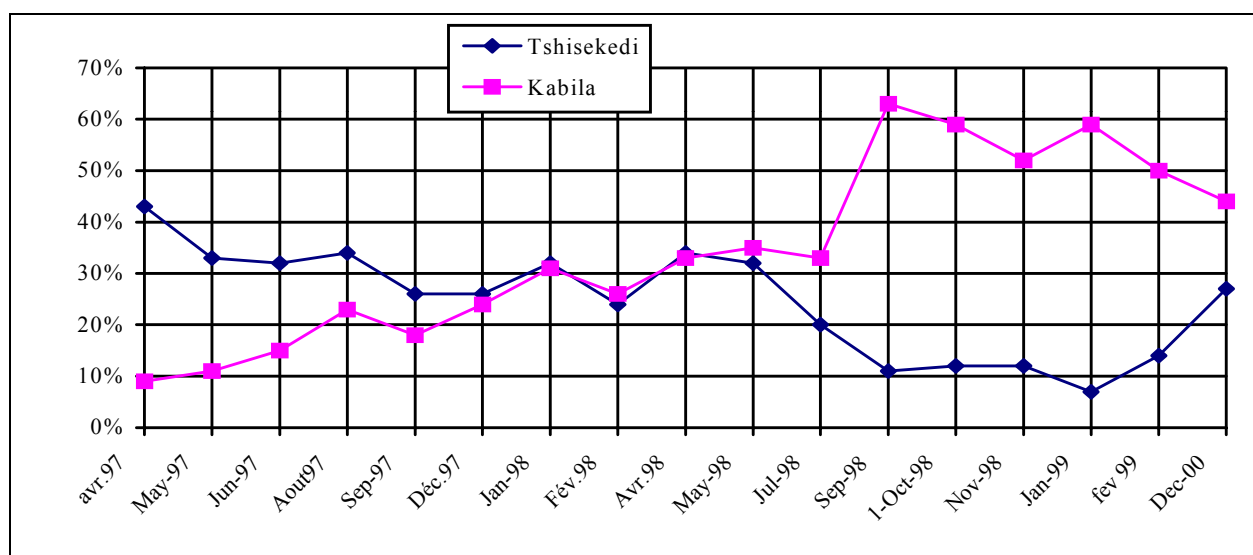


Tableau 6 : Evolution des intentions de vote des principaux leaders politique

Electons présidentielles	Août 1995	Sept. 1996	Mai 1997	Avr. 1998	Juil. 1998	Sept. 1998	Nov. 1998	Janv . 1999	Fév. 1999	Dec. 2000	Mars 2001	Avril2001
Tshisekedi	44%	34%	33%	34%	20%	11%	12%	7%	14%	27%	19%	14%
Kabila	-	-	11%	34%	33%	63%	52%	59%	50%	44%	35% ⁴⁸	51% ⁴⁹
Gizenga	11%	12%	6%	6%	3%	2%	4%	3%	4%	3%	3%	3%
Mobutu	18%	12%	2%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	9%	29%	14%	7%	6%	4%	5%	10%	10%	16%	18%	23%
Ne sait pas	16%	13%	23%	19%	38%	20%	27%	21%	22%	8%	25%	9%

ECART DES INTENTIONS DE VOTE ENTRE TSHISEKEDI ET KABILA			
PERIODE	TSHISEKEDI	KABILA	ECART
AVRIL 1997	43%	9%	-34
AVRIL 1998	34%	33%	-1
MAI 98	32%	35%	+3
JUILLET 98	20%	33%	+13
SEPTEMBRE 98	11%	63%	+52
DECEMBRE 00	27%	44%	+17

Les originaires du Bas-Congo, région particulièrement meurtrie par la guerre de l'ouest, sont à 74% décidées à voter pour L.E. Kabila contre 8% en faveur de Tshisekedi. Cette forte mobilisation peut s'expliquer non seulement par la détermination du Chef de l'Etat de « bouter » les forces rebelles hors du territoire, sa victoire et sa libération des villes occupées dans l'Ouest mais aussi par des efforts déployés par les ministres originaires du Bas-Congo dans une mobilisation autour du Chef de l'Etat. Dans les régions de l'Ouest, les originaires de Bandundu font également largement défection à Etienne Tshisekedi. 3% d'entre eux affirment soutenir le leader de l'opposition contre 65% qui voteraient pour L.D. Kabila. Cette tendance se confirme auprès des originaires de l'Equateur. *Parmi les originaires du Katanga, aucun d'entre eux voterait pour Etienne Tshisekedi; score non encore réalisé par le président de l'Udps auprès des habitants de Kinshasa.* Ceci confirme les tendances observées au mois de mai lors de l'enquête réalisée à Lubumbashi. *Pour la première fois depuis la réalisation des enquêtes d'opinion Berci, les personnes originaires des deux Kasai portent majoritairement leurs intentions de vote vers Kabila en désertant momentanément (!?) leur corégionnaire Etienne Tshisekedi.* Il convient de noter que plus le niveau d'études des personnes interrogées évolue, plus le score d'Etienne Tshisekedi se raffermi. Laurent Désiré Kabila obtient près de 80% des intentions de vote auprès des personnes de niveau d'études primaires, contre 56% pour Etienne Tshisekedi. Ce dernier obtient par contre 38% de ses intentions de vote auprès des secondaires et 6% auprès des universitaires, contre respectivement 18% et 3% des intentions de vote de Kabila. Cette observation laisse penser que les intellectuels congolais sont plus sensibles au discours d'Etienne Tshisekedi.

4. Les politiciens congolais

Tableau 7 : Rôle des personnalités congolaises suivantes à l'avenir en Rdc

⁴⁸ Il s'agit de Joseph Kabila

⁴⁹ Ibidem

Personnalités	Aucun Rôle	Un rôle moyen	Un grand rôle	Sans opinion	Evolution de « Un grand rôle » d'avril 1999 à mars 2001
1. KABILA Joseph	7%	24%	60%	7%	
2. TSHISEKEDI Etienne	19%	21%	52%	8%	-2
3. MONSENGWO Monseigneur	19%	29%	42%	11%	+6
4. LIKULIA BOLONGO Gén.	17%	35%	37%	11%	+23
5. OLENGANKOY Joseph	18%	32%	37%	12%	+5
6. MBEMBA Théophile	17%	38%	35%	9%	+10
7. SHE OKITUNDU Léonard	17%	33%	33%	17%	+19
8. GIZENGA Antoine	31%	30%	22%	17%	+6
9. YERODIA NDOMBASI	37%	33%	20%	10%	+1
10. MUMENGI Didier	24%	44%	19%	12%	-7
11. KASAVUBU Justine	23%	14%	18%	15%	+4
12. BEMBA Saolona	35%	36%	17%	12%	-7
13. BEMBA Jean Pierre	40%	30%	17%	14%	+11
14. MUNENE Faustin	29%	37%	16%	17%	+1
15. SAKOMBI INONGO	44%	29%	15%	12%	+2
16. LUMUMBA Julianna	20%	50%	14%	16%	+5
17. SONDEZI Jean-Baptiste	25%	28%	14%	33%	+1
18. MPOYO Victor	37%	26%	14%	22%	+3
19. LUMUMBA François	22%	38%	12%	29%	+4
20. KINKELA Vi KANSI Moreno	30%	35%	12%	24%	+5
21. BOBOLIKO André	34%	33%	12%	21%	+6
22. LUNDA BULULU Vincent	42%	27%	12%	18%	-2
23. MOBUTU Zanga	45%	28%	11%	15%	
24. Z'AIHIDI NGOMA	44%	27%	11%	18%	+0
25. MAWAMPANGA	51%	23%	11%	15%	+3
26. MWENZE Kongolo	41%	34%	10%	15%	-6
27. KAMITATU Olivier	34%	33%	10%	22%	
28. MUKAMBA KADIATA Jonas	38%	26%	10%	26%	+2
29. WAMBA dia WAMBA	50%	25%	10%	16%	+0
30. KAKUDJI Gaëtan	55%	21%	10%	14%	+4
31. THAMBWE MWAMBA Alexis	19%	21%	10%	26%	+2
32. BOMBOKO Justin -Marie	39%	30%	8%	22%	
33. KAMITATU Massamba	46%	29%	8%	18%	
34. MOBUTU Manda	52%	26%	8%	14%	
35. KIBASSA MALIBA Frédéric	50%	26%	8%	16%	+2
36. LUTUNDULA Christophe	31%	26%	8%	37%	-2
37. DIOMI NDONGALA Eugène	33%	33%	7%	27%	+1
38. BABI MBAYI	36%	30%	7%	28%	-3
39. MOBUTU Ngawali	53%	23%	7%	17%	
40. NZUZI wa Bombo	56%	22%	7%	16%	
41. KENGO WA DONDO Léon	67%	17%	5%	11%	+1
42. BIZIMA KARAH	81%	6%	2%	11%	+0

4. La société civile

En mai 98, la Société Civile du Congo représentée par un réseau important et structuré d'organisations proches de la population jouit d'un crédit très important auprès des Congolais. En effet, 85% des personnes interrogées souhaitent que des représentants de la société civile fassent partie du gouvernement d'Union Nationale. Devenues un pivot de la société, les organisations non gouvernementales qui opèrent sur le terrain dans le secteur de la défense des droits de l'homme, de l'éducation des droits civiques, de la défense des intérêts des femmes et des enfants, sont les moteurs d'une réelle prise de conscience des enjeux politiques. En interdisant les partis politiques d'opérer sur le terrain, le pouvoir a laissé un espace aujourd'hui occupé par les organisations de la Société civile.

Aux yeux des populations, la crédibilité de ces organisations réside essentiellement dans le fait qu'elles échappent aux discours partisans et ne visent pas la conquête du pouvoir. Par ailleurs, les organisations non gouvernementales de développement représentent un instrument particulièrement efficace pour enrayer la pauvreté. ***Il convient de souligner ici l'importance des Eglises dans la Société Civile. Dernier rempart à la déstructuration totale de la société congolaise, l'Eglise conserve un prestige très important au sein de tous les foyers congolais.***

Processus démocratique

En 1997, cent jours après, sa prise de pouvoir, les personnes interrogées de Kinshasa sont divisées quant à la capacité du Président L.D. Kabila à garantir la bonne fin du processus démocratique et l'organisation des élections, 34% pensent qu'il est capable garantir le processus démocratique, 34% ne le pensent pas, tandis que 32% sont sans opinion.⁵⁰ A titre de rappel, en avril 1997, avant la victoire des forces de l'Alliance, à la question de savoir « *Si L.D. Kabila gagne la guerre, pensez-vous qu'il va installer la démocratie et organiser les élections au Zaïre ?* », à l'époque, il y a trois mois, 40% des personnes interrogées répondaient affirmativement. Une semaine avant son entrée dans la capitale congolaise, 43 % des personnes interrogées étaient persuadées que Kabila installerait la démocratie et organiserait les élections. En juin 1997, 40% des répondants faisaient encore confiance au Président Kabila pour instaurer la démocratie et les élections. La présentation du calendrier politique par le Président Kabila en date du 29 mai et le non respect des premières échéances relatives à la mise en place de la Commission Constitutionnelle explique en partie la division des personnes interrogées concernant la volonté de garantir la poursuite du processus vers les élections. Par ailleurs, en décembre 2000, 50% des kinois estimaient que les partis politiques devaient jouer un rôle plus important dans la vie politique du pays (contre 18%, un rôle moins important, et 19%, un rôle aussi important).

1. Retour de la dictature ?

En août 1997, le régime de Kabila est perçu comme dictatorial par 52% des Kinois, tandis que 22% le trouve démocratique et 26% n'ont pas d'opinion. En juin 1997, à cette même question, 45% des personnes interrogées pensaient que le régime Kabila était dictatorial contre 24% qui affirmaient le contraire. Après cent jours de pouvoir, le pourcentage des personnes interrogées qualifient le nouveau régime de dictatorial, soit une augmentation de 7% . L'absence de participation de l'opposition non armée au pouvoir, la politique d'exclusion, les arrestations arbitraires de personnalités, les exactions des militaires, l'absence de sécurité sont quelques-uns des éléments qui concourent à renforcer l'opinion des Kinois sur les dérives dictatoriales du régime Kabila. Les déclarations des Evêques congolais réunis au sein de la Conférence Episcopale ont également permis à une importante frange des populations d'exercer leur devoir de vigilance et de porter des premières considérations sur le nouveau pouvoir, notamment dans son refus de reconnaître la lutte du peuple congolais et les acquis de la Conférence nationale souveraine.

En septembre 98, une majorité de près de 60% (58.9%) des personnes interrogées estiment que L.D. Kabila devrait lever les mesures visant à interdire les activités des partis politiques. Un Congolais sur quatre est par contre réticent à la reprise des activités politiques en Rdc. Ce

⁵⁰ Voir sondage BERCI de juillet- août 1997, *Les cents jours de Laurent Désire Kabila au pouvoir.*

fort pourcentage atteste de la volonté des Congolais de voir les acteurs politiques exercer pleinement leur rôle. Pour l'heure, seule l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo, Afdl, est autorisée à fonctionner. Après la disparition de Kisase et l'emprisonnement de Masasu, le départ de Déogracias Bughera, qui a choisi le camp de la rébellion, fragilise considérablement la position d'un mouvement, qui en réalité est l'émanation d'une plate-forme fantôme de 4 ou 5 formations politiques rassemblant les Tutsi et les Congolais aspirant à renverser la dictature du maréchal Mobutu. A ce titre, l'avenir de l'Afdl répond à la seule volonté du président Kabila de conserver un sigle qui porte encore les germes d'une présence devenue aujourd'hui ennemie au régime de Kinshasa.

Tableau 8 : Les problèmes du Congo

Si on vous demandait de dire ce qui ne va pas bien au Congo, seriez-vous d'accord avec les opinions suivantes ? ⁵¹				
Opinions	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Il y a trop d'écart entre les pauvres et les riches	80%	12%	3%	5%
Personne ne dirige, il n'y pas assez d'autorité	33%	19%	19%	27%
Les grands intérêts dominent le pays	63%	16%	8%	11%
Tout le monde revendique, les gens ne sont pas contents de ce qu'ils ont	64%	14%	8%	13%
Ce sont toujours les mêmes qui prennent les décisions sans consulter personnes	70%	12%	6%	10%

2. Fin de la dictature?

En 1997, nous notions que «si l'arrivée de **Laurent Désiré Kabila** à la tête du pays n'a pas libéré toutes les forces politiques et sociales qui aspiraient à une poursuite du processus de démocratisation, elle aura au moins permis de redonner espoir à un pays prisonnier d'une des plus vieilles dictatures d'Afrique»⁵². Cependant, en mars 2001, deux mois après la disparition de **Laurent Désiré Kabila**, à la question ouverte, «*Quelle était la plus grande réussite de Laurent Désire Kabila ?*», nous constatons que seulement 7% des personnes interrogées citaient «*la fuite de Mobutu*», 16% de nos répondants citent «rien». Par ailleurs, en 1997 BERCI notait que malgré le fait que «les nouvelles autorités ne reconnaissent pas tous les efforts déployés par la population congolaise pour s'affranchir de la dictature au cours d'une transition de 7 ans, parmi les acquis de la libération intérieure que les forces de l'AFDL ont trouvés au Congo, on pouvait relever l'extraordinaire activité de la presse congolaise. Cette liberté constituait, chaque jour, le témoignage de la vitalité du peuple congolais dans son aspiration à se débarrasser des reliques de la dictature»⁵³.

Les résultats des enquêtes d'opinion que nous présentons aujourd'hui semblent indiquer que l'arrivée de **Joseph Kabila** a suscité le même effet auprès de la population de Kinshasa mais pour des raisons différentes. Pour BERCI, le problème crucial que les Congolais cherchaient à résoudre à travers la fin de la dictature de **Mobutu** était une amélioration de leur condition économique et de leur bien-être social. Cette attente n'a pas été satisfaite avec le régime de **Laurent Désire Kabila (LDK)**. En effet, pour 40% de nos répondants en avril «*la vie sociale, la pauvreté et l'économie*» sont les plus grands échecs de LDK, pour 34% d'entre eux «*la sécurité, la police, l'armée*» sont ses plus grandes réussites et pour 21% de

⁵¹ Voir sondage BERCI de décembre 2000.

⁵² Voir le rapport BERCI, « Les Cent jours de Laurent Désiré KABILA au pouvoir », août 1997.

⁵³ Voir le rapport BERCI, « Les Cent jours de Laurent Désiré KABILA au pouvoir », août 1997.

nos répondants la mort de *LDK* était perçue en mars dernier comme « *bénéfique, une bonne chose, un mal nécessaire, une ouverture politique, le salut, la libération* ». Ces résultats confirment l'analyse du journal *le monde*⁵⁴ qui déclarait : « *Du temps de Mobutu, le budget de l'Etat n'était qu'une apparence, un jeu d'écritures. Sous Kabila, il n'y a plus eu de budget du tout ! Durant le long règne de Mobutu, la corruption avait été érigée en système. Pendant les quatre années au pouvoir de son successeur, la «cleptocratie» a été démocratisée : les pots-de-vin ont été versés à tous les échelons, à fonds perdus, sans garantie de contrepartie. Président «autoproclamé», investi des pleins pouvoirs, Kabila a promis des élections mais il a interdit les partis au profit de «comités de base», et amputé les libertés les plus élémentaires. Personne, à commencer par ses ministres, n'était à l'abri d'un abus de pouvoir, d'une arrestation, voire d'une exécution. Paranoïaque, il a multiplié les officines de renseignements et les polices politiques rivales. Au bout du compte, ce sont les seuls «services» que son Etat policier a rendus aux citoyens. Mais la «guerre imposée» a justifié tout, au nom d'un patriotisme dévoyé. D'autant que les accords de Lusaka, signés à l'été 1999 dans la capitale zambienne, ont établi un lien indissoluble entre la démocratisation de son régime et le départ des forces étrangères. En guise de paix, ce fut un contrat de dictature. Au moment de la disparition de Kabila, le seul héritage valable de Mobutu a ainsi été dilapidé : l'intégrité territoriale et l'unité nationale n'existent plus.* »

En 1997, l'opinion internationale (et nationale) avait personnifié le « **mal zaïrois** » en la personne de « **Mobutu** », et par conséquent sa disparition ne pouvait que représenter « **la cure de désintoxication** » dont avait besoin le pays. D'aucun serait presque tenté de faire la même réflexion aujourd'hui avec la disparition de **LDK**, comme l'analyse du journal *Le Monde* semble l'indiquer ci-dessus. Mais une telle analyse peut se concevoir difficilement après avoir parcouru les écrits des philosophes africains tels que **Eboussi Boulaga**, qui lui ne parle pas d'un «mal zaïrois», mais plutôt d'un «mal africain» qu'il définit comme «crise». Mais «*de quoi y a-t-il donc crise ?*».⁵⁵ Pour **Eboussi Boulaga** par ce terme on désigne ensemble *l'économie et la politique* qui ont toutes les deux perdu prise sur les réalités qui nous broient comme une fatalité⁵⁶. Selon certains, «*le facteur prépondérant, voire le seul réel, est la détérioration économique ; elle est déterminante en dernière instance. Il en est ainsi, en soi, d'un point de vue contemplatif, celui du spectateur. Mais par rapport à l'homme agissant ou pâtissant et pour lui, la politique est plus important que l'économie, pour ainsi dire par définition, parce que la politique concerne le sens même de l'existence.*»⁵⁷ »

Des hommes tels que **Mobutu et Kabila** sont arrivés à personnifier cette crise parce «*l'Etat est mis en cause*»⁵⁸ et pour nous Congolais l'Etat, «c'était eux». Mais dans tous les pays africains sud-sahara, «*l'Etat ne s'est-il pas arrogé la responsabilité exclusive du développement, son initiative, ses orientations et finalités, enfin son organisation et sa mise en œuvre ? Pour parvenir à ses fins, n'a-t-il pas disposé des pleins pouvoirs pendant des décennies, imposé la «dictature du développement», de la construction [ndlr : ou de la reconstruction], de l'unité et de la sécurité nationale ?*».⁵⁹ Pour **Boulaga**, les résultats n'ont en rien justifié de tels «moyens». L'échec sanctionne, non pas des

⁵⁴ Voir article de Stephen Smith ; « Faux libérateur, vrai despote » dans le journal *le Monde*.

⁵⁵ Eboussi BOULAGA, *Les Conférences Nationales en Afrique noire, Une affaire à suivre*, éditions Karthala, 1993.

⁵⁶ *Ibidem*.

⁵⁷ *Ibidem*, p.92

⁵⁸ Voir Eboussi Boulaga.

⁵⁹ *Ibidem*.

erreurs de gestions, mais **un véritable système d'improduction, de dilapidation et de destruction**⁶⁰. Par conséquent, « *l'Etat négro-africain paraît congénitalement inapte à gérer le pouvoir et à l'organiser de telle manière que dans son fonctionnement, il ne devienne pas un obstacle à la liberté de l'individu et à ses capacités entrepreneuriales, à la production des richesses et à l'efficacité économique en général* »⁶¹ Cependant, il est intéressant de noter que pour la 1^{er} fois en quatre ans, à la question fermée : « *Depuis la libération du Congo-Kinshasa, selon vous comment qualifierez-vous le régime de Kabila ?* », la réponse « démocratique » obtient un score plus élevé que la réponse « dictatorial ». En effet, 54% de nos répondants qualifiaient le régime de **Joseph Kabila** en avril de « démocratique », (ce qui constitue une augmentation de 33% par rapport aux résultats du mois mars), tandis que seulement 25% des répondants qualifiaient le régime de « dictatorial ». Un résultat pour le moins surprenant lorsque l'on considère que pour 64% de nos sondés la justice congolaise n'est pas réellement indépendante du pouvoir politique, et pour 58% d'entre eux les droits de l'homme ne sont pas respectés par le nouveau régime. Ce résultat semble indiquer que pour la première fois, nous avons peut-être à la tête du pays un chef de l'Etat qui ne semble plus personnifier « *l'Etat, c'est moi* ». En effet, 71% des enquêtés pensent que **Joseph Kabila** est capable de garantir le processus démocratique et électoral tandis que seulement 34% avaient la même opinion de son père lors de ces cent premiers jours au pouvoir. Et 81% de nos répondants pensent que dans les deux ou trois mois à venir les principaux problèmes qui vont se poser au Congo pourront être résolus par la négociation et le compromis, ce qui représente une augmentation de 13 points par rapport à décembre dernier. Néanmoins, ce résultat nous oblige aussi à nous interroger sur la « *signification* » du terme « *démocratique* » pour nos enquêtés, une interrogation que nous adresserons lors de notre prochaine enquête. Toutefois, il n'en demeure pas moins, que d'aucun pourrait faire le rapprochement entre ce résultat *inhabituel* et (1) le pourcentage des « sans opinion » qui a dramatiquement baissé pour les questions politiques « *hard* » de ce sondage comparé à nos sondages antérieurs, ainsi que (2) le portrait que fait la presse internationale et nationale du jeune **Kabila** et de sa gestion de la « paix ». En effet l'AFP⁶², n'écrivait-il pas en février dernier que « *le processus de paix en République démocratique du Congo a enregistré des progrès jeudi à Lusaka avec l'invitation du président congolais Joseph Kabila à Ketumile Masire, facilitateur du dialogue intercongolais et l'annonce du déploiement de l'ONU à partir du 26 février en RDC. Pour son premier sommet, M. Kabila, 29 ans, s'est nettement démarqué de son père assassiné qui avait récusé l'ancien président du Botswana, Ketumile Masire, nommé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour faciliter le dialogue entre toutes les tendances congolaises (partis, rebelles, société civile, gouvernement)....* » ?

3. Liberté de la presse

Pour 38% des kinois la liberté de la presse est menacée en RDC, tandis que 31% de le pensent pas et 32% ne se prononce pas sur cette question. En effet, en juillet 1998⁶³, les arrestations fréquentes des journalistes congolais ont été évoquées lors d'une rencontre organisée entre le Chef de l'Etat, L.D. Kabila et les éditeurs de journaux. Il semble qu'à l'issue des entretiens entre le Chef de l'Etat congolais et les patrons de presse, certains malentendus aient été levés. La libération des journalistes détenus constitue un geste du pouvoir à l'endroit de la presse. Celle-ci a répondu en émettant des signaux favorables au président Kabila dans le bras-de-fer engagé entre la Rdc et l'Onu dans la question du rapport Amega sur les massacres des réfugiés hutus dans l'Est du pays. Les lignes éditoriales de

⁶⁰ Ibidem.

⁶¹ A. MBEMBE, « Etat, violence et accumulation - leçons d'Afrique noire » in Foi et Développement, no 164/165, août - septembre 1988, Centre Lebert, Paris, 1988, p.2.

⁶² Voir dépêche AFP du 17 février 2001.

⁶³ Cette enquête a été réalisée par Berci du 3 au 6 juillet 1998, dans 21 communes de la Ville de Kinshasa, auprès d'un échantillon représentatif de 1039 personnes sélectionnées sur base de la méthode des quotas par 30 enquêteurs Berci. Hormis Maluku, N'sele et Kisenso, les 21 autres communes de la capitale congolaise ont été sillonnées par les enquêteurs Berci qui ont opéré par interviews face aux domiciles des personnes interrogées.

certaines organes de presse ont paru évoluer dans le sens d'une plus grande pondération à l'endroit du pouvoir de Kinshasa.

Cette évolution a été traduite par certains partisans de l'opposition radicale, notamment les « parlementaires-debout » comme une trahison de certains patrons de presse. Des tracts auraient circulé dans la capitale congolaise menaçant certains éditeurs soupçonnés à tort ou à raison d'avaliser les thèses du pouvoir. Il n'en demeure pas moins, que la presse congolaise se caractérise par une forme de pluralisme cultivé pendant le processus de démocratisation et un courage dans le maintien d'une ligne critique à l'endroit du nouveau pouvoir.

Néanmoins, en septembre 98, 67% des kinois estimait que le gouvernement devait assister financièrement la presse congolaise.⁶⁴

Gouvernance

En ce qui concerne la gouvernance en Afrique, **Boulaga** déclare que « dans la mise en place des institutions, l'unique préoccupation fut d'avoir l'aval de la « communauté internationale », en se dotant pour la forme de l'ensemble des appareils et des symboles des « Etats modernes ». On recopia les constitutions, les organisations administratives, juridiques, législatives et militaires de l'un ou de l'autre pays « avancé ». Le mode d'approuver ces produits et d'y acquiescer fut prescrit. A la tête de cette machinerie importée, pour la faire marcher, on plaça ceux qui par leur formation se rapprochaient du maître, ceux qui étaient jugés dignes de lui succéder et de sauvegarder les idéaux et les intérêts la « civilisation universelle ». Se sentant novices dans les arcanes de la rationalité et de la modernité les princes affranchis s'entourèrent de cautions, sous la forme d'accords en tous les domaines, d'experts, de conseillers. Vis-à-vis de leurs administrés, l'attitude de base est inchangée : ils doivent être instruits, éduqués, voire dressés. Des populations arriérées, ignorantes, engluées dans des croyances et des pratiques qui sont autant d'obstacles au progrès, sont promptes à la violence irrationnelle. Leur faible entendement ne comprend que le langage de la contrainte et ne « respecte » que la force, le prestige qui en impose, le chef qui commande sans appel, tout seul et qui châtie lourdement. Elles n'ont pour rôle que d'aider les hommes d'autorité à réaliser leur noble et exaltante mission qu'est le développement et la construction nationale...Les méthodes de coercition seront donc maintenues et indéfiniment aggravées. »⁶⁵ Si cette analyse est toujours correcte en ce qui concerne « la mise en place » des hommes politiques Africains, il n'en demeure pas moins que nos résultats semblent indiquer une évolution dans la perception de la population congolaise. Pour les personnes interrogées en mars 2001, les deux critères les plus importants pour le poste de présidents étaient l'intelligence (26%), **le soutien du peuple (25%)**, tandis seulement **5% de nos enquêtés pensaient que le soutien extérieur était important pour le poste de Président**, et 2% pensaient que l'ethnie était importante.

1. Le régime présidentiel ou parlementaire?

La commission constitutionnelle dirigée par M. Anicet Kashamura a présenté un avant-projet de constitution qui sera relu, revu et corrigé par l'assemblée constituante et législative que le président Kabila devrait mettre sur pied le 30 juin 1998. Dans le projet Kashamura, l'option du vice-président a été privilégiée. Les personnes interrogées sont dans leur grande majorité

⁶⁴ Voir Sondage BERCI de septembre 1998.

⁶⁵ Voir BOULANGA, p.96-97.

plus sensible à la présence d'un Premier Ministre qu'à celle d'un vice-président. En distinguant les réponses collectées dans les différentes villes, on constate que les personnes interrogées⁶⁶ à Mbuji-Mayi (83%), et Kisangani (72%) sont acquises à un gouvernement dirigé par un Premier Ministre. Par contre à Lubumbashi, 22% seulement des personnes interrogées sont favorables à un Premier Ministre pour 30% qui optent pour un vice-président. Fortement attachées à la personnalité du président Kabila, les personnes interrogées originaires du Katanga sont donc plus favorables à la ligne qui paraît être proche des choix du Chef de l'Etat.

2. Le fédéralisme?

Pour les personnes interrogées dans les trois villes⁶⁷, l'avenir de la république démocratique du Congo s'inscrit dans le fédéralisme. En effet 60% des personnes interrogées sont favorable à ce type d'Etat. Par contre, à Kinshasa, 41% seulement des personnes interrogées opteraient pour le fédéralisme. Confrontés à une autre réalité, les sondés de Mbuji-Mayi (73%), Kisangani (53%) et Lubumbashi (53%) sont moins attachés à un Etat unitaire dont la centralisation pourrait brider les initiatives et les choix de développement des populations qui vivent déjà dans des espaces économiques largement déconnectés de la capitale congolaise. Cependant en décembre 2000, il est intéressant de noter après la rébellion une forte progression de la forme d'Etat unitaire fortement décentralisé au détriment du fédéralisme (voir tableau ci-dessus pour plus détails).

Tableau 9 : La forme de l'Etat

Quel Etat ?	Moyenne de Mbuji-Mayi-Kis'-L'shi	Rappel de Kinshasa en avril 98	Rappel Kinshasa En décembre 2000	Evolution Avril 98 - décembre 00 a Kinshasa
Etat Fédéral	60%	41%	33%	-7
Etat Unitaire	19%	26%	27%	+1
Etat Unitaire fortement décentralisé	12%	18%	31%	+12
Sans opinion	9%	15%	9%	-6
Total	100.0%	100%	100%	

En juillet 1998⁶⁸, une majorité importante des personnes interrogées, (43%) estimaient que L.D. Kabila ne devrait pas nommer un Premier Ministre contre (26%) qui souhaitent que le chef de l'Etat congolais procède à la nomination d'un chef de gouvernement. Le président Kabila cumulait les fonctions de chef de l'Etat et de chef du gouvernement. Au long des multiples enquêtes réalisées par Berci, à plusieurs reprises des questions relatives à la forme de l'Etat ont été posées. Régulièrement les résultats des enquêtes antérieures ont révélé l'attachement des personnes interrogées en faveur d'un régime parlementaire. **L'héritage de la conférence nationale souveraine expliquait en partie ce choix.** Les réponses enregistrées lors de la présente enquête tendent à infirmer les résultats antérieurs. Le présidentielisme semble prendre le pas sur le régime parlementaire. La forte personnalité de Kabila et son implication dans toutes les décisions du gouvernement sont de nature à influencer

⁶⁶ Voir Sondage BERCI de mai 1998.

⁶⁷ Ibidem.

⁶⁸ Voir sondage BERCI juillet 1998.

sur le choix des personnes interrogées. Cependant, après la victoire des forces légales sur les rebelles dans le front ouest, 48% des sondés sont en septembre 1998 favorables à l'ouverture par le président du poste de Premier Ministre. Cette augmentation de 23 points, soit près du double du pourcentage du mois de juillet, peut être interprétée comme le souci d'ouverture politique souhaitée par un pourcentage important des personnes interrogées. Alors que le Chef de l'Etat déploie une énergie exceptionnelle dans la mobilisation internationale, il apparaît sans doute que la charge de la gestion quotidienne doit, aux yeux des personnes interrogées, faire l'objet d'une plus grande délégation. Ce qui pourrait se traduire par le pourcentage des Kinois qui jugent opportun pour L.D. Kabila d'envisager un poste de premier ministre au sein du Gouvernement.

Tout comme en juillet 1998, la personne choisie par les Kinois pour le poste de 1^{er} ministre demeure Etienne Tshisekedi. Alors qu'en juillet 1998, dans une question "ouverte", Tshisekedi obtenait un score de 20%, lors du présent sondage, le leader de l'opposition obtient près de 60% des réponses alors que cette fois-ci, le questionnaire reprenait une liste de 7 personnalités ci-dessous. A noter la bonne image de Yerodia Abdoulaye qui obtient 10% et l'apparition d'Henri Mova Sakany avec 6%. Les scores de Victor Mpoyo ou de Léonard She Okitundu à ces fonctions peuvent s'expliquer par la notoriété qu'ont encore ces personnalités au sein de la population de la ville de Kinshasa. La médiatisation de leurs activités gouvernementales pendant la période de la guerre de l'Ouest n'a pas permis à la population kinoise de bien les connaître.

Le Contexte de Guerre

1. Les négociations

Tableau 10 : Options à retenir lors de négociations

En cas de négociations, êtes-vous favorables à⁶⁹ :			
Négociations	Oui	Non	sans opinion
Entrée des rebelles dans le gouvernement	26%	63%	11%
Octroi de la nationalité aux Banyamulenge	7%	83%	10%
Le départ de L.D. Kabila du pouvoir	5%	88%	7%
Mise en place d'une force d'interposition	39%	41%	20%

Sur les quatre propositions énoncées dans le questionnaire de février 1999, il convient de relever qu'aux yeux des personnes interrogées, les négociations ne peuvent pas aboutir à l'éviction du président Laurent Kabila du pouvoir. Une majorité de 88% des sondés refusent de voir le chef de l'Etat quitter le pouvoir. Ainsi, pour l'heure, une réédition de l'épisode d'Utenika (bateau de l'armée sud-africaine qui avait accueilli la négociation Mobutu-Kabila) semble peu probable. Le pourcentage affiché en faveur du maintien de L.D. Kabila constitue, toutes choses étant égales par ailleurs, un obstacle infranchissable au cas où aujourd'hui les leaders de la rébellion exigeaient le départ immédiat du chef de l'Etat congolais.

Tableau 11 : Ordre du jour des négociations

⁶⁹ Voir Sondage BERCI de février 1999.

En cas de négociations politiques congolaises, parmi les points suivants, lesquels, à votre avis, devraient faire partie de l'ordre du jour ?⁷⁰

L'ordre du jour des négociations ?	Oui	Non	Ne sait pas
L'organisation des élections	81.3%	13.7%	4.9%
La mise en place du parlement	81.2%	12.3%	6.5%
Le cadre juridique de la Transition	76.7%	14.5%	8.8%
La constitution d'un nouveau gouvernement	69.8%	23.2%	7.0%
Le nouveau calendrier de la Transition	63.7%	28.2%	8.0%
La nomination d'un Premier ministre	58.1%	34.4%	7.5%
L'amnistie générale	54.5%	29.6%	15.8%

La proposition d'octroi de la nationalité aux Banyamulenge en cas de négociations enregistre un refus massif des personnes interrogées. 83% des sondés sont opposés à cette solution. *Après avoir choisi une seconde fois les armes pour revendiquer la nationalité congolaise, il semble que les Banyamulenge aient effectivement encouru le risque de liquer la majorité des Congolais contre eux.* Actuellement, 7% des personnes interrogées sont favorables à un tel octroi. Un tel pourcentage indique que les acteurs politiques auront à trouver les voies d'une solution susceptible de répondre définitivement à la question de la nationalité au risque de voir la logique des armes perdurer et anéantir tous les efforts de paix dans la région des Grands Lacs.

L'entrée des rebelles dans le gouvernement constitue pour une personne sur quatre une proposition acceptable. Ce faible pourcentage indique le déficit de popularité des leaders rebelles.

En 1997, la problématique de la nationalité a provoqué le déchaînement de violence dans l'Est du pays. Médusée, la grande majorité des Congolais, dont la moyenne d'âge est de 29 ans découvre l'existence d'une ethnie de Tutsi congolais dénommée «*Banyamulenge*». Ces derniers portent L.D. Kabila au pouvoir à la faveur de la guerre de libération. Un cycle de violence déferle sur la Rdc, et l'Afrique Centrale... En février 1999, 10% seulement des personnes interrogées reconnaissent à ces Tutsi la nationalité congolaise. C'était encore le cas en mars 2001, tandis qu'en 1997, trois mois après la victoire des forces de l'AFDL, 21% de personnes interrogées reconnaissent que le Banyamulenge font partie des tribus congolaises.

2. La partition du pays

Tableau 12 : Crainte de la partition du pays

Craignez-vous la partition de la Rdc ?	Kinshasa Février 1999	Kinshasa Avril 2001	Evolution
Oui	14.0%	75%	+61

⁷⁰ Voir sondage BERCI de septembre 1998, deux mois après la rébellion.

Non	69.8%	25%	-43.9
Sans opinion	16.2%	0%	+16.2
Total	100.0%	100%	

Si 90% des personnes interrogées refusent une partition du pays (selon les résultats de l'enquête Berci novembre 1998), en février 1999 14% craignent que la poursuite des hostilités n'aboutisse à cette partition. Par ailleurs, en avril 2001, 75% des personnes interrogées pensent que la poursuite du conflit peut aboutir à la partition du pays.

3. La communauté Internationale

Depuis le début du conflit, l'image des Etats-Unis auprès des Congolais souffre d'un large déficit. En effet, 9% seulement des personnes interrogées jugent positivement l'attitude des Etats-Unis à l'endroit de la Rdc. En dépit des efforts déployés par Washington pour dégager les pistes d'une solution négociée, les liens étroits qui lient l'Ouganda et le Rwanda à la première puissance mondiale expliquent en partie la réaction des Congolais. En septembre 1998, les Etats-Unis accusaient un pourcentage identique de bonne opinion. A cette époque 7,8% des répondants jugeaient favorablement la politique américaine en Rdc. ***Par contre, à titre de comparaison, en février 1998, bien avant qu'éclate le conflit, 37% des Congolais avaient confiance dans les Etats Unis pour aider la Rdc à se reconstruire. En un an, la popularité des Etats-Unis s'est donc fortement érodée.*** En septembre 1998, 10% des personnes interrogées jugeaient favorablement la politique française en Rdc. Six mois plus tard, en février 1999, 15% des Congolais jugent positivement l'attitude de Paris dans le conflit en Rdc. Le sommet France-Afrique ainsi que la reprise annoncée de la coopération structurelle entre Paris et Kinshasa peuvent expliquer l'amélioration de la perception de la politique française par les Congolais. Paris n'affiche pas de sympathie aussi marquée que les Etats-Unis à l'endroit des Etats alliés de la rébellion.

Des trois pays qui constituent la *troïka*, la Belgique, demeure de loin la mieux perçue par les personnes interrogées. Toutefois, on relève une évolution majeure dans l'attitude des Congolais à l'endroit de l'ancienne métropole. Si 30% des répondants jugent positivement la politique belge dans le conflit congolais, par contre 42% sont critiques à l'endroit de Bruxelles. Pour rappel, en septembre 1998, 57% des personnes interrogées approuvaient l'attitude de la Belgique. En février 1999, les personnes interrogées perçoivent moins bien la position de l'ancienne puissance coloniale du Rwanda et du Congo. Or, l'engagement de l'ancienne puissance coloniale dans l'assistance aux populations congolaises demeure important. Aux regards des efforts déployés en matière de coopération dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, pour lesquels les récentes enquêtes ont démontré la reconnaissance des Congolais, il convient de relever que dans sa politique, la Belgique ne parvient pas actuellement à convertir tout le crédit que lui apporte ses actions en direction de la population. Pour la première fois depuis la réalisation des enquêtes d'opinion réalisées par Berci, les répondants accordent un crédit politique plus important à un autre Etat occidental que la Belgique. Il est étonnant et remarquable de constater que 35% des personnes interrogées jugent positivement l'attitude de...l'Italie. Le voyage en novembre dernier du président Kabila dans la ville éternelle ainsi que le don, fortement médiatisé d'un lot de riz, sont les deux actions les plus éclatantes qui impliquent l'Italie. A la lecture des réponses, on peut penser que les personnes interrogées ont mis en exergue un Etat beaucoup moins engagé politiquement dans l'histoire récente de la Rdc. A l'instar de l'Italie, le Canada bénéficie d'une cote positive auprès des personnes interrogées. Près de 30% des répondants jugent que

l'attitude du Canada à l'endroit de la Rdc est positive. La présence remarquée de l'ambassadeur canadien, engagée dans les actions en faveur des organisations non gouvernementales des droits de l'homme et de développement, ses contacts réguliers avec les autorités congolaises, ne sont pas étrangers à cette image jugée positive par une majorité de répondants. A ce titre, seuls l'Italie et le Canada obtiennent un pourcentage de jugements positifs supérieur à celui des sondés qui jugent négativement leur politique.⁷¹

Tableau 13 : Perception des Etats ou Institutions étrangers à Kinshasa

Opinion	Bonne Opinion		Mauvaise Opinion		Sans Opinion	
	Mai 98 ⁷²	Oct. 00 ⁷³	Mai 98	Oct. 00	Mai 98	Oct. 90
Onu	29.9%	37%	50.9%	40%	19.2%	22%
Belgique	29.5%	33%	50.7%	40%	19.8%	27%
Rwanda	27.0%	4%	58.0%	89%	15.0%	7%
Etats-Unis	23.3%	21%	54.3%	57%	22.4%	20%
France	12.8%	33%	67.7%	42%	19.5%	26%

Tableau 14 : Perception des Etats étrangers en dehors de Kinshasa

Opinion	MBUJI-MAYI		LUBUMBASHI	
	BONNE MAI 98	BONNE OCTOBRE 00	BONNE MAI 98	BONNE OCTOBRE 00.
Belgique	46%	53%	57%	24%
France	18%	42%	17%	30%
Etats-Unis	27%	45%	32%	45%
Rwanda	8%	12%	12%	4%

La Belgique dispose d'un très large crédit auprès des personnes interrogées ressortissant de la ville de Kisangani 57% d'entre elles ont confiance dans l'ancienne métropole⁷⁴. Par contre, à Lubumbashi, 11% seulement des personnes interrogées ont une bonne opinion de la Belgique. Les démêlées récentes entre Kinshasa et Bruxelles, notamment la saisie des armes du consulat belge de Lubumbashi, l'arrestation de deux responsables d'une organisation non gouvernementale à la sortie de l'ambassade, sont des facteurs qui concourent à rendre la Belgique impopulaire dans le fief politique du Président Kabila, la province du Katanga. Par contre, tout comme à Kisangani, les personnes interrogées à Mbuji Mayi expriment en majorité, 46%, leur bonne opinion de la Belgique. La perception de la France à travers les trois villes est largement négative. Depuis le début de la transition politique, la population congolaise considère négativement le soutien que Paris a apporté à l'ex-Président Mobutu. Ce qui a pu apparaître comme un soutien à l'ancienne dictature avait, à son époque, entraîné les responsables de l'Udps à boycotter les intérêts français. Cette image demeure très imprégnée, d'autant que le Président Kabila a continué de suspecter Paris de collusions avec les anciens

⁷¹ Il convient de préciser que cette enquête a été réalisée avant l'assassinat des touristes occidentaux en Ouganda et les expulsions récentes des ressortissants britanniques et américains.

⁷² Voir sondage BERCI de mai 1998.

⁷³ Voir sondage BERCI d'octobre 2000.

⁷⁴ Voir sondage BERCI de mai 1998.

dignitaires du régime Mobutu. Avec une moyenne de 13%, la France clôt la liste de pays énoncés dans le tableau. Les Etats-Unis précèdent la France en bas de classement. En dépit du fait d'une alliance objective entre les Etats-Unis et les forces de l'Afdl lors de la guerre de libération, aux yeux de la population, les Etats-Unis ne disposent pas d'un capital de confiance auprès de la population congolaise. L'Afrique du Sud est le pays le mieux perçu par l'ensemble de la population. A Lubumbashi, 83% des personnes interrogées expriment leur confiance vis-à-vis de la RSA. Les liens économiques étroits existant entre le Katanga et la RSA expliquent cette adhésion. La pénétration des produits sud-africains, la présence d'une forte communauté congolaise en Rsa, les échanges réguliers constituent quelques-unes des raisons de la cote d'amour des Congolais à l'endroit de la patrie de Nelson Mandela.

Les Leçons de la Conférence Nationale souveraine⁷⁵

A. Les acquis

Au-delà de ratés, de querelles politiciennes et des jugements de valeurs à géométrie variable, la CNS a eu pour essentielle le mérite de :

1. Opérer un choix politique clair en faveur de la démocratie pluraliste (multipartisme, élections compétitives et régulières, multisyndicalisme, respect des droits de l'homme et garantie des libertés fondamentales, presse plurielle) comme modèle d'organisations et de gestions du pays ;
2. Condamner, en conséquence, la prise et l'exercice du pouvoir par la force sous toutes ses formes (art 37 de l'acte constitutionnel de la Transition), d'une part et d'ériger en normes sacrées de la République, l'état de droit ainsi que le règlement des conflits politiques exclusivement par le dialogue et la non violence, d'autre part ;
3. Vider le sempiternel contentieux de la forme de l'Etat et du régime politique qui divise les Congolais depuis 1960. En effet, un consensus incontestable s'est dégagé sur l'autonomisation constitutionnelle des provinces inspirée par la constitution du 1^{er} août 1964, dite de Luluabourg et l'instauration du régime parlementaire rationalisé ou « tropicalisé » empruntant à la France et, donc une certaine mesure, au Portugal, l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct, son pouvoir d'arbitrage institutionnel ainsi que la règle de la collaboration en matière de politique extérieure et de défense nationale avec le gouvernement, responsable de la gestion du pays devant le Parlement ;

Les options fondamentales ci-dessus ont consacré aussi bien dans le projet de constitution de la III^{ème} République élaborées par la CNS et améliorées par le Haut Conseil de la République-Parlement de Transition, que dans l'Acte constitutionnel de la transition qui a régi le pays jusqu'à la prise du pouvoir par l'alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo, AFDL, de Laurent-Désiré Kabila. La classe politique et la société civile avaient ainsi définitivement clos le débat sur l'ordre institutionnel de la République ;

4. Adopter le principe de redimensionner les entités administratives actuelles de la RDC par un nouveau découpage territorial en vue d'une gestion rationnelle de l'espace vital national, du rapprochement de l'Etat de citoyens et d'une meilleure démocratisation à la base (cfr. les critères de ce découpage dans le projet de constitution de la III^e République/CNS) ;
5. Dégager le consensus sur le système et l'organisation des élections dont la Commission nationale Electorale, CNE, devait être la cheville ouvrière. Un projet de loi électorale était adopté par la CNS tandis que la CNE était déjà sur pied d'œuvre en 1996 ;

⁷⁵ Extraits du texte Christophe Lutundula pour la table ronde du 7 juin 2001: « Quel dialogue intercongolais pour dénouer la crise congolaise ? »

6. Opter pour l'économie sociale du marché comme système économique de la RDC à la place du libéralisme bâtard du régime Mobutu ;
7. Réunir, à travers les rapports de ses différentes commissions, les matériaux nécessaires à l'élaboration des projets de sociétés et des programmes gouvernementaux par les acteurs politiques.

Tous ces acquis étaient le fruit d'une lutte apparemment ardue contre certaines pesanteurs qui avaient entravé la CNS d'un bout à l'autre.

B. Les Pesanteurs

Les pesanteurs ci-après peuvent être comptabilisées au passif de la CNS :

1. L'ambiguïté de la nature de l'institution qui s'était voulue à la fois une constituante, un tribunal populaire et une tribune de propagande électorale. Pour les uns, la CNS déclenchait la révolution contre l'ordre établi tandis que pour les autres ; elle ne devait se limiter qu'à jeter les bases de réformes démocratiques pacifiques. Aussi, va-t-elle éprouver de la peine à échapper aux règlements de compte, aux luttes de positionnement et aux stratégies de récupération tantôt par le blocage, l'intimidation et la corruption de la part du pouvoir, tantôt par le jeu des majorités arithmétiques automatiques sur des questions déterminantes et l'exploitation politicienne par l'opposition des commissions dites sensibles dont celle des biens mal acquis et des assassinats politiques ;
2. L'élargissement excessif du champ du débat politique embrassant à la fois la relecture de l'histoire nationale et l'élaboration d'un projet de société multisectoriel. Dans ce sens, la CNS avait ressemblé au congrès d'un parti politique reste sous le prisme du monolithisme et de l'unanimité qu'il fallait à tout prix obtenir dans tous les domaines.
3. La fixation quasi obsessionnelle des débats sur la personne du Président MOBUTU, pièce maîtresse du jeu politique dont le spectre n'avait pas cessé de hanter les confrenciers ;
4. L'hostilité du pouvoir et le manque de soutien de la hiérarchie militaire demeure fidèle au Maréchal MOBUTU ;
5. La maturité politique et l'expertise fort contestable de la grande majorité des participants de la CNS ;
6. L'absence de garanties réelles de bonne fin.⁷⁶

Il s'agit de trouver des mécanismes susceptibles d'assurer le déroulement serein du Dialogue intercongolais, la réalisation des objectifs qui lui sont assignés et la mise en œuvre de ses résolutions. A ce sujet, l'expérience des processus démocratiques et des conférences nationales en Afrique a démontré que l'implication ou, à tout le moins, la neutralité des militaires est le gage le plus solide de réussite chaque fois qu'un ordre politique démocratique doit remplacer un régime autoritaire. Dans le cas de la RD, il ne fait aucun doute que si l'une quelconque faction armée est manipulée pour

⁷⁶ Christophe Lutundula

troubler ou bloquer le Dialogue, ou rejette des résolutions, celui-ci n'aboutira pas et la crise reprendra de plus belles. Le dialogue intercongolais subira alors le triste sort de Conférence Nationale souveraine qui été tout simplement tournée en dérision faute d'un soutien réel de l'armée.

Au demeurant déjà à l'étape actuelle, le démarrage des négociations est largement tributaire du bon vouloir de ceux qui ont les armes et qui en détiennent en réalité les ficelles. Face à cette sérieuse hypothèque, que la dynamique des forces démocratiques internes, très faible d'ailleurs, ne peut seul lever, la communauté internationale si, elle veut véritablement contribuer la fin de la tragédie congolaise, doit s'impliquer activement par le déploiement en nombre suffisant des casques bleus, la mise en œuvre d'un processus de casernement de toutes les troupes armées congolaises (Fac et rebelles) et leur placement sous commandement unique des officiers nationaux et internationaux, le retrait total de toutes les troupes étrangères, la menace de sanctions et des pressions diplomatiques, économiques accrues...contre les belligérants. A cet effet, le rôle du Facilitateur est capital. Il doit s'investir dès le départ auprès des belligérants, du Conseil de sécurité et du secrétaire de l'ONU et de l'Union Européenne, de l'OUA, de la SADC ainsi que de la troïka occidentale (Belgique, France et Etat-unis d'Amérique) pour obtenir toutes les garanties de bonne fin du dialogue intercongolais. Dans ce sens, une déclaration claire d'engagement solennel du Gouvernement, du RDC et du MLC devant la National Congolaise et la communauté internationale de ne pas entraver le Dialogue intercongolais et de se soumettre à ses décisions consolidera le dispositif de sécurité de ce Dialogue. Celle faites, le 05 mai 2001 à Lusaka, par les parties susvisées ne répond pas à cette préoccupation car, elle ne contient ni la clause d'opposabilité des décisions, ni celle de garantie de bonne fin. La déclaration de Lusaka ressemble ainsi à un marché de dupes et cache mal le désaccord entre les belligérants congolais, mieux leur manque de volonté à cet effet. Par ailleurs, les Congolais eux-mêmes devront appeler officiellement la communauté des nations en garanties contre le blocage du Dialogue intercongolais et ses décisions. En fin, il y a lieu d'explorer la possibilité de renforcer le rôle de Mission de l'ONU au Congo, MONUC, pendant la transition dans la gestion de certains secteurs stratégiques tels que la défense nationale et la sécurité du territoire, le maintien de l'ordre public, l'administration du territoire et la police électorale, les finances et les médias publics. En dépit de l'apparence, un tel schéma ne porterait nullement atteinte à la souveraineté de l'Etat et du Peuple congolais dès lors qu'il résulte de la décision des participants au Dialogue. A l'instar de l'autorité Provisoire des Nations Unies au Cambodge, APRONUC, il garantira mieux la neutralité et la non conflictualité de la transition.

Les déficits évoqués ci-haut avaient eu une incidence négative sur les travaux de la CNS et compromis la mise en œuvre de ses résolutions. Ils avaient biaisé par une forte charge émotionnelle la solution de certaines questions primordiales telle que celle de la nationalité. Celle-ci a par la suite, servi de détonateur à deux rebellions successives (1996-1997) et continue à se poser avec acuité.

Aussi, est-il indispensable de s'en faire l'économie afin de donner au Dialogue intercongolais qui intervient, du reste, dans un contexte plus complexe, des chances de réussite.

En effet, quoique la délégitimation généralisée des institutions et des dirigeants, incapable de répondre à la demande sociale, soit la modification de deux forums, la CNS avait bénéficié d'atouts importants ci-après :

1. une crise exclusivement politique et interne ;
2. un pays uni, même si l'autorité de l'Etat devenait de moins en moins ressentie ;
3. Faibles interférences étrangères directes ;

4. un environnement d'éclosion des espaces de libertés permettant à l'opposition de se doter d'un pouvoir de négociation réelle et de s'exprimer sans avoir besoin de recourir aux armes ;
5. une adhésion aussi massive qu'active de la population ;
6. un paysage politique peu fragmenté et sans acteurs armés;
7. mise en quarantaine implacable du régime Mobutu, condamnée par les partenaires extérieurs.

Tous ces paramètres ont été substantiellement modifiés par la guerre qui a non-seulement balkanisé la RDC, introduit l'élément militaire dans le conflit et internationalisé celui-ci mais aussi, provoqué la recombinaison des alliances politiques et la multipolarité, sans compter que les acteurs institutionnels ont changé. Par conséquent, les équations et les péquations sont plus compliquées au Dialogue intercongolais qu'hier à la CNS.

Discussion⁷⁷

Contexte politique de la CNS et d'aujourd'hui

Contrairement à Gauthier de Villers, qui attribue la tenue de la Conférence nationale aux exigences de la classe politique congolaise, d'autres analyses attribuent plutôt le «vent de démocratisation africain» à la communauté internationale. Ces analyses stipulent que :

En ce qui concerne la communauté internationale :

1. Une plus grande influence ou un rôle plus important de l'influence de la communauté internationale dans les affaires de l'«Etat» congolais à l'époque de la CNS, notamment en ce qui concerne la tenue de celle-ci ;

On associe d'ordinaire l'avènement de la problématique de la démocratisation en Afrique à un certain nombre d'images et de phrases-chocs : fin de la guerre froide, chute du mur de Berlin, effondrement du régime Ceausescu etc...Selon ce genre d'hypothèse, les développements politiques récents qu'a connu le continent participeraient d'un nouveau « temps du monde » marqué par « la démocratie en marche », désormais matrice du monde pour reprendre l'expression de Zaki Laidi (Laidi, 1992 :38)⁷⁸. En fait le discours sur l'Etat de droit et la démocratie pluraliste, si commun aujourd'hui avait déjà été posé comme exigence centrale lors des négociations sur le renouvellement des accords de Lomé en 1984-85.⁷⁹ Cependant, selon JC Willame (1996), c'est surtout par le système financier des Nations-Unies qu'ont été plantées dès le début des années 80 les premières banderilles contre les « dérives gouvernementales en Afrique ». Le langage était «politiquement correct», mais le message était clair. Le cas le plus évident d'«ingérence» ou de manipulation politique fut la publication du fameux « rapport Blumenthal » sur la situation de Banqueroute au Zaïre, rapport dont rédaction fut commandités sinon encouragée par les milieux gravitant autour de Banque Mondiale et du FMI. Contrairement à une période précédente au cours de laquelle on considérait à Washington et à New York que l'économie internationale pouvait être gérée par des techniques economico - financières objectives, *on commença à mettre en doute ce credo et à vouloir pratiquer une politique plus interventionniste à l'encontre des gouvernements récalcitrants et prédateurs qui était passé maître dans l'art de l'évasion et/ou de la manipulation diplomatique lorsque l'on voulait les convaincre des bénéfices de l'économie de marché.*⁸⁰ Un certain nombre d'études commencèrent alors à remettre en

⁷⁷ Pour susciter le débat lors de la table ronde, trois communications ont été faites. La première intervention fut celle de **Gauthier de Villers**⁷⁷ sur le « Contexte socio-politique de l'époque en comparaison avec le contexte socio-politique d'aujourd'hui », la deuxième fut celle du chercheur congolais **Wamu Dieudonné**⁷⁷, sur les « caractéristiques, le déroulement et les acquis de la conférence Nationale Souveraine », présentée ci-dessus. La troisième communication fut celle de **Jean-Claude Willame**⁷⁷ sur « l'Accord de Lusaka et le dialogue intercongolais », présenté dans le chapitre suivant. Après ces communications les participants se sont divisés en deux groupes de 15 personnes. Un groupe a discuté sur « les leçons à tirer de la CNS » et le deuxième groupe a discuté sur « les implications de la CNS pour le Dialogue intercongolais ». Nous avons terminé notre discussion par une discussion du groupe en plénière dans laquelle après avoir présenté les comptes rendus des deux groupes, une discussion sur le problème du KIVU fut abordée avant d'adopter les recommandations communes. Ce chapitre présentera les discussions du premier groupe, complétées par les interviews individuelles de l'élite politique congolaise. Le débat de deuxième groupe sera présenté dans le chapitre de discussion de la troisième partie. Les discussions en plénières seront présentées dans la quatrième partie.

⁷⁸ Tel que cité par JC Willame (1996), *Démocratie, enjeux fonciers et pratiques locales en Afrique*, Cahiers Africains du CEDAF, éditions l'Harmattan, Paris, 1996.

⁷⁹ Voir F. Constantin dans Callaghy, TM, 1984 : 66, tel que citée par JC Willame (1996).

⁸⁰ Callaghy, T. M., 1984 : 6, tel que cité par JC Willame (1996)

question la corrélation posée entre un gouvernement de type autoritaire et sa capacité à appliquer les programmes d'ajustement. Implicitement, ces travaux soulignèrent l'opportunité de prendre en compte les variables et les processus politiques.⁸¹ *Ces études recherchaient les conditions théoriques pour qu'émergent des régimes compétents et politiquement légitimes qui seraient capables de mettre en œuvre les politiques de la Banque mondiale et entrer ainsi dans la sphère de la « démocratie du marché ».* Cette problématique fut officiellement sanctionnée en 1989 par la dernière grande analyse prospective de la Banque mondiale et du PNUD sur l'Afrique, « *De la crise à une croissance durable* ». « *Les causes profondes de la faiblesse de la performance économique passée, (...), sont à rechercher, entre autres, dans la carence des institutions. L'initiative du secteur privé et les mécanismes du marché sont importants, mais ils doivent aller de pair avec une bonne administration, une fonction publique efficace, un système judiciaire fiable et une administration comptable de ses actes (...). En dernière analyse, un meilleur gouvernement exige un renouveau politique, ce qui signifie une lutte implacable contre la corruption à tous les niveaux. Il faut pour cela donner l'exemple en renforçant la responsabilisation, en encourageant un débat et soutenant une presse libre* »⁸². La Banque mondiale plaide, alors, pour l'instauration d'un double consensus. D'abord un consensus entre les donateurs qui s'organiserait autour de quelques grands axes : réformes profondes de l'assistance technique, réduction de la charge de la dette, poursuite de la coordination de l'aide au travers des Tables rondes (sur lesquelles la Banque mondiale a déjà établi son hégémonie). Ensuite, *un consensus à l'intérieur de l'Afrique elle-même par le biais d'un « débat large et vigoureux qui n'a pas été autorisé jusqu'ici »*. « Il faut l'encourager, estiment les auteurs du rapport, au sein des médias, des universités et de rencontres à participation non limitée. C'est le préalable d'une adhésion véritable et impliquant le plus grand nombre à « *la stratégie du développement de la deuxième génération.* » Ce consensus africain autour du développement de la « *seconde génération* » était le fait d'une diaspora de technocrate de haut niveau qui constituent la pépinière, le « *think tank* » de la Banque mondiale.⁸³ Le réseau africain de la Banque mondiale est ainsi constitué, non seulement des membres du « Council of African Advisors » - composé de responsables financiers ou hauts fonctionnaires originaires de l'Afrique anglophone (Ghana, Nigeria, Zambie, Ouganda,...) - qui ont été à l'origine de la tonalité politique de l'étude prospective de 1989, mais aussi de personnalités marquantes des administrations africaines cooptées par la Banque mondiale, voire de premiers ministres précédemment directeurs de son conseil d'administration comme **Nicéphore Soglo** au Bénin ou **André Milongo** au Congo. Ainsi, à partir de grandes Institutions multilatérales s'est développée et s'est ramifiée une véritable nomenclature dont les membres sont réputés être libérés des contraintes ethniques locales et des réseaux de corruption. Une personnalité de cette diaspora a émergé comme l'un des nouveaux penseurs de la « *gouvernance* », celle du soudanais **Duntan Wai**, assistant spécial du vice-président de la Banque pour l'Afrique, **Edward Jaycox**, et chargé plus spécialement des relations publiques avec la presse, les milieux universitaires, les ONG et les gouvernements africains. **Wai** définit la « *gouvernance* » non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen d'arriver au développement social et économique. *Les critères de cette « bonne gouvernance » sont la responsabilisation des gouvernements et de leurs administrations, la transparence des procédures, la prévisibilité des comportements, le primat de la règle du droit et de l'ouverture à l'information.*⁸⁴ Selon **Wai**, le rôle de la Banque mondiale, organisme a-politique, devrait se limiter à susciter des prises de conscience dans ce domaine. Il revient aux agences d'aide bilatérales et aux diplomaties d'ouvrir plus directement dans les nœuds concrets de la problématique de cette « *bonne gouvernance* ». Elles se doivent de soutenir les ONG. La presse libre, le « *leadership de*

⁸¹ Haggars, S ; Kaufman, R.R., 1980, tel que citée par JC Willame (1996)

⁸² Banque mondiale, 1989 : xii, 7, tel que cité par JC Willame, 1996.

⁸³ Sur le maillage de la Banque mondiale en Afrique : (Bayart J-F., 1984 :91) (Kalfleche J-M, 1991 :9), tel que cité par JC Willame (1996)

⁸⁴ Wai D. M, 1991, tel que cité par JC Willame (1996).

qualité », le respect des droits de l'homme et de la loi en général.⁸⁵ Suite à ces exigences de bonne gouvernance, « *l'histoire africaine s'est enrichie d'une nouvelle expression : « conférence nationale souveraine », qui désigne une instance inédite, qui figurera désormais dans la nomenclature et l'histoire des Institutions africaine.* »⁸⁶ Ce fut le cas pour le Bénin, le Cameroun, le Niger, le Togo, le Congo- Brazzaville, et le Zaïre. En ce qui concerne le Zaïre, la Belgique a pu se manifester comme un des pionniers dans la défense de la « bonne gouvernance » en suspendant ses relations de coopération avec le Zaïre dans l'attente d'une enquête internationale sur les massacres d'étudiants à Lubumbashi en mai 1990, escomptant une chute rapide du Président **Mobutu**, un espoir qui se révéla vain, elle conditionna ensuite la reprise de sa coopération indirecte avec le Zaïre à la tenue « *d'une conférence nationale.* »⁸⁷

2. D'aucun ont estimé que la communauté internationale pouvait être considérée aujourd'hui comme une quatrième force dans la guerre du Congo. En effet, le rôle de la communauté est plus grand aujourd'hui qu'en 1991, puisqu'elle tend à intervenir dans le financement et l'organisation du Dialogue intercongolais ;

Pour Mgr Monsengwo, la communauté internationale a commis l'erreur fatale de sacrifier l'ordre constitutionnel démocratique de la CNS en cautionnant une nouvelle dictature, celle de M. Laurent Désiré Kabila qui a conquis le pouvoir par la force, justifiant la non intégration de L.D. Kabila dans le consensus national existant et l'exposant ainsi à la contestation. Les conséquences ont été immédiates : répressions, oppression, interdiction de toute liberté d'expression et des activités politiques, violations massives des droits de l'homme, prisonniers pour délits d'opinion, assassinats politiques, situation socio-économique catastrophique, introduction de puissance étrangère dans la gestion de l'Etat, bradage de la souveraineté nationale, guerres civiles et partition du pays, pillage systématique et éhonté des ressources et richesses du pays, l'assassinat de M. Laurent Désiré Kabila. Pour Monsengwo, son pouvoir ne reposant que sur la force et non sur le consensus, il demeurerait en permanence un coup d'Etat Potentiel. Par ailleurs, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la prise unilatéralement du pouvoir par le général major Joseph Kabila, expose le pays au même danger. Selon son analyse un nouveau consensus visant à la restauration de l'Etat s'impose par le Dialogue Intercongolais.⁸⁸

3. L'absence d'engagements financiers « sérieux » de la communauté internationale en ce qui concerne la mise en application des résolutions de la CNS (particulièrement le financement des élections) ont constitué un « frein » à la réalisation des objectifs de la transition congolaise⁸⁹ ;
4. Un changement de la troïka qui est affaiblit avec d'autres forces titulaires ;
5. Une évolution de la position de la communauté internationale en ce qui concerne la conditionalité de « démocratie » ;
6. La désintégration de l'Etat congolais qui a été et qui constitue encore aujourd'hui facteur important du contexte politique;

⁸⁵ Ibidem.

⁸⁶ Boulanga F. E (1993)

⁸⁷ Voir JC Willame.

⁸⁸ Voir le Mémoire de Mgr Monsengwo en annexe.

⁸⁹ Il est intéressant de noter que la concordance d'intérêts entre le cautionnement du coup d'Etat de Kabila père et les analyses politiques occidentales qui considéraient comme « prohibitif » le coût de tenue des élections congolaises/zaïroise, avec une mise en application « difficile », sans aucune garantie de résultats satisfaisantes.

Les acquis de la CNS

Les participants de nos groupes de discussions et les divers personnalités politiques que nous avons interviewés ont noté aussi que plusieurs définitions des "acquis" de la Conférence nationale pouvait être pris en considération:

1. l'ensemble des options et valeurs ayant fait l'objet de consensus et légitimées par les confrenciers de l'époque :
2. l'ensemble des principes affirmés quant aux options et choix politiques soulevés à la Conférence nationale et qui continuent à être revendiqués aujourd'hui par la population congolaise; ou enfin
3. les changements politiques positifs qui peuvent être traduits en réalités moyennant des modifications ou des aménagements.

Les options et valeurs ayant fait l'objet de consensus parmi la classe politique

Lors des discussion, il a été adopté que pouvaient être considérés comme «options et valeurs ayant fait l'objet de consensus » :

1. le choix en faveur d'un nouvel ordre institutionnel et démocratique au Congo;
 - l'option fondamentale en faveur d'un Etat de droit;
 - la condamnation de la prise et de l'exercice du pouvoir par la force;
 - Règlement des conflits politiques par le dialogue et non par la violence ;

Pour Mgr Monsengwo, « face à la disqualification des institutions de la 2^{ème} République caractérisée par la dictature du Parti- Etat, le peuple congolais réuni en Conférence Nationale Souveraine (CNS) a pris l'option de la démocratie et de l'Etat de droit. Il en a défini le projet de société et les règles du jeu politique. Ce projet et ses règles ont été consacrés dans des textes acceptés autant par la classe politique que par la société civile et l'ensemble du peuple. L'exercice du pouvoir était régi par une Constitution, qui non seulement reconnaissait les libertés et les droits fondamentaux de la personne ainsi que la séparation des pouvoirs avec le contrôle institutionnel et extra- institutionnel des gouvernants, mais en plus affirmait le droit et l'obligation de tout congolais de faire échec à toute personne ou groupe de personnes qui tenteraient de prendre le pouvoir par la force. Cette Constitution légèrement amendée après les "Accords du Palais du Peuple", a été adoptée à la majorité qualifiée par les institutions compétentes et cosignée par S.E. M. Lakhdar Brahimi, le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU et les Ambassadeurs de France et de Belgique, l'Ambassadeur des Etats-Unis s'étant désisté. L'ordre institutionnel ainsi mis en place constituait un consensus national par lequel le peuple congolais se sentait lié et auquel il se référait comme à une loi fondamentale. »⁹⁰ ;

En 1997, Gauthier de Villers, écrivait «que l'acte constitutionnel de la transition constituait un bon cadre légal pour le déroulement de cette transition, surtout si la CNS avait réussi à impliquer tout le monde dans ce schéma ; le fait que Mobutu ne l'ait pas signé aurait dû pousser l'assemblée à rediscuter cet acte pour en dégager les points de divergence et de convergence afin de les harmoniser ; Pour lui, le projet de Constitution qui y a été adopté aurait pu éviter au Congo tous les problèmes qu'il connaît actuellement en termes de légitimité de pouvoir même si en soi le parlementarisme retenu aurait sans doute mérité d'être rediscuté quand on regarde la viabilité d'un tel régime (bicéphale) en Afrique ; la question de la forme de l'Etat et du dimensionnement des entités décentralisées; unitaristes et fédéralistes auraient dû y trouver leurs comptes ; Le calendrier électoral, même s'il n'a pas connu un moindre début de réalisation, semblait réaliste et de bonne augure (mais il n'était peut-être pas suffisamment ancré sur la réalité des enjeux politiques en présence) ; et l'affirmation d'un incontournable cycle électoral libre ».⁹¹

2. Le choix en faveur d'une économie sociale du marché comme système économique ;

Les discussions du groupe de la table ronde semblaient s'orienter fortement dans la direction de cette analyse. Cependant, contrairement aux discussion de groupe, les interviews individuels de l'élite politique congolaise, qui elle en sa qualité d'acteur et de témoin de l'histoire divergent avec cette analyse. Pour elle, le projet de constitution avait

⁹⁰ Voir le Mémo de Mgr Monsengwo du 28 janvier 2001, adressé au Congrès Américain.

⁹¹ G. DE VILLERS et J. OMASOMBO TSHONDA, *Zaire, La transition manquée:1990-1997*, Tervuren, Institut Africain-CEDAF (Centre d'études et de documentation africaines), 1997, pp. 122-125A

été élaboré en fonction de la personne de Mobutu. Cette personnalisation ou anti-personnalisation des textes constitutionnels, rendaient inévitable leur aménagement par son successeur quel qu'il fut. Néanmoins, une autre partie des politiciens congolais considèrent aussi que moyennant aménagement ces textes peuvent constituer une base de travail intéressante. Par exemple, les dispositions sur les élections au suffrage universel du Président pourrait être revues, ainsi que celle de la réforme de l'état.

Options et choix politiques

Les « principes affirmés quant aux options et choix politiques soulevés à la Conférence nationale et qui continuent à être revendiqués aujourd'hui par la population congolais » suivants ont été identifiés lors des discussions:

1. La libéralisation de la presse et des libertés fondamentales ;
2. Respects des droits de l'homme ;

Les changements politiques

Enfin, « les changements politiques qui sont devenu réalités » depuis la CNS sont :

1. l'émergence de la société civile et sa participation active à la vie de la Nation ;
2. l'éveil ou la consolidation de la conscience nationale au sein de la population, qui a désormais ouvert les yeux sur son implication nécessaire dans la conduite des affaires de l'Etat ;
3. l'éveil ou la consolidation de la conscience des hommes politiques, qui ont désormais ouvert les yeux sur l'importance de l'opinion publique dans la conduite des affaires de l'Etat ;

Cela a véritablement commencé avec les consultations populaires, dont le rapport a semble-t-il, convaincu Mobutu de la nécessité de la tenue de la CNS. Cependant, l'Institut de sondage BERCI, qui existe depuis 1990, (depuis l'ouverture du jeu politique par le fameux discours de Mobutu d'avril 1999) n'a jamais été inquiété pendant les huit premières années de son fonctionnement (alors que la popularité de Mobutu était au plus bas), à cause peut-être de l'indifférence du pouvoir en place face à l'opinion de sa population. Il est intéressant de noter que depuis l'arrivée de L.D. Kabila au pouvoir, grâce notamment à la « bénédiction » d'une population fatiguée et minée par une dictature sans fin, les résultats de nos sondages d'opinion semblent maintenant être pris en considération par la classe politique congolaise, (aussi bien par le gouvernement en place que par l'opposition) à tel point que BERCI a été obligé de stopper ses activités à Kinshasa pendant une année suite à la baisse de popularité de L.D. Kabila en mai 1999. Depuis d'autres Instituts de sondage ont vu le jour au Congo, établissant définitivement l'importance de l'opinion publique.

4. Processus de libéralisation des partis politiques.

Le gouvernement de Kabila a eu bien de mal à faire un retour en arrière en ce qui concerne la libéralisation des partis politiques. Pour l'élite politique congolaise, il y a eu avant la CNS et un après la CNS et plus désormais ne peut se faire comme avant. Les résultats des sondages BERCI présentés ci-dessus (et les multiples lois qui ont été publiées concernant les partis politiques par le nouveau Pouvoir en place) semblent indiquer que le nouvel ordre politique de la CNS concernant le multipartisme était bien « ancré ». Ces résultats semblent aussi indiquer que ce ne

pas sont seulement les décrets-lois de Kabila, ni les tentatives d'intimidation, et les arrestations politiques qui ont neutraliser l'opposition politique, mais surtout la guerre.⁹²

Les Pesanteurs

Les éléments suivants ont constitué un frein à la bonne marche de la Conférence et contribué à son échec:

1. l'ambiguïté de la nature de la Conférence nationale considérée à la fois comme un tribunal populaire, une constituante, ou une tribune de propagande politique;
2. l'élargissement excessif du champ du débat politique confié à la Conférence nationale, chargée à la fois de la relecture de l'histoire nationale et de l'élaboration d'un projet de société;⁹³
3. l'hostilité du pouvoir établi et l'absence de soutien de la hiérarchie militaire restée fidèle au pouvoir;
4. l'absence de garanties réelles de bonne fin devant appliquer les résolutions de la CNS;
5. le surnombre des délégués (plus de 2500) qui n'a pas facilité la sérénité des débats;

Pour l'élite politique congolaise, le surnombre de conféréncier est un faux débat. Car sur près des 3500 personnes qui ont participées aux assises, entre 80 et 100 personnes seulement ont pris la parole et ont mené les débats.

6. l'absence d'une méthodologie rigoureuse de travail, caractérisé par des dossiers mal préparés et tirés en longueur;
7. Le poids de l'informel sur le formel caractérisé par le fait que nombres des grandes décisions de la CNS se sont négocié en dehors du Palais du Peuple (la prépondérance de l'informel sur le formel).

Si les politologues des groupes de discussion ont généralement considéré cela comme une pesanteur, d'autres, ainsi que les acteurs politique de l'époque, ont plutôt considéré cela comme une « pratique » positive qui a bien des égards a permis de débloquent l'impasse dans lequel s'étaient retrouvés l'opposition radicale et les « mobutistes pur et dure » qui voyaient en la CNS la fin de Mobutu. Ils pensent qu'à bien des égards (et l'histoire rendra justice au courage de Mgr Monsengwo et aux Mobutistes « modérés »), ces négociations⁹⁴ informelles ont pu éviter une guerre civile qui couvait. Cette pratique (l'informelle) n'est d'ailleurs pas un particularité

⁹² Nous parlons ici essentiellement de l'UDPS, qui malgré sa scission en plusieurs entités demeurait très populaire aux yeux de la population de Kinshasa, avec un score contant au alentour de 30% avant le déclenchement de la rébellion en août 1998.

⁹³ Il est intéressant de noter que pour les acteurs politiques de l'époque, il ne pouvait en être autrement à cause de la médiatisation des autres conférences nationales et particulièrement celle de Brazzaville, qui ont été largement présenté comme des exercices « d'exorcisme politique ». La relecture de l'histoire du pays, l'autopsie de la dictature représente un travail important qui a déjà été réalisé et qui aujourd'hui n'a plus besoin de se refaire, mais doit nécessairement être complété.

⁹⁴ cfr. les négociations pour le retour d'Etienne Tshisekedi, le compromis globale (qui a été signé en dehors du palais du peuple), etc ...

congolaise ; Elle existe partout même en occident et qui peut être défini comme la pratique politique réelle, tandis que l'ordre officiel représenterait le formel.

8. la lutte de positionnement politique ayant entravé la recherche de consensus;

Cette lutte a favorisé une personnalisation des débats qui a dépassé la personne de Mobutu et qui est très vite devenue une « vendetta » à l'égard des Mobutistes. Ce état des choses a entravé considérablement le bon fonctionnement des commissions dites « sensibles » telle que la commission des biens mal acquis, la commission politique et celle des assassinats dont les conclusions n'ont pas été adoptés et qui auraient pu aboutir à une renonciation nationale, et peut-être éviter la commission parlementaire belge actuelle sur la mort de Lumumba. Cela a engendré au moment de la CNS beaucoup de dérive. Au lieu de s'acharner à changer le système, on s'est acharnés sur des hommes. Cette acharnement pour l'élite politique congolaise continue encore aujourd'hui, à contribuer à de l'instrumentalisation de ces commissions, dont un nombre de faits rapportés étaient basés sur des délations.

9. la précarité des alliances politiques et la versatilité des acteurs politiques ou la malléabilité et l'inconsistance des délégués motivés par des considérations matérielles (per diem).

Toutefois, des réserves ont été mises quant à la réelle « malléabilité » de ces délégués. Une telle analyse ne tiendrait pas compte de la dynamique de groupe de ces assises qui a probablement transcendé les « pratiques » de corruption et qui a favorisé l'élection d'Etienne Tshisekedi au poste de Premier Ministre élu de la CNS, avec une écrasante majorité.

3^e Partie

Le Dialogue Inter congolais

C'est une lourde responsabilité que celle nous incombe ce jour. Je souhaite donc que nous mettions à l'ouvrage avec méthode et ardeur. Mais je souhaite tout autant que nous fassions diligence. Car si chaque jour qui passé à cette Conférence peut être un précieux investissement pour l'avenir, il est, par contre, indéniablement établi que, sur le plan financier, ce jour représente une saignée d'autant plus difficile à supporter, que nos finances publiques sont fortement anémiées.

*Je propose, de ce fait, que nos travaux puissent durer au maximum **trois semaines** et qu'après le débat général, la Conférence puisse charger des commissions ad hoc de préparer, pour la Nation les textes fondamentaux devant organiser la Troisième République.*

Extraits du discours du Premier
Ministre **Mulumba Lokoji**
à l'ouverture solennelle de la
Conférence Nationale
Kinshasa, le 7 août 1991

Des Accords de Cessez-le –feu de Lusaka au Dialogue inter - congolais

Les Accords de Lusaka

Le 10 juillet 1999, un accord de cessez-le-feu est signé lors d'un sommet à Lusaka par *le gouvernement de la R.d.C et ses alliés, le Zimbabwe, l'Angola et la Namibie, ainsi que par l'Ouganda et le Rwanda* qui appuient **la rébellion**. L'accord est ratifié en août par le Mouvement de libération du Congo (MLC) puis par les deux tendances du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD). Cependant, cet accord est régulièrement violé depuis. Ces combats ont entraîné un afflux de réfugiés chez les voisins de l'ex-Zaïre et paralysé le trafic fluvial sur l'Oubangui, importante route commerciale pour les régions enclavées du nord du Congo et la Centrafrique. Le 26 janvier 2001, le général-major **Joseph Kabila** a prêté serment à Kinshasa marquant sa prise de la fonction de président de la République démocratique du Congo (R.d.C). A 29 ans et sans expérience politique, il s'est engagé à « *garantir l'indépendance et l'unité territoriale* » du pays. Le nouveau président a déclaré « *nous allons, en accord et en concertation avec les alliés œuvrer pour relancer l'accord de Lusaka* » afin d'obtenir « *un cessez-le-feu et de ramener la paix dans la région des Grands lacs* ».

Dans l'annexe A de l'accord de Cessez-le-feu de Lusaka intitulé les « modalités de Mise en œuvre de l'accord de Lusaka en République démocratique du Congo, Chapitre 5 stipule dans:

1. le paragraphe 5.1 que : « dès l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu en République Démocratique du Congo, les Parties s'accordent à tout mettre en œuvre pour créer le cadre favorable aux négociations politiques inter-congolaises devant aboutir à la mise en place du nouvel ordre politique en République Démocratique du Congo. »
2. Le paragraphe 5.2. que : « En vue d'aboutir à la mise en place du nouvel ordre politique et de la réconciliation nationale issue des négociations politiques inter-congolaises, les partis congolais s'accordent pour appliquer les principes suivants :
 - a) le processus des négociations politiques inter-congolais doit inclure outre les Parties congolais, à savoir le gouvernement de la République Démocratique du Congo, le rassemblement Congolais pour la démocratie et le Mouvement pour la Libéralisation du Congo, l'opposition politique ainsi que les représentants des force vives de la Nations,
 - b) tous les participants aux négociations politiques inter-congolaises bénéficieront d'un statut identique,
 - c) toutes les résolutions adoptées par les négociations politiques intercongolais lieront tous les participants.
3. Sans préjudices des autres points susceptibles d'être soulevés par les participants, les parties congolaise s'entendent pour que l'ordre du jour des négociations politiques intercongolaises porte sur:
 - a) Le calendrier et les principes de procédures des négociations politiques intercongolaises.

- b) La formation de la nouvelle armée congolaise dont les éléments seront issus des Forces Armées Congolaise, des forces armées du Rassemblement Congolais pour la démocratie et des forces armées du Mouvement pour la libération du Congo.
- c) Le nouvel ordre politique en RDC, en particulier les institutions devant être mises en place en vue de la gouvernance,
- d) Le projet de constitution devant agir la RDC après la tenue des élections.

Les leçons de Lusaka⁹⁵

Considérés comme intangibles à la fois par les pays «*agresseurs*» de la RDC et par les Etats qui en furent les principaux parrains, les accords de Lusaka ont pu être considérés non sans raison comme un instrument déséquilibré en faveur des premiers. Faire dépendre l'impératif (en principe non négociable en droit international) du retrait des troupes étrangères de la RDC de la tenue d'un «*débat national*» entre Congolais, une matière qui relève de souveraineté nationale d'un pays, s'avérait être illusoire dans un contexte où l'invocation de cette souveraineté était intimement liée à la culture politique de l'élite au pouvoir. De surcroît, la liaison de l'un à l'autre créait un précédent dangereux en matière de droit international : dans d'autres situations et en d'autres lieux, on avait été moins regardant sur la question de l'intangibilité des frontières.

Les accords, dira-t-on, étaient un instrument politique qui devait être dûment entériné par toutes les parties et qui devait donc être appliqué loyalement. Le problème est que dès juillet 1999 et surtout avril-2000, la question de l'intégrité territoriale du Congo se pose avec une nouvelle acuité lorsque les troupes ougandaises et rwandaises s'affrontent violemment et à plusieurs milliers de Km de leurs frontières respectives sur le territoire de la RDC en violation flagrante de l'article VII de la Charte des Nations Unies. Ce fait entraîne une reprise des combats chez toutes les parties en conflit. Des ce moment, les accords de Lusaka, qui, il faut le rappeler sont des accords de «*cessez-le feu*», sont virtuellement morts.

Le Conseil de Sécurité va alors tenter de reprendre la main en désignant cette fois les «*pays agresseurs*», l'Ouganda et le Rwanda, en les sommant de se retirer des territoires congolais qu'ils occupent. Il prolonge toutefois l'ambiguïté en se référant toujours à l'échéancier de plus en plus intenable des accords de Lusaka.

En toute logique, il eut été opportun dès ce moment d'opérer une relecture des accords de cessez-le-feu où l'on aurait inversés les priorités en collant de plus près aux principes de droit international en vigueur, notamment ceux qui relèvent de l'«*imposition de la paix*» dans des situations où celle-ci est manifestement violée.

Une telle initiative ne fut pas lancée et il importe de se demander pourquoi.

1. La première raison tient sans doute de la perte de crédibilités du président congolais aux yeux des «*parrains*» occidentaux et de certains pays africains.
2. Une seconde raison tient dans l'extrême complexité d'un dossier qui, outre le nombre d'acteurs étatiques et non-étatiques, impliquait aussi une multiplicité de groupes et d'individus pas toujours visibles et clairement identifiables et qui se trouvent à leur aise dans une situation de guerre dont ils tirent des profits immédiats ou indirects.
3. Une troisième raison peut être trouvée dans l'absence de volonté politique et de la part de «*la communauté internationale*»-- en particulier des pays qui ont pris en charge le dossier en Afrique centrale-- s'impliquer activement dans des opérations de maintien de la paix.

⁹⁵ Résumé de l'intervention de la communication de J.C. Willame lors de la Table ronde du 7 juin 2001.

4. Enfin, il est une quatrième raison pour laquelle, il ne s'avère pas possible d'inverser les priorités et l'échéancier des accords : il s'agit des rivalités feutrées entre les deux grandes puissances impliquées dans la solution de la crise, La France et les Etats-Unis.

Ces différents facteurs posent ainsi les limites de l'exercice de la diplomatie officielle dans des situations de crise complexes particulièrement dans le champ africain où les Etats ne se sentent pas investis d'une mission de respect des droits et où certains de sont même pas des Etats du Tout.

Faut-il dès lors se résoudre à l'inévitable et renvoyer la balle aux dirigeants africains eux-mêmes ?

Une abondante littérature existe pourtant sur la prévention et la gestion de ce type de crise qui s'efforçait de prouver le contraire. Un certain nombre de leçons générales ont été tirées un peu partout sur les échecs qui sont plus nombreux que les réussites.

1. La première de ces leçons est que la «prévention des conflits » ne peut plus être domaine spécifique qui, dans le cas de pays en proie à la destruction et surtout à la guerre, resterait isolé du champ d'une politique internationale qui ne soit pas que la somme de ses composantes et cantonné dans celui de simples relations extérieures bilatérales.
2. Une seconde leçon à tirer des opérations de maintien de la paix conduites au nom de la communauté internationale réside dans une « obligation de cohérence » généralement oubliée par les acteurs étatiques dans leurs tentatives de gérer ou de prévenir un conflit (distinction entre *peace enforcement* et *peace making*)
3. La troisième leçon à tirer est peut-être plus importante. Elle concerne le rôle croissant, voire incontournable des acteurs non-officiels dans la gestion et la prévention des crises, qu'il s'agisse du monde des ONG, des organisations de droits de l'homme, des églises ou des entrepreneurs locaux.
4. La coordination et la complémentarité des acteurs est peut-être alors la quatrième leçon à tirer des échecs des opérations de maintien de la paix. Dans le cas de la crise des Grands Lacs, cette coordination et cette complémentarité ont été particulièrement mise à dure épreuve non seulement par le nombre des intervenants et la qualité des parties en conflit, mais par les agendas plus ou moins cachés des uns et des autres.
5. Enfin, la nécessité d'envisager la crise en Afrique Centrale dans une perspective régionale est aussi une leçon à tirer des carences du maintien de la paix, ce que ni les Etats-Unis, ni l'Union Européenne n'ont fait mine de comprendre.

Du cessez-le feu à la Paix : Un chemin de fragilités⁹⁶

A l'approche de la troisième année du processus de paix engagé à Lusaka, le 10 juillet 1999, il apparaît que le processus de Lusaka n'a pas répondu aux attentes des cinquante millions de Congolais et de la Communauté Internationale. Du Cessez-le-feu à la paix, la plus grande partie du chemin reste à parcourir. Ceci en associant à des stades bien définis chacun des acteurs du drame congolais – les belligérants congolais, les belligérants étrangers, les Etats voisins, l'opposition politique, la société civile, la Communauté Internationale. Plus que jamais, le chemin de la paix est une voie de compromis fragile devant aboutir à la restauration de l'unité et de l'intégrité du Congo.

Situation actuelle

A ce stade, en dépit de l'imminence du Dialogue Intercongolais, la nature multiforme des obstacles à la paix au Congo demeure inchangée. Ainsi, sur le plan régional, les fondamentaux n'ont pas évolué:

1. La présence des troupes étrangères demeure significative;
2. Les bandes et les groupes armés(ex-Far, Interahamwe, FDD, etc.) opèrent toujours impunément aux côtés des forces "loyalistes";
3. L'engagement limité de la Communauté Internationale par le biais de la MONUC constitue une présence symbolique qui ne peut assurer le désarmement des groupes armés et des milices congolaises.

Les évolutions

Toutefois, parmi les évolutions à relever on observe essentiellement:

1. Les belligérants se sont désengagés de la ligne de front ;
2. La force d'observation de la MONUC s'est déployée établissant une ligne de démarcation entre les belligérants ;
3. Toutes les parties signataires ont adopté le plan DDRR (désarmement, démobilisation, réintégration et réinsertion des forces négatives et des groupes armés) selon le plus fragile des principes, à savoir, le volontariat ;
4. Sur le plan politique, la réouverture du bureau du facilitateur du Dialogue Intercongolais et la réhabilitation de Sir Ketumile Masire ont permis une progression sensible du processus de Dialogue Intercongolais, notamment l'adoption par les belligérants des principes fondamentaux dudit Dialogue.

Depuis la signature du Cessez-le-feu, la plupart des obstacles relevaient d'une absence totale de volonté des autorités de Kinshasa de s'investir dans la résolution négociée du conflit. A la faveur du changement à la tête de la dictature, parmi les évolutions positives reprises ci-haut, il convient de distinguer celles qui relèvent essentiellement de la stratégie de séduction déployées par Joseph Kabila afin de s'attirer la sympathie, le soutien de la Communauté Internationale, de celles qui favorisent véritablement une solution de paix durable au Congo.

⁹⁶ Texte d'Olivier Kamitatu, Secrétaire Général du MLC.

Mis en place par les alliés, le nouveau pouvoir ne dispose ni d'une constitution appropriée, ni d'aucune formation politique sur laquelle constituer un véritable ancrage au sein d'une mouvance politique capable de relever le gant face à l'opposition.

Or, toute l'action des acteurs congolais s'inscrit dans la logique des accords de Lusaka dont le "mix" entre les aspects internes et régionaux de la guerre obligent les belligérants congolais à tenir compte des préoccupations de leurs alliés respectifs sans hypothéquer, sur le plan intérieur, leur agenda politique. Le Dialogue intercongolais s'inscrit donc dans la logique d'un accord de Paix dont l'issue doit répondre aux préoccupations des 50 millions de Congolais mais également de l'ensemble des attentes des Etats voisins. A ce titre, un certain nombre de préalables sont nécessaires afin de voir aboutir ce forum.

Les préalables pour le Dialogue Intercongolais

Parmi ceux-ci, on peut retenir:

1. le retrait de toutes les forces étrangères;
2. le démarrage de la démobilisation et du cantonnement des groupes armés;
3. la cessation par le régime de Kinshasa de l'armement et du soutien financier des civils et milices congolais;
4. l'arrêt de l'exportation par le régime de Kinshasa de la guerre dans l'Est (via le Katanga et le Lac Tanganyika).

A ces conditions de nature essentiellement sécuritaire, la tenue d'un Dialogue Intercongolais devant déboucher sur la mise en place d'un ordre institutionnel issu d'un large consensus exige que les parties, et tout particulièrement, les belligérants, s'engagent dans une logique de compromis et dans la recherche du bien commun.

Aujourd'hui, en vue du Dialogue, deux principes semblent constituer une référence absolue : primo, l'égalité de tous les participants au forum, et secundo, le pré-requis de « ni vainqueur ni vaincu ». Si le principe inhibe la volonté des autorités de Kinshasa de s'investir dans le Dialogue Intercongolais où elles perdraient le pouvoir, le second anéantit en partie les ambitions des rebelles qui voudraient jouer un rôle dominant lors de la transition. Ceci oblige donc les « parrains » des belligérants à adopter une attitude d'extrême prudence face à l'émergence d'une dynamique politique congolaise qui écarterait leurs alliés congolais respectifs. Le Dialogue intercongolais lève pour chacun d'eux de lourdes interrogations et de grandes incertitudes sur l'avenir. Entre opposition armée, des alliances de nature à consolider leur position respective se sont nouées. Ceci au regard des attentes d'une classe politique impatiente de retrouver sa place.

La Communauté internationale

Dans ce contexte, la politique de l'ancienne métropole belge met en exergue une réelle volonté de ramener le jeu politique aux seuls belligérant en favorisant de facto la « reconnaissance » du pouvoir en place. La reprise de la coopération belge et la distribution de ressources financières affectées à l'ensemble du Congo, en total décalage avec la volonté de l'opposition politique non armée et des mouvements de libération qui s'opposent à la reprise de l'aide bilatérale ainsi qu'à la poursuite de l'entreprise de légitimation du nouveau

régime par l'occident, accrédite la thèse selon laquelle nombre de bailleurs de fonds et de puissances occidentales redoutent l'émergence d'une dynamique congolaise remettant en cause le nouveau régime. En réalité, il apparaît que le Dialogue Intercongolais devrait se résumer, aux yeux de certains Etats Occidentaux à un exercice de mise en forme d'une constitution et d'un partage du pouvoir entre belligérants actuels. Ceci, au risque de frustrer la classe politique et d'anéantir la recherche d'un consensus général sur l'avenir du Congo.

Les enjeux du Dialogue

Dans le long cheminement du Congo vers la recherche d'un apaisement, entre le schéma chypriote et yougoslave et la somatisation, le Dialogue Intercongolais constitue la seule voie acceptable en vue d'éviter la désintégration du pays. Toutefois, dans l'optique d'une gestion rationnelle du temps, il convient que les belligérants puissent s'accorder sur les mécanismes permettant de se donner les gages mutuels afin de lever définitivement les hypothèques qui continuent de peser sur le cessez-le-feu.

1. Sur le plan militaire, il convient qu'un code de bonne conduite soit définitivement adopté par les parties congolaises concernant le désarmement des groupes armés, la démobilisation des enfants soldats, la cessation de l'exportation de la guerre dans l'Est.
2. En ce qui concerne la mise en place des institutions de la transition, un consensus minimum devrait être dégagé entre les belligérants sur l'acceptation d'un ordre institutionnel proche de celui de la Conférence Nationale Souveraine. Un rejet des acquis de la CNS par l'une ou l'autre partie remettrait en question une base travail qui avait recueilli un large consensus des Congolais. Bien entendu, au regard de l'évolution du pays et du contexte de guerre civile internationalisée, il sied d'adapter les résolutions du passé aux réalités du présent en tenant notamment compte du rôle de la future armée nationale républicaine du Congo.
3. Sur le plan humanitaire et économique, au regard des initiatives actuelles de la Belgique et de l'Union Européenne, il convient que les parties congolaises s'accordent sur les mécanismes permettant l'affectation des ressources aux plus défavorisés et la sécurité des agents chargés de conduire cette politique.

Conclusion

Sans remettre en question la moindre disposition de l'Accord de cessez-le-feu de Lusaka, dont nombre d'observateurs déplorent l'essoufflement voire l'enlisement, un Accord de Paix entre les belligérants devraient consolider la paix au Congo. Combinés à ces gages, le désarmement des forces génocidaires, le retrait ordonné de toutes les troupes étrangères et l'accroissement de l'aide humanitaire et de la coopération en faveur des Congolais seraient des signes évidents et puissants stimulants favorisant la recherche d'un véritable consensus politique au Congo.

Au delà des traditionnelles luttes de positionnement et des ambitions politiciennes stériles qui, de 1990 à 1997, ont accéléré le dévoiement du processus de démocratisation congolaise, outre la restauration de l'ordre institutionnel de la CNS, le dialogue national devrait dégager

un consensus sur une vision partagée de l'avenir du pays, la reformulation d'un idéal commun pour la reconstruction du Congo et la promotion du profil de ses dirigeants.

Discussion

Le conflit que certains observateurs ont qualifié de « guerre éclair » est devenue *la première guerre mondiale africaine* au sein de laquelle sont impliquées une pluralité d'acteurs dont les armées nationales du Rwanda, du Burundi, de l'Ouganda, de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe. Outre ces armées, est également engagée une coalition de mouvements rebelles minée par des dissensions internes et/ou de crises d'identité, le Rassemblement congolais pour la Démocratie (dit le RCD/Goma de Onusumba), le Rassemblement congolais pour la Démocratie- Mouvement de Libération (dit RCD de wamba dia Wamba), le Mouvement de Libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba. A celle-ci s'ajoutent des mouvements rebelles étrangers dont les ex-FAR et interahmwe (dit l'Armée de Libération du Rwanda – ALIR), les rebelles ougandais luttant contre le pouvoir du président ougandais Museveni (Alliance of Democratic Forces – ADF), les mouvements rebelles burundais notamment les Forces pour la Défense de la Démocratie (FDD) et les Forces Nationales de Libération (FNL). Enfin, des mouvements de résistance contre l'occupation étrangère (dit les groupes Mayi Mayi) figurent également parmi les acteurs-clés de cet interminable conflit.

Cette multitude d'acteurs mûs par des intérêts divergents rend complexes et incertaines les pistes de résolution de ce conflit, notamment les acteurs visibles et invisibles, les sociétés maffieuses impliqués dans le pillage systématique des richesses nationales, ...

Personnalisation de l'événement

Les Accords de Lusaka sont présentés aujourd'hui comme ayant été négociés en fonction du personnage-clé du conflit, Laurent Désiré Kabila. Ainsi, avec sa disparition, les Accords semblent avoir perdu un peu de leur repère et l'on ne sait pas très bien comment débloquer la situation. Cette présentation des faits semble omettre le fait que cet Accord ont été négociés librement par le gouvernement de Kabila et qui les a signés avant les belligérants en toute connaissance de cause. D'aucun pourrait faire l'analyse que Kinshasa aurait pu et du mieux négocier cet accord, mais c'est un autre débat. De cette situation, ils se dégagent que :

A l'instar de la CNS, il y a une personnalisation qui semble s'opérer autour de l'Accord de Lusaka

Position de Kinshasa

A Kinshasa, on estime que l'Accord de Lusaka sont truffés de pièges à éviter. Certains qualifient même cet Accord de Non accord. La divergence d'objectifs avec la communauté internationale d'un accord signé sous la contrainte est citée à titre d'exemple, contrairement à la Conférence Nationale Souveraine qui était l'émanation du peuple congolais. Pour Kinshasa, l'imposition d'un facilitateur anglophone n'est pas non plus de nature à faciliter les choses surtout que la proposition n'est pas non plus selon eux de nature à faciliter les choses, surtout que la proposition de lui adjoindre un cofacilitateur demeure encore controversée.⁹⁷

⁹⁷ Voir le rapport général de la conférence : « Dialogue Intercongolais : consolidation de l'Etat et de Nation, qui s'est tenu du 30 mai au 2 juin 2001 aux Facultés d'Economie et Développement de Kinshasa.

En effet, pour Kinshasa, «l'ordre politique défini dans la loi Fondamentale de 1960 a trouvé son fondement dans les résolutions de Table ronde politique de Bruxelles. Son fonctionnement a été perturbé par ses initiateurs. Ceux qui ont signé au Conclave Politique de Lovanium ont été les premiers à s'aborder l'ordre politique qui en était issu. La commission constitutionnelle réunie à Lulabourg, a accouché d'un ordre politique codifié dans la Constitution du 1er Aout 1964, mais interrompu dans son fonctionnement par le coup d'Etat du 24 novembre 1965. La CNS a proposé multiples recettes politiques, mais chaque opérateur politique n'a exploité que ce qui l'arrangeait. Les concertations Politiques du palis du peuple ont doté le pays d'un ordre politique de la transition, mais ceux qui l'ont négocié ont refusé de la reconnaître. Voilà une liste assez longue de formules politiques bien pensées et soigneusement agencées qui ont engendré autant d'ordres politiques mais aussi autant d'échec. C'est dire que la crise quasi structurelle de l'organisation politique en RDC est avant tout une crise d'homme imputable à l'absence d'une culture politique de développement et de participation. »⁹⁸

Position de la communauté internationale

Pour la communauté internationale, au plan strictement politique, il existe une grande confusion au Congo qui est perçue dans le chef des politiciens qui s'évertuent à mobiliser des réseaux de relations internationales pour la participation au pouvoir au Congo, au lieu de rechercher la légitimité du pouvoir auprès de leur population. Du côté des rebelles, la communauté internationale ne voit aucune alternative crédible. Bref, La situation politique au Congo est perçue comme étant dans une véritable impasse.

Hier, la communauté internationale, en l'occurrence la Troïka occidentale (France, Belgique, Etat-Unis) n'avait plus d'intérêts à garder un Mobutu devenu imprévisible et surtout malade. Elle a exercé des pressions visant au changement du pouvoir à Kinshasa. Aujourd'hui la situation a complètement changé. Le Jeu des forces extérieures n'a jamais été aussi important au Congo. Ces influences ne sont plus seulement occidentales, mais aussi régionales par la présence des troupes étrangères des pays africains sur le territoire congolais. Cependant, c'est une communauté internationale assez passive, qui brille plus par son absence que par son intervention ;

En effet on note une grande réserve, si pas un désengagement des puissances occidentales en Afrique pour différentes raisons : La Belgique suite à sa débâcle au Rwanda, la France pour des raisons budgétaires, veut alléger son dispositif militaire en Afrique, Les Etats-Unis n'ont pas de véritables intérêts vitaux en Afrique Centrale, moins encore au Congo par rapport à d'autres régions comme le Moyen-Orient. La disparition de Kabila père a coïncidé avec un changement d'administration qui considèrent que supporter des « rebelles » contre des forces coloniales c'était compréhensible, mais contre leur propre « administration », ce n'est peut-être plus justifiable, mais les aider à ce mettre d'accord est peut-être encore la seule option qui se justifierait encore.

Le Dialogue intercongolais

⁹⁸ Voir le rapport général de la conférence : « Dialogue Intercongolais : consolidation de l'Etat et de Nation, qui s'est tenu du 30 mai au 2 juin 2001 aux Facultés d'Economie et Développement de Kinshasa.

De la participation, du nombre et de la représentativité au Dialogue intercongolais

La question des participants au Dialogue Intercongolais telle que définie par les Accords de Lusaka soulèvent bien des interrogations.

Il est estimé que parmi les composantes du Dialogue que sont le Gouvernement, l'Opposition armée, l'Opposition politique et les Forces vives de la Nation, les groupes armés *Mayi-Mayi* devraient également prendre part au Dialogue au même titre que les autres groupes rebelles.

S'agissant des Forces vives de la Nation, les mécanismes de représentation existent au sein des différentes catégories sociales que sont les églises, les organisations de défense des droits de l'homme, les chefs coutumiers, les ONG de développement, les institutions publiques etc.... Pour contre, pour ce qui est des partis politiques, les participants ont estimé judicieux de *cibler les personnalités porteuses d'opinion issues de toutes les sous-régions du Congo.*

A cet effet, il a été proposée que le BERCI pourrait mettre son expertise à contribution pour identifier à travers une vaste enquête nationale les personnalités, jouissant de la confiance de la base, et capables de porter les aspirations politiques et sociales de leur région ou sous-région respective.

Enfin, il est aussi estimé qu'un maximum de 50 délégués était suffisant pour conduire un Dialogue intercongolais dans la sérénité.

Recommandations

Les questions pratiques soulevées par le Dialogue intercongolais s'articulent autour de la durée de la transition, du nombre et de la représentativité des participants et de la garantie de bonne fin. Les avis repris ci-après:

1. la durée du Dialogue intercongolais ne doit pas excéder 45 jours (il appartient donc au
2. le facilitateur **Masire** de se conformer à l'agenda du Dialogue);
3. la durée de la Transition a été arrêté à 2 ans maximum afin d'éviter son enlèvement;
4. la mission assignée à la Transition set de négocier un programme minimal de réhabilitation économique, la constitution d'une armée républicaine, la préparation effective des échéances électorales, l'adoption d'un cahier des charges des demandes sociales;
5. l'adoption par les belligérants d'un protocole d'accord contenant une clause d'opposabilité des décisions et de garantie de bonne fin;
6. le transfert d'une série de compétences à la Mission de l'ONU (ordre public, administration du territoire, police électorale, etc.)

Une autre question lourde de conséquences sera au centre des débats du Dialogue intercongolais et qui n'a pas correctement été résolu à la CNS: la question de la nationalité et son application dans les régions du Kivu (Nord et Sud). Les participants des groupes de discussion ont émis plusieurs hypothèses:

1. certains participants ont estimé nécessaire la tenue d'un pré-dialogue consacré aux problèmes du Kivu. Cette approche permettrait de régler les problèmes du Kivu à la base en évitant de les diluer dans le débat national.⁹⁹

⁹⁹ Voir texte de Mwando Simba en annexe.

2. d'autres ont suggéré de créer une commission spéciale Kivu devant analyser les problèmes de la région à la base avant de les porter au niveau national.
3. enfin, une troisième approche préconise plutôt l'idée d'une gestion à un niveau local, régional et national et relancer la proposition d'une Conférence régionale sur les Pays des Grands Lacs sous l'égide de l'OUA et de l'ONU.

4^e Partie

Conclusion

Un peuple sans mémoire est comme un équipage sans connaissances nautiques, aux commandes d'un navire sans boussole. Je n'en appelle donc pas à l'amnésie collective. Ni plus ne suis-je en train de suggérer que nous devrions nous comporter comme une Nations qui vient juste de naître.

Nous avons une histoire, et l'analyse de cette histoire est particulièrement opportune.

Extraits du discours du Premier
Ministre **Mulumba Lokoji**
à l'ouverture solennelle de la
Conférence Nationale
Kinshasa, le 7 août 1991

Les leçons à tirer de la CNS et les implications pour le Dialogue intercongolais

Le Contexte

Au regards de s'est qui s'est passé en ce qui concerne la non application des résolutions de la CNS, la communauté internationale a sa part de responsabilité. En effet, la mauvaise lecture des conférenciers sur «*les attentes*» de la communauté internationale, peut contribuer à expliquer le manque de soutien financier, par exemple pour le financement des élections congolaises. En ce qui concerne le dialogue intercongolais, une meilleure compréhension du contexte international, régional, ainsi que national de la part des parties signataires des accords de Lusaka pourrait leur permettre de mieux appréhender la mise en application des résolutions qui vont être adoptées.

Les participants de la CNS n'ont pas su tirer profit des leçons des autres CNS, qui se sont déroulées avant elle dans le continent. Un travail de préparation des participants au dialogue intercongolais pourrait inclure une «*exposition*» à des exemples de résolution de conflits de nature similaire à celle rencontrée en RDC.

Personnalisation du débats

Le Statut du chef de l'Etat

Le président Joseph Kabila se trouve pratiquement dans la même position que se trouvait le président Mobutu au moment de la CNS, c'est-à-dire avec la possibilité de perdre son «*Pouvoir*» à travers l'institutionnalisation du «*Pouvoir*».

Les acquis de la CNS ont été plus fortement «secoués» par la guerre que par la dictature et/ou le coup d'Etat. La guerre a permis à L.D. Kabila de réussir là où Mobutu n'avait jamais réussi en ce qui concerne la neutralisation de l'opposition politique. Mais la non reconnaissance des acquis de la CNS et de ces Institutions en gestation n'a pas permis au pouvoir en place de capitaliser ce «*succès*». **L'expérience de la CNS nous a appris que la mise en place d'Institutions «durables» ne peut se faire que si on dépersonnalise les débats et que l'on taille ces Institutions sur des idéaux et non sur des hommes.** Personnaliser le débat peut avoir pour conséquence de transformer le dialogue intercongolais en une «*palabre*» publique où les gens pourront se défouler, mais sans jamais se réconcilier.

Le partage du pouvoir

Pour ne pas tomber dans le piège de focaliser le débat autour du *changement de personnes* au lieu du *changement de système*, le profil des dirigeants de la transition de notre pays pourrait être discuté au dialogue intercongolais. Si les participants choisissent comme critère de base des dirigeants de la transition, une «non-éligibilité» pour au moins un mandat après la 1^{ère} élection, et ce afin qu'ils puissent préparer la transition et les élections en toute objectivité et impartialité dans un délai assez bref, avec comme condition qu'un échec aboutirait à leur démission et que la prochaine équipe qui lui succédera aura une période de transition encore plus courte car celle-ci profitera des acquis de ces prédécesseurs. Une telle approche devra dépersonnaliser le débat et rendre la course au partage du pouvoir moins attrayante. Cela permettra aux acteurs qui ont des ambitions politiques sérieuses de se focaliser sur les élections et par conséquent sur les desiderata de leur population. Néanmoins, pour améliorer les chances de succès d'une telle initiative la communauté internationale pourrait étudier la possibilité de mettre en place des mécanismes de financements des partis et des politiciens congolais. Ce financement ne serait pas dépendante du gouvernement de transition et pourrait être géré par une organisation internationale.

Par ailleurs, une relecture de l'Accord de Cessez-le-feu de Lusaka ne peut que *contribuer à cautionner* la personnalisation des débats, ce qui ne ferait qu'encourager la rupture déjà consommée entre le discours politique congolais et la pratique et cela risquerait de compromettre la signature d'un véritable « *Accord de paix* ».

Représentativité

Comme au moment de la CNS, tout le monde veut participer au dialogue, mais tout le monde ne pourra pas y aller. Il faudrait donc trouver un mécanisme pour ne pas «*frustrer*» les gens qui ne seront pas sélectionnés afin que les exclus ne deviennent pas des «*rebelles*» en puissance pour une nouvelle déstabilisation du pays. Une large enquête nationale sur les aspirations politiques et sociales des congolais pourrait servir les mêmes fins que le critère de sélection de la «*représentativité*».

L'expérience de la CNS avec ces 3485 démontre que la «*représentativité*» comme critère de sélection est non seulement «*illusoire*», mais peut aussi se révéler dangereuse. La «*géopolitique*» avait servi de prétexte pour l'interruption de la CNS. Or lors des assises, il s'était créé une dynamique de groupe autour de la personnalité d'Etienne Tshisekedi, qui a fait que la position des conférenciers était beaucoup plus «*critique* et «*radicale*» que celle de la population congolaise à l'égard de Mobutu et de son système.¹⁰⁰ Indépendamment de la validité du concept de la «*représentativité*» comme critère de sélection, d'aucuns pourraient s'interroger sur «*la dynamique*» de groupe qui pourrait se créer autour de l'une ou l'autre «*forte personnalité*» qui se révélerait lors du dialogue. Cette dynamique pourrait détruire tous les avantages de la «*représentativité*» comme critère de sélection. Et ce fera certainement au détriment des *grands absents* (cf. Mobutu).

¹⁰⁰ Voir les enquêtes BERCI présenté ci-dessus.

La durée des débats

L'expérience de la CNS démontre qu'il importe d'attacher le plus grand prix au respect de l'*agenda* du Dialogue intercongolais (ne l'élargir), et au respect du *calendrier* (ne pas dépasser le nombre de jour que l'on s'était fixé).

Le nombre de conférenciers

L'expérience de la CNS démontre que pour avoir un débat constructif, il est conseillé de ne pas dépasser le nombre de 100 conférenciers afin de ne pas revivre les dérives de la CNS. Ces dérives ont été fortement favorisées par la durée des travaux et par le nombre de participants. *Les politiciens congolais qui ont vécu la CNS ont indiqué que des 3485 délégués, seulement 80 à 100 personnes ont pris la parole et ont activement participé au débat.*

Réconciliation et consolidation de l'Etat

L'expérience de la CNS nous apprend qu'aborder des dossiers sensibles tels que «*la nationalité*», «*les biens mal acquis*», ..., sans en adopter les résolutions ne peut que contribuer à compromettre tout esprit de réconciliation, à favoriser l'instrumentalisation des assises et à «*alimenter*» des conflits futurs. A propos de la nationalité, l'applicabilité de la «*loi d'installation des nouvelles peuplades*» au moment de l'indépendance mérite réflexion, ainsi que la tenue d'un pré-dialogue uniquement sur la problématique du Kivu¹⁰¹. A propos de la réconciliation l'expérience de réconciliation de l'Afrique du Sud pourrait être étudiée. Une garantie de bonne fin pourrait permettre d'éviter ce piège.

Un rejet des acquis de la CNS par l'une ou l'autre partie remettrait en question une base travail qui avait recueilli un large consensus des Congolais. Bien entendu, au regard de l'évolution du pays et du contexte de guerre civile internationalisée, il sied d'adapter les résolutions du passé aux réalités du présent en tenant notamment compte du rôle de la future armée nationale républicaine du Congo. «*Le dialogue intercongolais doit parachever l'œuvre de la Conférence nationale souveraine à la faveur de la réconciliation nationale, la création d'une administration de proximité, d'une armée et d'une police nationale et républicaine et l'instauration d'un Etat de droit capable d'enterrer définitivement la hache de guerre*».¹⁰²

¹⁰¹ Voir proposition de Mwando Simba en annexe.

¹⁰² Pr **Mokonda Bonza**, voir son exposé le 30 mai dernier au 15^e séminaire scientifique des Facultés Catholiques de Kinshasa sur le «Dialogue Intercongolais : Consolidation de l'Etat et de La Nation» .